

**DIRECTION DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT  
COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT****Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF)****Rapport sur la mise en œuvre, la diffusion et le maintien de la pertinence de la  
Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire,  
développement et recherche de la paix**

L'année 2024 marque le cinquième anniversaire de l'adoption de la Recommandation du CAD sur l'articulation – ou Nexus - entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (ci-après la « Recommandation du CAD » [OECD/LEGAL/5019]). Le Paragraphe X de la Recommandation charge le Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF) de « suivre la mise en œuvre de la Recommandation dans le cadre des mécanismes existants » et de « faire Rapport au CAD au plus tard cinq ans après l'adoption de la Recommandation ».

En conséquence, ce document présente, dans son Annexe, le Rapport sur la mise en œuvre, la diffusion et le maintien de la pertinence de la Recommandation du CAD (ci-après le « Rapport »), approuvé par l'INCAF le lundi 12 février par procédure écrite. Le présent document a été communiqué aux sept entités des Nations Unies qui ont adhéré à la Recommandation du CAD en parallèle pour information.

Sarah Spencer Bernard, [Sarah.SpencerBernard@oecd.org](mailto:Sarah.SpencerBernard@oecd.org)

Gregory De Paepe, [Gregory.DePaepe@oecd.org](mailto:Gregory.DePaepe@oecd.org)

Cyprien Fabre, [Cyprien.Fabre@oecd.org](mailto:Cyprien.Fabre@oecd.org)

**JT03539043**

1. Ce document présente, en Annexe, le Rapport du Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF) sur la mise en œuvre de la Recommandation du CAD sur l’articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix [[OECD/LEGAL/5019](#)] (ci-après le « Rapport », la « Recommandation du CAD »), y compris sur la mise en œuvre de ses dispositions de fond, sa diffusion et le maintien de sa pertinence. Le Rapport formule également des conclusions sur la question de savoir si la Recommandation du CAD doit être révisée ou si de nouvelles mesures sont nécessaires pour soutenir sa mise en œuvre et sa diffusion.

2. Suite aux discussions lors de sa réunion du 27 octobre 2023 et du 18 décembre 2023, l’INCAF a approuvé le Rapport et sa transmission au CAD selon la procédure écrite le 12 février 2024.

## 1. Contexte

3. La Recommandation du CAD a été adoptée par le CAD à sa Réunion au niveau des hauts fonctionnaires du 22 février 2019. Au cœur du renforcement de la cohérence entre les efforts humanitaires, de développement et de recherche de la paix (HDP), se trouve l’objectif de réduire efficacement les besoins, les risques et les vulnérabilités des populations, de soutenir les efforts de prévention et, partant, de passer de l’acheminement de l’aide humanitaire à l’élimination des besoins. Il faut pour cela mobiliser un large éventail d’acteurs, en fonction de leurs avantages comparatifs respectifs ; parvenir à une compréhension commune des risques et de la vulnérabilité ; et adopter une approche qui donne la priorité à « la prévention permanente, au développement chaque fois que possible, à l’action humanitaire si nécessaire ». Cette approche devrait également être étayée par le type de financement approprié, qui doit être assuré par diverses sources de financement afin de garantir que les ressources adéquates sont disponibles au bon endroit et au bon moment.

4. La Recommandation du CAD a été élaborée en réponse à l’appel lancé aux acteurs de l’action humanitaire, du développement et de la paix en faveur d’un renforcement de la cohérence des politiques et de la cohérence opérationnelle, reflétant les engagements pris dans les principaux cadres mondiaux, notamment l’Agenda 2030, les Résolutions pour une paix durable et l’Agenda pour l’humanité. Le CAD s’est engagé à adopter des approches plus globales et plus cohérentes à l’égard des actions du HDP lors de sa Réunion à haut niveau de 2017 par l’intermédiaire de l’INCAF, et lors de la Réunion au niveau des directeurs de 2017. De même, la Table ronde à haut niveau du CAD organisée en novembre 2018 sur le thème « Concrétiser l’articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix : Principes et approches pour renforcer et accélérer la cohérence des politiques au service du développement, de la paix et de l’aide humanitaire » a réuni plus de 100 représentants de haut rang de pays de l’OCDE, du système multilatéral et de la société civile. Il s’appuie sur les efforts considérables déployés par le CAD et l’INCAF pour élaborer des cadres d’action plus solides et mettre en œuvre des actions cohérentes dans le cadre du « nexus ».

5. Les membres du CAD-OCDE sont des « actionnaires » clés du système multilatéral, et des acteurs vitaux de l’aide humanitaire et du développement à part entière. Si le système multilatéral achemine la majeure partie de l’aide humanitaire, la majeure partie de l’aide au développement dans les contextes fragiles est acheminée par le biais de mécanismes bilatéraux. À ce titre, un effort plus cohérent et mieux coordonné qui renforce la complémentarité dans le cadre du « Nexus » doit impliquer un rôle central pour les membres du CAD-OCDE dans leur collaboration avec le système multilatéral. Un ensemble commun de principes - la « Recommandation du CAD » - peut aider à guider et à soutenir cette collaboration et à bâtir une approche commune entre les membres du CAD-OCDE, les

non-membres du CAD-OCDE et les autres parties prenantes qui adhèrent à la Recommandation du CAD.

6. Tous les membres<sup>1</sup> du CAD et sept entités des Nations Unies (ci-après dénommés les « entités des Nations Unies Adhérentes»), à savoir le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et le Programme alimentaire mondial, ont adhéré à la Recommandation du CAD, ce qui représente un total de 39 Adhérents.

7. La Recommandation du CAD vise à fournir aux Adhérents un cadre complet qui peut encourager et mettre en œuvre des actions humanitaires, de développement et de recherche de la paix plus collaboratives et complémentaires, en particulier dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit. Il énonce un ensemble commun de 11 principes destinés à guider et à soutenir les Adhérents en leur qualité de donateurs, d'acteurs de la coopération pour le développement et de parties prenantes de la communauté internationale. La Recommandation du CAD vise également à renforcer la coordination, la programmation et le financement pour faire face aux risques et aux vulnérabilités, à intensifier les efforts de prévention et à réduire la nécessité de veiller à atteindre les personnes les plus défavorisées.

## 2. Méthodologie

8. Une série d'outils et de mécanismes ont été utilisés pour suivre et évaluer la mise en œuvre de la Recommandation du CAD par les Adhérents afin d'élaborer ce Rapport sur la mise en œuvre, la diffusion et le maintien de la pertinence de la Recommandation du CAD (ci-après le « Rapport »).

9. Il s'agit de l'utilisation du processus d'examen par les pairs du CAD pour les examens en profondeur des efforts déployés par les Adhérents pour mettre en œuvre les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

10. Le Dialogue CAD-Nations Unies a en outre contribué à la collecte d'informations, en associant l'ensemble des Adhérents membres du CAD et les sept entités des Nations Unies qui ont adhéré à la Recommandation du CAD.

11. En complément, l'[Examen intermédiaire 2022 de l'état d'avancement de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix](#) apporte des éclairages quantitatifs et qualitatifs sur le niveau de mise en œuvre de la Recommandation du CAD à partir de diverses sources, notamment les Adhérents membres du CAD et des entités des Nations Unies, les gouvernements nationaux et la société civile dans les pays et territoires partenaires.

12. Un questionnaire a également été diffusé en 2023 afin d'évaluer plus avant la mise en œuvre des dispositions de la Recommandation du CAD et de recenser les difficultés et les bonnes pratiques en cours, dans l'optique de nourrir les échanges d'apprentissage entre pairs et de favoriser une meilleure mise en œuvre par les Adhérents.

---

<sup>1</sup> Australie, Autriche, Belgique, Canada, République tchèque (Tchéquie), Danemark, Union européenne, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Japon, Corée, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis.

13. Enfin, des consultations ont eu lieu avec les membres du CAD, les entités des Nations Unies Adhérentes et les organisations de la société civile le 7 novembre 2023 afin de réfléchir aux principaux messages qui se dégagent et de renforcer l'identification des bonnes pratiques.

### 3. Processus

14. L'élaboration de ce Rapport a bénéficié des premières discussions et des commentaires de l'INCAF et dans le contexte du Dialogue CAD-Nations Unies. En juillet 2023, une session du Dialogue CAD-Nations Unies s'est tenue en marge de la Réunion de l'INCAF au niveau des directeurs afin d'examiner et de réfléchir aux résultats qui se dégagent du questionnaire et des efforts précédents de collecte de données. Si l'on examine tour à tour les trois piliers de la Recommandation du CAD (à savoir la coordination, la programmation et le financement), ce premier échange de vues a offert aux Adhérents l'occasion de réfléchir et de réagir aux grands messages qui se font jour.

15. Un premier projet a été communiqué à l'INCAF et au Dialogue CAD-Nations Unies pour examen et commentaires en octobre 2023, avant d'être présenté aux parties prenantes de la société civile, y compris aux représentants du Dialogue CAD-OSC sous la forme d'une consultation. Sur la base des commentaires reçus, un document révisé a été soumis à l'INCAF et communiqué parallèlement aux sept entités des Nations Unies qui ont adhéré à la Recommandation du CAD pour commentaires d'ici le 15 décembre 2023 [[DCD/DAC/INCAF\(2023\)1](#)], et examiné lors d'une réunion de l'INCAF le 18 décembre 2023 .

16. L'INCAF a approuvé le Rapport et sa transmission au CAD par procédure écrite le 12 février 2024.

17. Une fois déclassifié, le Rapport sera mis à la disposition du public et publié sur le [page web de la Recommandation du CAD sur le Recueil en ligne des instruments juridiques de l'OCDE](#). Une synthèse des principales conclusions et des pistes pour l'avenir sera également élaborée et servira de base aux discussions lors de la réunion du Dialogue CAD-Nations Unies sur les « Approches efficaces de la réponse à la crise » qui se tiendra à Paris le 4-5 avril 2024.

## 4. Résumé

18. Cinq ans après son adoption, la Recommandation du CAD s'est révélée un instrument important pour influencer le changement de politique. Elle n'a pas créé le concept de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, mais elle a donné aux membres du CAD une forte impulsion pour faire en sorte qu'elle ait un impact sur les pratiques opérationnelles et de financement. Dans le cadre de ces trois piliers, un certain nombre de changements ont été apportés à la coordination, à la conception et au fonctionnement des approches des Adhérents, ainsi qu'aux questions de mobilisation de financements (voir le Paragraphe 141 du Rapport).

### 4.1. Mise en œuvre

19. Dans l'ensemble, les Adhérents ont déployé des efforts considérables et ont progressé dans la mise en œuvre des dispositions de la Recommandation du CAD. Les membres du CAD, en particulier, ont élaboré de nouvelles politiques, stratégies ou modalités pour renforcer la cohérence et la complémentarité de leurs instruments de développement et d'aide humanitaire au service d'un objectif de paix. Dans une certaine mesure, la Recommandation du CAD a joué un rôle déterminant dans le lancement de nouvelles approches visant à favoriser une compréhension commune des risques, de la fragilité et de l'amélioration de la résilience.

#### *4.1.1. Coordination à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix*

20. L'approche fondée sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix a favorisé une collaboration plus étroite avec d'autres acteurs, notamment une intensification des travaux avec les autorités des pays partenaires et la société civile (voir le Paragraphe 35 du Rapport). Il s'agit là d'un progrès important alors que le partenariat est devenu si essentiel pour permettre aux membres du CAD d'obtenir des résultats en matière de développement au-delà de l'aide.

21. La coordination à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix reste inégale (voir le Paragraphe 148 du Rapport). La coordination et la cohérence internes ont commencé à s'améliorer, certains Adhérents ayant procédé à une réorganisation interne. Cet effort doit se poursuivre, mais des changements organisationnels et institutionnels sont nécessaires pour abandonner les modèles centrés sur l'organisation et lancer des travaux plus collectifs sur la programmation et le financement.

22. La sensibilité aux conflits est de plus en plus comprise et intégrée dans les mécanismes de développement et d'aide humanitaire (voir le Paragraphe 147 du Rapport). L'approche traditionnelle consistant à « ne pas nuire » évolue progressivement vers un effort conscient en faveur de la paix. Même si la compréhension conceptuelle de ce qui constitue la paix diffère d'une partie prenante à l'autre, il est peu probable que cette tendance s'inverse.

23. Une approche collective de la réponse à la crise n'est pas encore arrivée à maturité (voir le Paragraphe 40 du Rapport). L'approche reposant sur l'articulation a été conçue pour « décloisonner » l'engagement international dans les contextes fragiles et de crise. La segmentation de la réponse internationale demeure l'un des obstacles les plus durables à la mise en œuvre de la Recommandation du CAD. Il est important de prendre en compte les différences de nature, de mandat et d'activités entre les différentes dimensions de l'articulation. En ce sens, l'obstacle à une approche fondée sur l'articulation n'est pas que différents acteurs interviennent dans les mêmes contextes avec leur propre mandat et leurs

propres modalités, mais qu'un état d'esprit segmenté empêche les interactions entre ces différents acteurs.

#### ***4.1.2. Programmation à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix***

24. La prévention des conflits n'est toujours pas une priorité (voir le paragraphe 58 du Rapport). L'augmentation constante, à l'échelle mondiale, de la part de l'aide publique au développement (APD) allouée par les membres du CAD aux besoins humanitaires met en évidence la réduction concomitante de la part consacrée à la prévention des conflits depuis l'adoption de la Recommandation du CAD. Cette tendance reflète le nombre accru de crises, y compris celles qui suscitent un vif intérêt politique et, par conséquent, des allocations humanitaires élevées. Cependant, elle reflète aussi le défi permanent que représente toute entreprise de prévention. Le grand public et les responsables de l'action publique ne réalisent pas encore l'importance de dépenser des ressources publiques limitées dans des contextes où la crise et la violence demeurent un risque.

25. L'objectif de paix de l'approche fondée sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix reste difficile à atteindre (voir le Paragraphe 32 du Rapport). Les acteurs de la paix, notamment les diplomates en poste dans les ambassades et les médiateurs, doivent mieux comprendre la valeur ajoutée des évaluations du développement et/ou de l'aide humanitaire pour leurs propres travaux d'analyse. Dans les contextes de conflit, il est essentiel que les acteurs du développement aient conscience de l'économie politique du conflit pour aligner leur engagement sur les objectifs de paix et de prévention des conflits. Un tel alignement ne peut être obtenu sans accroître à la fois la tolérance au risque et accélérer les processus administratifs.

26. Les approches centrées sur l'humain gagnent en importance (voir le Paragraphe 73 du Rapport). La Recommandation du CAD encourage les Adhérents à mettre davantage l'accent sur le développement inclusif et les droits humains. En particulier, l'approche intégrée promue par l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix permet de s'attaquer à un large éventail de vecteurs de fragilité et, par conséquent, de s'attaquer aux questions des inégalités et de l'exclusion économique et sociale, y compris dans les contextes de déplacement interne et de réfugiés, en appréhendant mieux leur impact sous-jacent sur les conflits.

27. Les facteurs de résilience et les moteurs du changement ne sont pas suffisamment pris en compte (voir le Paragraphe 31 du Rapport) : Les crises sont le reflet d'un réseau complexe de dynamiques dans toutes les dimensions de la fragilité. Les nombreuses analyses étant conçues pour guider des programmes et leur financement, elles tendent mal identifier les facteurs de résilience et les moteurs de changement qui jouent un rôle déterminant dans la promotion du développement humain, de la cohésion sociale, de la consolidation de la paix et de la résilience face aux chocs, y compris par le biais du développement piloté au niveau local. Si les analyses peuvent mesurer « les besoins » des plus vulnérables, elles rendent rarement compte de l'impact d'une crise sur ceux qui ne sont pas les plus vulnérables, mais peuvent néanmoins avoir un fort impact sur les dynamiques sociales, économiques ou politiques.

28. Le développement piloté au niveau local est au cœur des débats sur les politiques en matière de coopération pour le développement. L'adaptation au contexte local vise à modifier la nature de la relation entre les Adhérents et les parties prenantes locales au service d'objectifs de développement communs. Soutenir le développement piloté au niveau local consiste moins à aider les acteurs locaux à s'orienter dans l'accès aux financements internationaux qu'à accepter les risques, les divergences de vues et des priorités différentes.

Il faut pour cela mettre en place un environnement dans lequel l'espace civique peut prospérer ou la gouvernance locale peut produire des résultats. Elle devrait donc déboucher sur un engagement à long terme substantiel qu'un nombre accru de programmes à court terme ne peut pas susciter.

29. L'aide humanitaire devient l'outil par défaut de réponse aux crises (voir le Paragraphe 59 du Rapport). Les contextes de crise - dans lesquels les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix sont les plus pertinentes - ne se prêtent pas toujours facilement à la programmation en matière de consolidation de la paix ou de prévention des conflits, ou à la coopération pour le développement de manière plus générale. Dans nombre de ces contextes, des régimes de sanction économique ou politique s'appliquent, et les fonds humanitaires sont souvent simplement le moyen le plus pratique pour les membres du CAD de rester engagés.. L'aide humanitaire est adaptée pour aider les populations - du moins les plus vulnérables qui sont accessibles – et pour fonctionner sans leadership du gouvernement et malgré les régimes de sanction. Elle fait également consensus dans l'opinion publique. L'aide humanitaire est donc un outil pratique de réponse aux crises. Il convient toutefois de prêter attention à l'utilisation des fonds et des acteurs humanitaires pour de la fourniture de services de base ou de la prévention des conflits, en particulier dans les contextes de conflit prolongé, car cela laisse moins de ressources pour l'aide vitale et comporte un risque élevé de saper la neutralité des acteurs humanitaires.

#### ***4.1.3. Le financement à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix***

30. Des efforts importants ont été déployés pour adapter les pratiques de financement et participer à l'élaboration de stratégies de financement à l'appui des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. De nombreux mécanismes et efforts existent déjà pour cartographier ou acheminer les apports de financement du développement dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit, au moins au sein des propres organisations des Adhérents. La participation accrue à l'élaboration de stratégies de financement conjointement avec d'autres acteurs au niveau des pays est une évolution positive.

31. Les stratégies collectives de financement envisagées par la Recommandation du CAD n'en sont qu'à leurs débuts. Sur la base de l'évolution positive évoquée ci-dessus, il sera important de franchir une nouvelle étape en soutenant et en normalisant l'utilisation des flux de financement de l'action humanitaire, du développement et de la recherche de la paix afin de travailler ensemble de manière plus cohérente. Lorsque les ambitions des Adhérents et au-delà en matière de développement et de paix s'alignent les unes aux autres, il est important d'adopter une approche stratégique, performante et coordonnée des choix de financement et de programmation afin d'accroître l'impact des efforts déployés par les Adhérents pour soutenir la transition vers la paix et obtenir des résultats au regard du développement.

32. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Recommandation du CAD sont louables, car ils ont nécessité un leadership et un travail de fond considérables pour atteindre et surmonter les obstacles. Sans surprise, des difficultés subsistent, et elles sont considérables. Il n'a jamais été facile d'obtenir un soutien international pour remédier aux fragilités des pays, empêcher les conflits de dégénérer en violence et saper les acquis durement acquis en matière de développement, voire venir en aide aux populations les plus touchées par les crises. L'objectif proposé par la Recommandation du CAD n'est pas de simplifier l'engagement international, mais d'en accroître l'efficacité.

33. Le potentiel de la Recommandation du CAD ne pourra pas être pleinement exploité sans un changement fondamental des modèles et de l'architecture actuels de réponse à la crise. En dépit des efforts déployés, encouragés par la Recommandation du CAD, le modèle actuel de réponse aux crises de la communauté internationale maintient globalement des approches segmentées. En mettant en lumière les progrès accomplis par les Adhérents dans la mise en œuvre et la diffusion de la Recommandation du CAD, ce Rapport met en lumière certains obstacles majeurs, qui ont trait en particulier à la notion même de la façon dont les crises sont perçues et dont l'engagement et la responsabilité au niveau international devraient être établis. La mise en œuvre effective de la Recommandation du CAD nécessite une analyse solide des défis qui subsistent et qui sont exposés dans ce Rapport (voir les Paragraphes 31, 40, 58, 118 et 148). Étant donné que les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix font intervenir un éventail d'acteurs beaucoup plus large que les Adhérents à la Recommandation du CAD, les Adhérents peuvent jouer un rôle déterminant pour faire face aux choix difficiles et aux changements qui sont à la fois nécessaires et possibles pour renforcer la cohérence et la complémentarité lorsqu'ils interviennent dans des contextes fragiles ou touchés par un conflit.

## 4.2. Diffusion

34. Dans l'ensemble, les Adhérents ont déployé des efforts notables pour diffuser la Recommandation du CAD à de multiples niveaux et par divers canaux, notamment dans le cadre de discussions et de réunions liées aux examens par les pairs réalisés par le CAD, d'échanges de vues dédiés et/ou de formations. Les Adhérents ont également contribué à la diffusion de la Recommandation du CAD dans d'autres enceintes qui ont adopté des approches axées sur le Nexus.

35. Parallèlement, le Secrétariat CAD/INCAF a également pris des mesures spécifiques pour mieux faire connaître la Recommandation du CAD et mieux en connaître le contenu, notamment en organisant diverses manifestations et en y participant, dont plusieurs manifestations internationales à haut niveau.

36. Le Dialogue CAD-Nations Unies est également considéré par les Adhérents comme une plateforme unique importante, utile et appréciée pour partager et diffuser l'expérience et les bonnes pratiques concernant la mise en œuvre de la Recommandation du CAD, même s'il pourrait contribuer davantage à permettre aux approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix de réaliser pleinement leur potentiel dans les contextes nationaux.

## 4.3. Maintien de la pertinence

37. La Recommandation du CAD est devenue une norme commune largement acceptée, au-delà des membres du CAD. Avec l'adhésion de plusieurs entités des Nations Unies, le dialogue sur les politiques à suivre concernant la mise en œuvre de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix est également ancré dans le système multilatéral, ce qui permet une mise en œuvre plus cohérente et plus pertinente des approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

38. Dans l'ensemble, les Adhérents considèrent que la Recommandation du CAD répond à son objectif et que les objectifs, les problématiques, les défis et les bonnes pratiques qui la sous-tendent restent pertinents. L'évolution du contexte et les lacunes actuelles dans la mise en œuvre de la Recommandation du CAD ont mis en évidence le maintien de sa pertinence.

## 5. Propositions

39. Compte tenu de ce qui précède, afin de soutenir davantage la mise en œuvre et la diffusion de la Recommandation du CAD, le CAD est invité à :

- a) prendre note et déclassifier le Rapport figurant en Annexe ;
- b) encourager les Adhérents à:
  - (i) Poursuivre leurs efforts pour favoriser la mise en œuvre de la Recommandation du CAD, y compris au niveau des pays ;
  - (ii) Continuer de diffuser la Recommandation du CAD, notamment en nouant des relations actives avec les non-Adhérents jouant un rôle de coordination et de financement ; et
  - (iii) Traiter les principales difficultés mises en évidence dans la section Synthèse et conclusions du présent Rapport, en particulier Paragraphes [31, 40, 58, 118 et 148].
- c) inviter l'INCAF à :
  - (i) Continuer de faire office de forum d'échange d'informations et d'expériences sur la mise en œuvre et la diffusion de la Recommandation du CAD ;
  - (ii) Aider les Adhérents à relever les principaux défis exposés dans le Résumé et les Conclusions de ce Rapport, en particulier Paragraphes [31, 40, 58, 118 et 148], notamment en poursuivant l'analyse, le partage des bonnes pratiques et le suivi, ainsi qu'en étudiant la possibilité d'élaborer des orientations à l'appui de la mise en œuvre de la Recommandation du CAD;
  - (iii) Rendre compte au CAD de la mise en œuvre, de la diffusion et du maintien de la pertinence de la Recommandation du CAD dans dix ans.

*Annexe A. Rapport sur la mise en œuvre  
de la Recommandation du CAD sur l’articulation entre  
action humanitaire, développement et recherche de la paix*

*Table des matières*

<b>1. Contexte.....</b>	<b>2</b>
<b>2. Méthodologie.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Processus .....</b>	<b>4</b>
<b>4. Résumé .....</b>	<b>5</b>
4.1. Mise en œuvre.....	5
4.2. Diffusion .....	8
4.3. Maintien de la pertinence.....	8
<b>5. Propositions.....</b>	<b>9</b>
<b>Annexe A. Rapport sur la mise en œuvre de la Recommandation du CAD sur l’articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.....</b>	<b>10</b>
<b>1. Contexte.....</b>	<b>11</b>
<b>2. Méthodologie.....</b>	<b>16</b>
<b>3. Mise en œuvre .....</b>	<b>20</b>
Pilier 1 sur la coordination entre action humanitaire, développement et recherche de la paix .....	20
Pilier 2 sur la programmation au sein de l’articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix .....	41
Pilier 3 sur le financement de l’articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.....	73
<b>4. Diffusion .....</b>	<b>82</b>
<b>5. Synthèse et conclusions .....</b>	<b>86</b>
Mise en œuvre.....	87
Diffusion .....	89
Maintien de la pertinence.....	90
Prochaines étapes.....	91
Références.....	92

## 1. Contexte

1. La Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (HDP) [[OECD/LEGAL/5019](#)] est né de la volonté des membres du CAD de renforcer la cohérence et les synergies entre l'aide humanitaire, les objectifs de paix et la coopération pour le développement dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit.

2. La Recommandation du CAD est née de la prise de conscience qu'il est particulièrement urgent de repenser les modalités d'interaction de ces composantes dans un contexte mondial marqué par un nombre croissant de crises, qui exercent des pressions croissantes sur les ressources financières et les contraintes budgétaires globales. L'engagement international dans les contextes de crise est truffé d'occasions manquées d'améliorer les connexions - et donc de renforcer l'efficacité des synergies - entre les différentes dimensions de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. L'interaction entre les objectifs de coopération pour le développement, d'aide humanitaire et de recherche de la paix doit être améliorée.

3. Au cœur du renforcement de la cohérence des efforts déployés dans le cadre du HDP se trouve l'objectif de réduire efficacement les besoins, les risques et les vulnérabilités des populations en donnant la priorité à « la prévention toujours, au développement chaque fois que possible, à l'action humanitaire si nécessaire » - et en reconnaissant les liens d'interdépendance qui existent entre ces différentes composantes. En 2020, 63 % de l'APD bilatérale brute des membres du CAD destinée aux contextes fragiles ont été affectés à la composante développement, 25 % à la composante humanitaire et 12 % à la composante paix (OECD, 2022<sup>[1]</sup>).

4. Le système de réponse aux crises mis en place au fil des ans par la communauté internationale peine à s'adapter aux caractéristiques des conflits ainsi qu'à l'ampleur et à la durée des crises. Ces défis se traduisent par une pression croissante pour répondre aux besoins de financement. Malgré l'accroissement de l'aide humanitaire, il en résulte un déficit de financement entre les besoins humanitaires et les fonds alloués. Elle a également entraîné des contraintes de ressources pour les volets développement et paix. La non-viabilité des réponses actuelles à la crise appelle à repenser en profondeur les modèles de réponse à la crise.

5. La disponibilité des ressources et des financements n'est qu'une partie du problème. Compte tenu de la durée prolongée des crises, la ligne de démarcation autrefois très rigide entre ce qui est considéré comme des besoins humanitaires ou de développement s'est estompée, tandis que les sources de financement sont restées plutôt cloisonnées. Cela crée des inefficiences lorsque l'engagement en temps de crise est fondé autant sur le type de financement disponible que sur une évaluation approfondie des besoins qui tient compte des multiples dimensions des crises, du potentiel de résilience locale et des résultats en matière de paix. L'aide humanitaire et la coopération pour le développement peuvent jouer un rôle positif, ou négatif, dans la réalisation des objectifs de paix et la prévention des conflits.

6. Conscient de ces difficultés, le CAD s'est engagé à adopter des approches plus globales et cohérentes de l'action dans le cadre du HDP. Au cours de ses réunions à haut niveau et au niveau des directeurs de l'INCAF en 2017, le CAD a examiné les mesures à prendre pour faire face à ces tendances. Peu après, il a organisé une Table ronde à haut niveau en 2018 sur la concrétisation de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix : principes et approches pour renforcer et accélérer la cohérence des politiques dans ces domaines (OECD, 2018<sup>[2]</sup>). Réunissant plus de 100 représentants de haut rang de membres du CAD, du système multilatéral et de la société civile, cette manifestation a mis en lumière le caractère central et la pertinence fondamentale

des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, et a alimenté un processus inclusif d'élaboration de la Recommandation du CAD.

7. En février 2019, le CAD a adopté la Recommandation du CAD afin de fournir un cadre complet pour soutenir, encourager et mettre en œuvre des actions humanitaires, de développement et de recherche de la paix plus collaboratives, cohérentes et complémentaires, en particulier dans les situations de fragilité ou marquées par un conflit, et pour honorer ses engagements internationaux et régionaux dans ce domaine. Les approches du HDP ont été conçues pour les contextes fragiles, les situations de conflit ou les situations de risque de conflit dues à la fragilité ou à une crise. En effet, en l'absence de crise, il n'y a aucune raison pour que le secteur humanitaire soit actif, et en l'absence de risques de conflit ou de conflit, l'objectif de paix et les opérations liées à la paix sont moins importants. Les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix reconnaissent le rôle du développement dans le soutien à la paix et la consolidation de l'action humanitaire.

8. Étant donné que la cohérence et la coordination entre les organisations opérant dans des contextes fragiles ou touchés par un conflit sont au cœur de la Recommandation du CAD, plusieurs entités des Nations Unies ont adhéré à la Recommandation du CAD rapidement après son adoption. Fin 2023, sept entités des Nations Unies (l'OIM, le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Programme alimentaire mondial) avaient adhéré à la Recommandation du CAD, tandis que le Secrétariat des Nations Unies et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme participaient aux discussions dans le contexte du CAD Dialogue CAD-Nations Unies et qui reconnaissent la valeur de la Recommandation du CAD. En 2023, des discussions étaient en cours avec plusieurs autres entités des Nations Unies qui ont exprimé le souhait d'étudier la possibilité d'adhérer à la Recommandation du CAD, ce qui témoigne de la poursuite de l'action publique autour de la Recommandation du CAD cinq ans après son adoption.

9. La Recommandation du CAD est une norme unique en son genre qui vise à renforcer l'efficacité de l'action collective dans les environnements fragiles et dans les contextes touchés par un conflit ou exposés à un risque de conflit. Elle rassemble une vaste coalition pour soutenir le changement et l'apprentissage par des approches efficaces de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, en particulier entre les entités bilatérales et multilatérales. La Recommandation du CAD s'articule autour de trois piliers complémentaires et interdépendants, axés sur les questions de coordination, de programmation et de financement. Composée de 11 dispositions, la Recommandation du CAD s'appuie sur les expériences, les enseignements tirés et les exemples de bonnes pratiques recensés par les acteurs du HDP, et recense des mesures spécifiques qui faciliteraient la mise en œuvre des approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (voir Encadré 1.1).

### Encadré 1.1. Onze recommandations d'action de la Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix

**RECOMMANDE** aux Adhérents de mieux **COORDONNER** l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

1. Entreprendre des analyses conjointes, tenant compte des risques et tenant compte de la problématique femmes-hommes, des causes profondes et des facteurs structurels des conflits, ainsi que des facteurs positifs de résilience et des résultats collectifs intégrant l'action humanitaire, le développement et la paix (HDP).
2. Fournir des ressources appropriées pour donner aux dirigeants les moyens d'assurer une coordination efficace par Rapport à son coût dans l'architecture du HDP.
3. Utiliser l'engagement politique et d'autres outils, instruments et approches à tous les niveaux pour prévenir les crises, résoudre les conflits et consolider la paix.

**RECOMMANDE** aux Adhérents de mieux **PROGRAMMER** l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

1. Donner la priorité à la prévention, à la médiation et à la consolidation de la paix, en investissant dans le développement chaque fois que possible, tout en veillant à ce que les besoins humanitaires immédiats soient satisfaits.
2. Placer l'humain au centre, lutter contre l'exclusion et promouvoir l'égalité femmes-hommes.
3. Veiller à ce que les activités ne soient pas préjudiciables, à ce qu'elles tiennent compte des conflits afin d'éviter des conséquences négatives involontaires et à ce qu'elles aient le plus d'effets positifs possible sur l'ensemble des actions menées dans le cadre du HDP.
4. Aligner la programmation concertée sur l'environnement de risque.
5. Renforcer les capacités nationales et locales.
6. Investir dans l'apprentissage et les données factuelles à l'échelle de l'ensemble des actions du HDP.

**RECOMMANDE** que les Adhérents assurent un meilleur **FINANCEMENT** de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

1. Élaborer des stratégies de financement du HDP fondées sur des données probantes à de multiples niveaux, en échelonnant et en échelonnant efficacement les apports de financement les plus appropriés.
2. Recourir dans la mesure du possible à un financement prévisible, flexible et pluriannuel.

Source : (OECD, 2019<sup>(3)</sup>).

10. Tous les membres du CAD-OCDE, l'Union européenne et sept entités des Nations Unies ont adhéré à la Recommandation du CAD, pour un total de 39 Adhérents<sup>2</sup> (ci-après les « Adhérents »). Tous les Adhérents ont activement mis en œuvre les dispositions de la Recommandation du CAD et 35 Adhérents<sup>3</sup> sont couverts par le présent Rapport.

11. L'adhésion de non-membres du CAD souligne la nécessité pour les membres du CAD et les entités des Nations Unies de travailler en étroite collaboration pour une mise en œuvre efficace des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. À cet effet, un Dialogue informel CAD-Nations Unies a été mis en place en 2020 pour entretenir la dynamique autour de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Il réunit les Adhérents du CAD, les sept entités des Nations Unies Adhérentes, ainsi que plusieurs entités des Nations Unies ayant le statut d'Observateur auprès de l'INCAF (le Bureau de la coordination des activités de développement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix [[C\(2022\)208](#)]) (voir Encadré 1.2). Le Dialogue CAD-Nations Unies sert à identifier les obstacles concrets aux approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix que seul le dialogue sur les politiques entre les Adhérents du CAD et les entités des Nations Unies Adhérentes peut aider à lever.

---

<sup>2</sup> Bien que comptabilisée dans le nombre d'Adhérents, l'Estonie - 32e et dernier membre du CAD - n'est pas incluse dans cette analyse ou ce Rapport, car elle a rejoint le CAD après avoir rempli le questionnaire de 2023 et suivi le processus de collecte et de compilation des données qui s'y Rapportent.

<sup>3</sup> Le Fonds des Nations Unies pour la population, la Slovénie et le Luxembourg ne sont pas inclus dans le processus de collecte de données car ils n'ont pas participé au questionnaire de 2023 et ne sont couverts par aucun des autres outils de suivi utilisés (voir la section 2 sur la méthodologie).

### **Encadré 1.2. Efforts déployés dans l'ensemble du système des Nations Unies pour faire progresser la collaboration entre action humanitaire, développement et recherche de la paix**

Le Bureau de la coordination des activités de développement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix participent activement au Dialogue CAD-Nations Unies et s'emploient à faire progresser la collaboration entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (HDP). Ils ont accompli des progrès notables pour remédier aux goulets d'étranglement systémiques, en collaborant avec les coordonnateurs résidents/coordonnateurs humanitaires (CR/HC) et leurs équipes afin de promouvoir la cohérence et de faciliter la collaboration autour d'analyses conjointes et de la planification des interventions pour faciliter une prise en compte précoce des solutions en matière de prévention, de construction de la paix, de résilience et de développement. En 2022, ils ont réuni les Coordonnateurs résidents dans les contextes fragiles dans le cadre d'un atelier conjoint visant à renforcer le dialogue avec les Coordonnateurs résidents/Coordonnateurs résidents et leur soutien afin qu'ils s'acquittent de manière cohérente de leurs mandats en matière d'action humanitaire, de développement et de recherche de la paix. Ils ont également élaboré conjointement des orientations à l'intention des Coordonnateurs résidents/Coordonnateurs résidents sur les moyens de mobiliser les trois fonds de financement commun mondiaux (le Fonds conjoint pour les Objectifs de développement durable [ODD], le Fonds central pour les interventions d'urgence et le Fonds pour la consolidation de la paix). Grâce à une communauté de pratique pour les bureaux des Coordonnateurs résidents sur l'inclusion des acteurs humanitaires dans les processus d'analyse et de planification du développement, ils augmentent le soutien direct aux Coordonnateurs résidents/Coordonnateurs résidents. Les données issues des enquêtes mondiales menées par les Nations Unies auprès de l'ensemble des gouvernements partenaires mettent en évidence une perception positive croissante de la façon dont les entités des Nations Unies permettent une collaboration plus étroite entre les actions du HDP. Toutefois, les équipes de pays des Nations Unies déclarent que garantir des flux de financement appropriés dans des contextes complexes constitue un défi de taille. Le Comité directeur conjoint pour faire progresser la collaboration entre l'aide humanitaire et le développement, coprésidé par le Bureau de la coordination des activités de développement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Programme des Nations Unies pour le développement, jouera un rôle important pour faire progresser la collaboration au titre du HDP, en complément des efforts déployés par les Adhérents pour mettre en œuvre la Recommandation du CAD.

En outre, le Comité permanent interorganisations a collaboré avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à l'élaboration d'une note consultative pratique à l'intention des coordinateurs de pôles d'activités, visant à faire progresser les approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

Note : Le Comité permanent interorganisations est un forum de coordination humanitaire de haut niveau du système des Nations Unies. Il réunit les chefs de secrétariat de 18 organisations et consortiums afin de formuler des politiques, de fixer des priorités stratégiques et de mobiliser des ressources en réponse à des crises humanitaires.

12. Ce Rapport analyse les efforts déployés par les Adhérents pour mettre en œuvre les principes de la Recommandation du CAD, conformément à l'instruction donnée par le CAD de suivre la mise en œuvre de la Recommandation et d'en rendre compte. Lors de l'adoption

de la Recommandation du CAD, le CAD a chargé l'INCAF, au Paragraphe X, de : « (a) faire office de forum d'échange d'informations sur les expériences de mise en œuvre de la présente Recommandation du CAD ; (b) suivre la mise en œuvre de la présente Recommandation du CAD dans le cadre des mécanismes existants ; et (c) faire Rapport au CAD dans les cinq ans suivant l'adoption de la présente Recommandation du CAD, puis tous les dix ans ». L'objectif de ce Rapport est donc d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Recommandation du CAD par les Adhérents au niveau agrégé et de tirer des conclusions sur la diffusion et le maintien de la pertinence de la Recommandation, ainsi que sur la nécessité éventuelle de la modifier ou de prendre de nouvelles mesures pour soutenir sa mise en œuvre et sa diffusion.

13. Ce Rapport est axé sur la mise en œuvre, la diffusion et le maintien de la pertinence de la Recommandation du CAD et ne rend donc compte que des efforts et des défis liés à la mise en œuvre de la Recommandation du CAD et des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix par les Adhérents. Pour appréhender l'ensemble des progrès et des défis liés à la mise en œuvre des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix au niveau mondial ou au niveau des pays, il est important de réfléchir aux travaux et aux contributions d'une série de parties prenantes clés qui vont au-delà des Adhérents à la Recommandation du CAD. Par conséquent, l'analyse et les exemples fournis dépassent le cadre des Adhérents pour inclure des réflexions et des références aux principaux acteurs non-Adhérents (c'est-à-dire le système des Nations Unies dans son ensemble, les institutions financières internationales, les organisations non gouvernementales internationales et les organisations non gouvernementales, etc.) le cas échéant, et pour permettre, dans la mesure du possible, une évaluation plus complète de la collaboration dans le cadre du « Nexus ».

## 2. Méthodologie

14. Des mécanismes distincts ont été mis à profit pour suivre et évaluer la mise en œuvre de la Recommandation du CAD par les Adhérents, en recueillant des informations sur les bonnes pratiques ainsi que sur les difficultés et les lacunes actuelles dans la mise en œuvre de la Recommandation du CAD. Le suivi de la Recommandation du CAD et l'élaboration du Rapport ont été rendus possibles grâce à l'utilisation de plusieurs outils complémentaires (voir Tableau 2.1) :

- Le **processus des examens par les pairs réalisés par le CAD** est au cœur du suivi et de la notification des efforts déployés par les Adhérents du CAD pour mettre en œuvre les principes énoncés dans les Recommandations du CAD. Ce processus bénéficie d'une analyse approfondie des systèmes de coopération pour le développement des membres du CAD et, grâce aux visites dans les pays et territoires partenaires, permet également d'intégrer les éclairages des partenaires locaux et un retour d'information constructif sur les forces et les défis.
- Le **Dialogue CAD-Nations Unies sur la mise en œuvre de la Recommandation du CAD** a également constitué une source d'informations et de données factuelles depuis l'adhésion de sept entités des Nations Unies à la Recommandation du CAD.
- Sur la base d'un **exercice préliminaire d'état des lieux réalisé en 2021, l'édition 2022 [Examen intermédiaire de l'état d'avancement du projet sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix](#)** a produit des données quantitatives et qualitatives utiles et des éclairages fondés sur de multiples sources : les Adhérents membres du CAD et des entités des Nations Unies, et les homologues des administrations nationales et de la société civile dans les pays et

territoires partenaires d'accueil, fournissant ainsi une base de données factuelles plus complète et plus critique.

- Une **analyse documentaire** complète ce processus. De fait, depuis sa création, les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix qui sont intégrées dans la Recommandation du CAD ont donné lieu à de nombreuses recherches conceptuelles et programmatiques. Bien que ces travaux soient principalement liés à l'aspect humanitaire de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, ils constituent une riche source d'informations et d'études par pays.
- **Un questionnaire a été diffusé auprès de tous les Adhérents en mars 2023** afin d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Recommandation au niveau agrégé, de recenser les difficultés de mise en œuvre et les exemples de bonnes pratiques, d'améliorer la base de données et d'assurer la comparabilité des données entre tous les Adhérents [[DCD/DAC\(2023\)19](#)].

Tableau 2.1. Outils utilisés pour suivre et évaluer la mise en œuvre de la Recommandation du CAD par les Adhérents

	Adhérents du CAD et les entités des Nations Unies Adhérentes	Bilan intermédiaire (2021)	Examens par les pairs réalisés par le CAD (2019-23)	Questionnaire (mars-juin 2023)
1.	Australie	Non	Non	Oui
2.	Autriche	Non	Oui	Oui
3.	Belgique	Oui	Oui	Oui
4.	Canada	Oui	Non	Oui
5.	République tchèque	Oui	Oui	Oui
6.	Danemark	Non	Oui	Oui
7.	Estonie <sup>4</sup>	x	x	x
8.	Finlande	Non	Non	Oui
9.	France	Non	No <sup>1</sup>	Oui
10.	Allemagne	Oui	Oui	Oui
11.	Grèce	Non	Non	Oui
12.	Hongrie	Non	Oui	Oui
13.	Islande	Non	Oui	examen par les pairs de 2022 <sup>2</sup>
14.	Irlande	Oui	Oui	Oui
15.	Italie	Oui	Oui	Oui
16.	Japon	Non	Oui	Oui
17.	Corée	Non	No <sup>1</sup>	Oui
18.	Lituanie	Non	Non	Oui
19.	Luxembourg	Non	Non	Non
20.	Pays-Bas	Non	Oui	examen par les pairs de 2022 <sup>2</sup>
21.	Nouvelle-Zélande	Non	Oui	examen par les pairs de 2022 <sup>2</sup>
22.	Norvège	Non	Oui	Oui
23.	Pologne	Non	Oui	examen par les pairs de 2023 <sup>2</sup>
24.	Portugal	Oui	Oui	Oui
25.	République slovaque	Non	Non	Non
26.	Slovénie	Non	Oui	Oui
27.	Espagne	Oui	Oui	Oui
28.	Suède	Oui	Non	examen à mi-parcours 2023 <sup>3</sup>
29.	Suisse	Oui	Non	Oui
30.	Royaume-Uni	Non	Oui	Oui
31.	États-Unis	Non	Oui	Oui
32.	Union européenne	Oui	Non	Oui
33.	Organisation internationale pour les migrations	Oui	s.o	Oui
34.	Programme des Nations Unies pour le développement	Oui	s.o	Oui
35.	Fonds des Nations Unies pour la population	Oui	s.o	Non
36.	Programme des Nations Unies pour les établissements humains	Oui	s.o	Oui
37.	HCR	Oui	s.o	Oui
38.	Fonds des Nations Unies pour l'enfance	Oui	s.o	Oui
39.	Programme alimentaire mondial	Non	s.o	Oui
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>35</b>

1. Pays ayant engagé un processus d'examen par les pairs au second semestre de 2023, mais dont les résultats ne sont pas directement inclus dans ce Rapport. La collecte et l'analyse des données utilisées pour étayer ce Rapport sont antérieures à octobre 2023.

2. Inclut les éléments fournis par le pays sous la forme de sa récente contribution à la préparation de l'exercice d'examen par les pairs (auto-évaluation, annexe dédiée, etc.) et sert de solution de rechange au questionnaire.

3. Comprend les discussions et les éléments fournis par le pays dans le contexte de son récent examen à mi-parcours. Les examens à mi-parcours se déroulent entre deux processus d'examen par les pairs (généralement après les trois premières années) et permettent une évaluation intermédiaire des progrès accomplis par le pays au regard des recommandations de l'examen par les pairs.

4. L'Estonie a rejoint le CAD le 4 juillet 2023, après avoir rempli le questionnaire de 2023. Elle n'est donc pas incluse dans le présent Rapport.

Note : x = sans objet ; CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies. Le tableau reflète la participation aux différents outils de suivi et de notification.

15. L'un des objectifs importants de l'exercice de notification est de permettre l'apprentissage mutuel entre les Adhérents. L'apprentissage mutuel passe par l'identification des bonnes pratiques, des difficultés et des lacunes dans la mise en œuvre de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. L'exercice de notification encourage également une réflexion sur le maintien de la pertinence de la Recommandation du CAD et sur la question de savoir si elle pourrait nécessiter des modifications à la lumière de l'expérience acquise par les Adhérents, ou si des mesures supplémentaires pourraient être nécessaires pour soutenir sa mise en œuvre.

16. Le questionnaire a été une source importante d'informations pour ce Rapport, les résultats étant présentés tout au long du Rapport sous forme narrative et/ou de graphiques, le cas échéant. L'enquête comprenait à la fois des questions fermées pour lesquelles les Adhérents étaient invités à sélectionner un ou plusieurs choix pertinents et des questions ouvertes remplies directement par les Adhérents. Les réponses ont ensuite été analysées et compilées par le Secrétariat du CAD/INCAF afin d'en tirer des enseignements essentiels et des messages pertinents. Ces réponses peuvent être visualisées dans les graphiques présentés ci-après. Certaines questions pouvant donner lieu à plusieurs réponses, il arrive que le total (indiqué en pourcentage) des chiffres s'additionne à plus de 100. En outre, les Adhérents englobant à la fois les donateurs et les partenaires multilatéraux, les réponses sont ventilées par type d'Adhérent (c'est-à-dire que les réponses des membres du CAD et des entités des Nations Unies sont présentées sous forme de graphiques sur deux lignes différentes) afin de garantir la granularité de l'analyse et de la compréhension des tendances, des progrès accomplis et des défis restant à relever.

17. Le cas échéant, les différences entre les Adhérents membres du CAD et les entités des Nations Unies sont explicitées dans le texte afin d'ajouter un niveau d'analyse supplémentaire. Sur les 39 Adhérents à la Recommandation du CAD, 24 ont répondu au questionnaire, de même que six entités des Nations Unies Adhérentes. Les chiffres reflètent le pourcentage de réponses *par Rapport* au total des répondants au CAD et aux entités des Nations Unies pour chaque question, respectivement. Compte tenu du nombre relativement faible d'entités des Nations Unies et, par conséquent, de la petite taille de l'échantillon de Répondants d'entités des Nations Unies dans l'analyse, les conclusions doivent être lues avec prudence et ne peuvent pas être extrapolées au système des Nations Unies dans son ensemble au niveau mondial ou au niveau des pays.

18. L'INCAF a apporté son concours au suivi de la mise en œuvre de la Recommandation du CAD et à l'établissement de Rapports sur cette mise en œuvre. Entre 2019 et 2023, le Secrétariat du CAD/INCAF a participé à 21 processus d'examen par les pairs du CAD, analysant la mise en œuvre de la Recommandation du CAD par les Adhérents du CAD suivants : Autriche, Belgique, République tchèque (ci-après « Tchèque »), Danemark, France, Allemagne, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Japon, Corée, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Espagne, États-Unis, République slovaque

et Royaume-Uni. Les réunions régulières de l'INCAF et du Dialogue CAD-Nations Unies, ainsi que les initiatives stratégiques thématiques, ont également stimulé les travaux relatifs à des dispositions spécifiques, notamment dans les domaines des mécanismes de coordination, des évaluations conjointes, des stratégies de financement, etc.

19. Le Dialogue CAD-Nations Unies a également joué un rôle important dans la mise en œuvre de la Recommandation du CAD, en servant de plateforme unique rassemblant les Adhérents du CAD et les entités des Nations Unies Adhérentes (voir le Paragraphe 10 du Rapport). Mis en place à la suite de la première Table ronde à haut niveau sur le Partenariat pour la paix qui s'est tenue en 2019, le Dialogue CAD-Nations Unies est une plateforme informelle d'échange sur les politiques à suivre, qui se réunit régulièrement pour aborder et examiner certaines des questions complexes qui nécessitent des travaux conjoints entre les membres du CAD, les entités concernées des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales.

### 3. Mise en œuvre

20. Cette section présente une analyse de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Recommandation du CAD, en évaluant tour à tour chacune de ses dispositions. La structure du Rapport suit celle de la Recommandation et met l'accent sur les politiques et les pratiques susceptibles de favoriser une meilleure coordination, programmation et financement à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. L'analyse présentée dans ce Rapport donne une indication de l'ampleur de la mise en œuvre parmi les Adhérents, identifie les principales tendances et décrit les bonnes pratiques et les exemples innovants. Il met également en lumière les progrès accomplis depuis l'adoption de la Recommandation du CAD, les défis à relever et les lacunes à combler. Ce faisant, le présent Rapport favorise l'apprentissage collectif sur la meilleure façon de mettre en œuvre la Recommandation du CAD. L'analyse évalue également le maintien de la pertinence de la Recommandation du CAD et recense les domaines dans lesquels elle pourrait nécessiter d'être mise à jour, ou dans lesquels un développement plus collaboratif pourrait être justifié. Étant donné que les Adhérents membres du CAD et des entités des Nations Unies jouent - par nature - des rôles distincts, bien que complémentaires, dans la mise en œuvre de la Recommandation du CAD, ils seront analysés conjointement en tant qu'Adhérents ou séparément en tant qu'Adhérents membres du CAD et en tant qu'entités des Nations Unies Adhérentes le cas échéant, et leurs différences seront mises en évidence si nécessaire.

#### **Pilier 1 sur la coordination entre action humanitaire, développement et recherche de la paix**

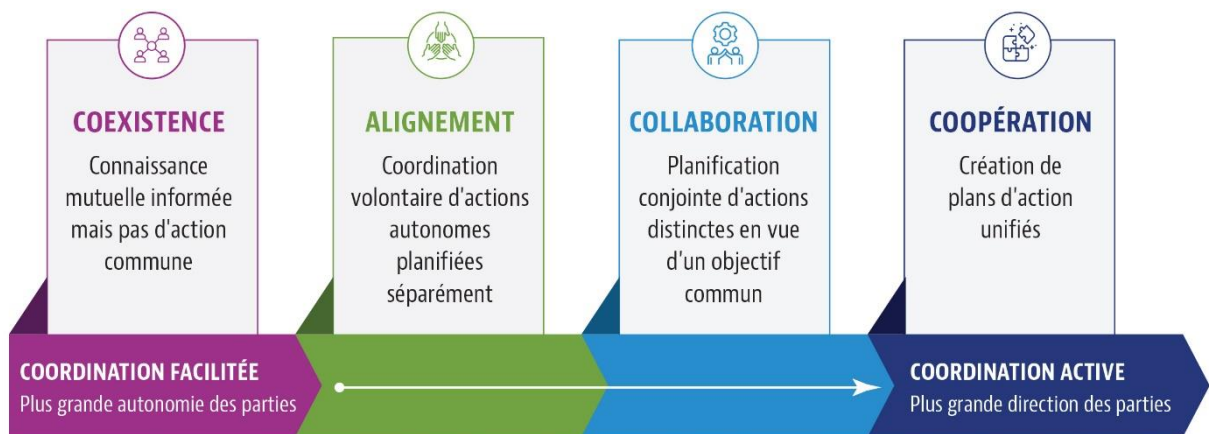
21. L'amélioration de la coordination entre les acteurs du HDP est un pilier essentiel de la Recommandation du CAD. La Recommandation du CAD a pour objet de renforcer la cohérence et la complémentarité des politiques et des opérations dans trois secteurs : l'action humanitaire, le développement et la paix. Par conséquent, la coordination est un élément central. La Recommandation du CAD vise à fournir aux Adhérents un cadre complet pour favoriser une action du HDP plus collaborative, cohérente et complémentaire, en particulier dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit. Il s'engage à s'appuyer sur les structures de coordination existantes et à les renforcer, notamment les systèmes des coordonnateurs résidents et des coordonnateurs humanitaires des Nations Unies pour la coordination du développement et de l'action humanitaire, respectivement. Dans le même temps, il est impératif de renforcer durablement la coordination du développement entre tous les acteurs

clés du développement - membres du CAD et banques multilatérales de développement (BMD) - afin de coordonner une approche commune pour réduire systématiquement les besoins, les risques et la vulnérabilité.

22. Pourquoi la coordination est-elle si difficile dans l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix ? La coordination exige des parties prenantes qu'elles collaborent de manière efficace, même lorsqu'elles ne partagent pas les mêmes priorités ou systèmes, ni ne comptent sur des structures, des outils de programmation ou de financement alignés ou compatibles. Dans une certaine mesure, la coordination à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix est d'autant plus difficile que les donateurs combinent rarement les trois composantes (action humanitaire, développement et recherche de la paix) dans les pays et territoires où ils interviennent. En outre, il n'est pas toujours simple de déterminer qui doit coordonner quoi et comment.

23. Dans la pratique, la coordination recouvre tout un spectre. Elle va de la coordination facilitée - qui implique le partage d'informations, la communication et l'alignement stratégique - à la coordination active impliquant des tactiques harmonisées, une responsabilité partagée et des programmes de fusion (voir Encadré 3.1). Il n'existe pas de « bon » espace unique sur ce spectre pour coordonner l'ensemble des trois piliers du HDP. Les caractéristiques d'un système de coordination dépendent du contexte opérationnel, de la diversité des parties prenantes et du stade de mise en œuvre du programme (Schreiber et Swithern, 2023<sup>[4]</sup>).

### Encadré 3.1. Continuum des niveaux de coordination



Source : Schreiber et Swiss (2023<sup>[4]</sup>).

#### ***Disposition 1 : Analyse conjointe des causes profondes et des facteurs structurels des conflits tenant compte de la problématique hommes-femmes et tenant compte des risques***

24. Afin de renforcer et d'améliorer la coordination entre les acteurs du HDP, cette disposition encourage l'identification de résultats collectifs par la collaboration et appelle

les Adhérents à entreprendre une analyse conjointe, tenant compte des risques et des disparités entre les sexes, des déterminants des conflits et des facteurs de résilience. Une analyse efficace repose sur la participation des principales parties prenantes au processus, notamment les populations touchées, les communautés locales, les autorités, les organisations de la société civile, les partenaires d'exécution et les donateurs, et doit être utilisée pour éclairer la planification du HDP en tenant compte des conflits et les résultats collectifs le cas échéant, dans le respect des principes humanitaires.

25. Les Adhérents font état d'évolutions positives, conformes aux tendances de 2022. La moitié des répondants à l'enquête déclarent que l'adoption de la Recommandation du CAD a facilité les changements structurels nécessaires à l'analyse du contexte dans l'ensemble des trois piliers, et un troisième affirme qu'elle a renforcé les initiatives en faveur d'une analyse coordonnée. Ce constat concorde avec les tendances mises en évidence dans le Rapport d'étape intermédiaire de 2022 (OECD, 2022<sup>[5]</sup>) (OECD, 2022<sup>[5]</sup>), qui soulignait les progrès accomplis dans la promotion d'une analyse contextuelle, d'une analyse des conflits et d'une planification concertées (voir Encadré 3.2).

### Encadré 3.2. Analyse et planification conjointes du contexte dans l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix

Plusieurs Adhérents ont renforcé leurs capacités internes et leurs mécanismes de coordination pour analyser les principaux facteurs de conflit à l'interface entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, tandis que d'autres l'ont fait en assurant la liaison et la coordination avec d'autres partenaires.

- **La Suède a uni ses forces avec d'autres pays dans des contextes spécifiques.** Sur la base de l'analyse de la crise humanitaire et de l'analyse multidimensionnelle de la pauvreté de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international, qui sous-tendent la mise en œuvre par l'Asdi de stratégies mondiales, régionales et bilatérales, la Suède a engagé un processus d'analyse conjointe à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix au Libéria, qui a abouti à sa stratégie-pays de coopération pour le développement pour la période 2016-2020. Éclairée par une analyse approfondie des conflits menée conjointement avec plusieurs partenaires extérieurs, la stratégie repose sur une compréhension commune parmi les parties prenantes des principaux facteurs de conflit.
- **L'Irlande a mis en place une nouvelle unité chargée de la paix et de la stabilité au sein du ministère des Affaires étrangères.** Cette unité, qui relève à la fois de la Division de la politique et de la Division de la coopération pour le développement, est une innovation structurelle dont l'objectif est de renforcer la cohérence des politiques dans le cadre du « nexus » en regroupant les aspects politiques et de coopération pour le développement des travaux de l'Irlande en faveur de la paix et de la stabilité. Cette unité servira de ressource stratégique et de soutien aux services centraux et, en particulier, aux ambassades d'Irlande, qui participent activement au dialogue politique et aux travaux de programmation à l'appui de la paix et de la stabilité et de la coordination de l'articulation. L'Irlande a également mis en place un groupe de coordination sur les situations de conflit et de fragilité qui rassemble des collègues travaillant sur tous les aspects des travaux menés dans le cadre de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, issus de différentes composantes du ministère des Affaires étrangères, afin de tirer des enseignements et d'assurer la coordination des approches.

26. À la suite de la Recommandation du CAD et des orientations complémentaires publiées par les Nations Unies et le Comité permanent interorganisations, des réalisations collectives à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix ont été adoptées dans plusieurs contextes. Le laps de temps qui s'écoule entre l'adoption des réalisations collectives et ce Rapport ne permet pas une évaluation complète, et le potentiel de ce processus n'est pas encore pleinement exploité. Toutefois, quelques éclairages se dégagent :

- Dans l'ensemble, l'identification des réalisations collectives reste un processus piloté par les Nations Unies et il est possible de l'ouvrir davantage, notamment en renforçant l'engagement des partenaires locaux (pays et territoires partenaires, communautés locales, etc.) et des membres du CAD.
- Les approches conjointes et collectives sont souvent entravées par le fait que chaque organisation a ses propres modèles de fonctionnement et processus. Pour surmonter ces obstacles et aligner les processus afin d'atteindre des objectifs communs ou des

« résultats collectifs », il faut donc que chaque partie prenante ait la volonté politique de le faire. Il est donc important de créer des incitations à l'appui d'approches coordonnées, en particulier lorsqu'il n'existe pas de mécanisme de coordination commun identifié et accepté à l'échelle du système international au-delà du système des Nations Unies.

- Des changements organisationnels et institutionnels sont nécessaires, notamment au stade de la planification, pour passer de modèles centrés sur l'organisation à des systèmes plus collectifs, dans le respect des mandats et des principes humanitaires. Il s'agit de favoriser un changement systémique (voir les Paragraphes 3 et 4).
- En outre, les réalisations collectives ne sont pas toujours définies de manière réaliste, liées à des considérations de financement et à des programmes politiques, et n'établissent pas nécessairement des processus inclusifs pour évaluer les possibilités d'actions conjointes. Il est essentiel que les principaux donateurs, en particulier, soient associés aux toutes premières étapes de la conception des réalisations collectives afin d'assurer leur soutien, leur financement et leur adhésion, ainsi que de bénéficier de l'influence politique que les donateurs peuvent offrir dans des contextes spécifiques (voir les dispositions 10 et 11).
- Enfin, il est important de noter que les réalisations collectives ne sont pas le seul indicateur de réussite des approches axées sur l'articulation, et que les principes de l'articulation peuvent également être mis en œuvre par le biais d'approches par portefeuille ou par zone, qui peuvent porter sur des engagements à plus petite échelle.

27. En dépit de certains progrès dans la réalisation d'analyses conjointes tenant compte des risques et des disparités entre les sexes sur les causes profondes et les déterminants structurels des conflits, la plupart des Adhérents continuent de se heurter à des obstacles qui les empêchent d'obtenir de meilleurs résultats (voir Graphique 3.1).

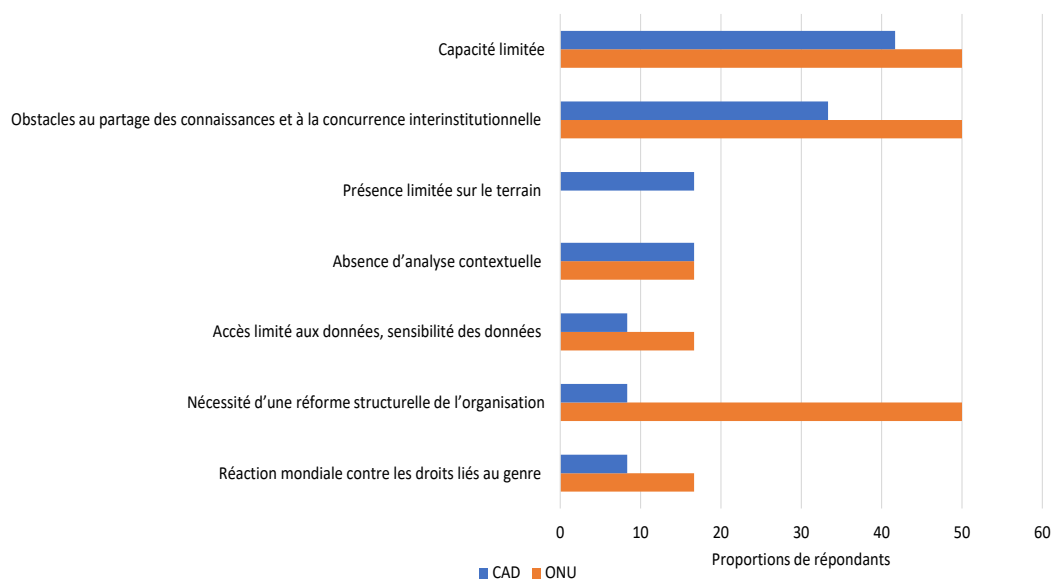
- Les Adhérents notent la dimension politique de l'analyse des conflits, ce qui donne à penser que les évaluations sont rarement politiquement neutres, ce qui complique l'analyse conjointe. Cela a une incidence sur les efforts qui peuvent être déployés pour partager les analyses quantitatives sur la réponse et la gestion de crise, accéder aux données ou convenir de ce qui doit être mesuré. Il s'agit là de questions intrinsèquement politiques qui contiennent souvent des informations sensibles qui ne peuvent être rendues publiques. Ainsi, la Recommandation du CAD met en évidence certaines limites et certains défis de la manière dont l'aide au développement et l'aide humanitaire peuvent soutenir les objectifs de paix et prévenir les conflits.
- La sensibilité des évaluations et les restrictions d'accès, par exemple pour les besoins de la consolidation de la paix et les évaluations d'impact, peuvent entraver le partage d'informations et les analyses conjointes.
- Pour les entités des Nations Unies Adhérentes, l'analyse commune par pays fournit un cadre d'analyse incluant les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix. Bien qu'il soit toujours distinct de l'Aperçu des besoins humanitaires, des efforts sont en cours pour renforcer l'engagement du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix dans le processus d'analyse commune par pays. Rejoindre ce processus avec ceux d'autres parties prenantes du HDP au-delà du système des Nations Unies reste un défi.
- Certains Adhérents (la moitié) indiquent que des capacités, une expertise et des ressources financières limitées constituent un défi majeur pour réaliser une analyse

contextuelle conjointe - limitant les capacités d'analyse (contenu et fréquence) et les efforts de coordination efficaces et renforçant les approches sensibles aux conflits.

- Certains Adhérents indiquent qu'il est plus difficile d'obtenir des financements pour des activités liées à l'évaluation et à l'analyse que de demander des fonds pour financer des opérations spécifiques, car les fonds sont considérés comme des réponses plus directes aux besoins des populations.
- Plusieurs Adhérents évoquent un rejet des droits liés au genre dans plusieurs contextes, en particulier en lien avec la violence sexiste, qui risque d'entraver une planification et une programmation efficaces de la sphère de l'utilisation des terres dans ces contextes, si ces dimensions et d'autres dimensions importantes liées aux droits humains sont exclues des analyses. En particulier, le rôle positif de l'inclusion des femmes dans les processus de paix a été bien documenté (OECD, 2022<sup>[11]</sup>).
- Quelques Adhérents soulignent également la disponibilité limitée des données pertinentes, en particulier des données relatives à la fragilité, ainsi que - souvent - l'accès limité aux zones géographiques de conflit.

28. Il convient de noter plusieurs différences entre les réponses du CAD et celles des entités des Nations Unies. En particulier, il ressort que si les capacités limitées et les obstacles au partage des connaissances figurent parmi les obstacles les plus fréquemment cités par tous les Adhérents, les Adhérents des entités des Nations Unies ont également mis en avant la nécessité de surmonter les obstacles à une collaboration plus efficace. Le Secrétaire général des Nations Unies a créé en 2017 le Comité directeur conjoint pour faire progresser la collaboration dans les domaines de l'aide humanitaire et du développement afin de s'attaquer aux obstacles institutionnels et systémiques qui entravent la coopération, la collaboration et la coordination entre le système des Nations Unies pour le développement et les efforts humanitaires des Nations Unies. Des échanges réguliers entre le Comité de pilotage conjoint et le Dialogue CAD-Nations Unies pourraient garantir la cohérence tout en évitant les doublons entre les différents mandats des Nations Unies.

**Graphique 3.1. Obstacles au renforcement de l'analyse conjointe, tenant compte des risques et intégrant la problématique hommes-femmes, des causes et des déterminants structurels des conflits, tels que signalés par les Adhérents**



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

29. L'un des principaux défis consiste à optimiser les analyses existantes menées par des acteurs partageant les mêmes valeurs afin de limiter les doublons et le coût de la coordination. À l'avenir, il sera important que les parties prenantes du HDP créent des incitations en faveur d'un partage plus régulier des analyses compatibles. Certains Adhérents appellent à la mise en place de plateformes par pays dans les situations de fragilité ou marquées par un conflit, en tant que mécanismes permettant aux acteurs du HDP de mieux coordonner leur analyse du contexte pour les opérations et la production de résultats collectifs. Au-delà du solide système d'analyse humanitaire, des plateformes de coordination existent déjà dans de nombreux contextes. Ces plateformes sont naturellement très contextuelles, et s'intéressent parfois déjà à l'analyse et à la planification de l'aide humanitaire et du développement.

30. Un aspect important des approches axées sur l'articulation est la réduction de la charge de coordination et des débats qui font souvent double emploi à différents niveaux. Les plateformes du HDP doivent s'appuyer sur les mécanismes de coordination existants au niveau des pays et les compléter. Le Secrétariat de l'ONU examine les pratiques des pays à cet égard afin d'en tirer des enseignements et de dégager des bonnes pratiques.

31. Les Adhérents sont également à la traîne dans leur capacité à évaluer et à inclure les facteurs positifs de résilience et de paix dans leurs analyses. Par exemple, une analyse croisée permet souvent de cerner les principales causes de la fragilité et les nombreux facteurs de résilience susceptibles de les atténuer. Toutefois, seuls quelques Adhérents (voir Encadré 3.3) soulignent que l'accent mis sur les facteurs de résilience et les moteurs du changement est essentiel pour promouvoir le développement humain, la cohésion sociale, la consolidation de la paix et la résilience aux chocs, y compris par le développement piloté au niveau local. À de rares exceptions près, les Adhérents ne parviennent pas à faire en sorte que la programmation prenne en compte les considérations à long terme et soit adaptée pour évaluer, mesurer et contribuer à la résilience des populations, des communautés, des pays et des territoires.

### Encadré 3.3. L'importance de comprendre les facteurs de résilience et les moteurs du changement

- Le programme PROSPECTS, financé par les Pays-Bas, qui rassemble les principaux partenaires humanitaires et de développement (le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation internationale du travail, la Banque mondiale et la Société financière internationale), vise à améliorer les conditions de vie des personnes déracinées et des communautés d'accueil. En programmant ses activités autour de cet objectif commun, il permet aux partenaires de produire conjointement des enseignements et des données probantes afin d'influer sur l'élaboration des politiques et les connaissances à l'échelle mondiale, dans l'optique de renforcer la résilience et de trouver des solutions efficaces. Au Kenya, par exemple, la collaboration entre le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Banque mondiale dans le cadre du Programme analytique kenyan sur les déplacements forcés fournit des données importantes sur les moyens de subsistance, le passage de l'école primaire à l'enseignement secondaire, l'insécurité alimentaire, la fécondité et le mariage, l'autonomisation des femmes, les normes sociales, la santé mentale, les trajectoires migratoires et la cohésion sociale - données qui sont ensuite utilisées pour éclairer les politiques visant à soutenir la résilience.
- Le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) a mis en place des analyses de la résilience pour renforcer les capacités de résilience et concevoir des politiques et des projets tenant compte des risques et des crises. L'analyse de la résilience est une caractéristique essentielle de l'aide au développement de transition du BMZ (voir encadrés 8.7 et 8.8), qui apporte un soutien rapide et flexible dans les contextes de crise précoce tout en oeuvrant à des perspectives à plus long terme. Les analyses de la résilience étayent l'élaboration d'une réponse à la crise sur mesure, fondée sur les potentiels et les atouts des populations vulnérables et des structures locales. Outre l'identification des risques et des crises, il utilise une matrice de résilience pour cartographier les capacités de résilience existantes des acteurs et des structures touchés au niveau individuel, des ménages, des communautés et infranational. Fondé sur le principe de l'aide à l'autoassistance et à la participation, il vise à renforcer et à promouvoir trois types de capacités de résilience : 1) les capacités de stabilisation ; 2) les capacités d'adaptation ; et 3) les capacités de transformation. Les analyses de la résilience servent de base à la formulation de théories du changement ciblées et sont obligatoires dans les projets d'aide au développement de transition.
- En 2019, la politique de développement international de l'Irlande, A Better World, a réorienté l'action humanitaire de l'Irlande vers la réduction des besoins humanitaires tout en continuant à répondre aux besoins humanitaires immédiats. Cette démarche est étayée par une note d'orientation, qui décrit quatre voies possibles pour réduire les besoins humanitaires : 1) répondre aux crises humanitaires ; 2) travailler efficacement dans les contextes fragiles ; 3) soutenir la consolidation de la paix ; et 4) faire entendre sa voix et user de son influence. Cette approche encourage les partenaires de l'Irlande à renforcer la résilience des communautés et des institutions locales, etc., et à mener des analyses de qualité des conflits et de l'économie politique pour s'assurer que ses travaux contribuent à la résilience à long terme et ne causent pas de préjudice.

32. En conclusion, des progrès évidents ont été accomplis dans l'élaboration de nouvelles approches pour une compréhension commune des risques, des facteurs de conflit et de fragilité. Les efforts devraient être poursuivis pour exploiter pleinement le potentiel des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix de manière plus générale.

- Les analyses et les évaluations représentent une première étape et doivent encore être mieux traduites en programmes de développement humain et en résultats collectifs. Elles constituent également un processus itératif qui doit être réexaminé tout au long des cycles de programmation pour assurer le maintien de la pertinence.
- La valeur ajoutée des processus conjoints ou du partage d'informations est étroitement déterminée par leur calendrier et leur synchronisation avec d'autres grands processus de planification, de programmation et de financement, ainsi que par la participation de la communauté des donateurs à un stade précoce du processus, et en particulier de la définition des objectifs prioritaires et des réalisations collectives.
- Il est important de se concentrer sur la valeur ajoutée spécifique et l'avantage comparatif des différents acteurs. Les Adhérents doivent réfléchir aux coûts et aux avantages des différents efforts d'analyse. Et tout le monde n'a pas besoin d'être impliqué dans tous les processus, et les analyses ne sont pas pertinentes pour tous.
- Les acteurs de la paix, notamment les diplomates en poste dans les ambassades et les médiateurs, doivent mieux comprendre la valeur ajoutée des évaluations du développement et/ou de l'aide humanitaire pour leurs propres travaux d'analyse. Dans les contextes de conflit, il est essentiel que les acteurs du développement aient conscience de l'économie politique du conflit pour aligner leur engagement sur les objectifs de paix et de prévention des conflits. Un tel alignement ne peut être obtenu sans une augmentation de la tolérance au risque et des processus administratifs rapides (Piliers 2 et 3).

***Disposition 2 : Fournir des ressources appropriées pour donner aux dirigeants les moyens d'assurer une coordination efficace par Rapport à son coût dans l'ensemble de l'architecture du HDP***

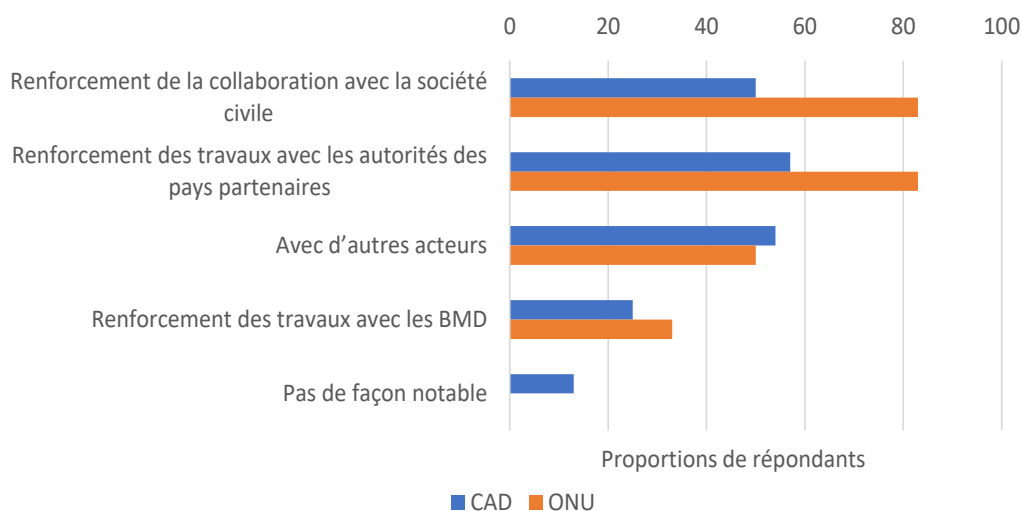
33. La Recommandation du CAD appelle à une coordination large et inclusive, faisant référence à la nécessité d'associer les autorités locales et nationales, y compris les autorités non étatiques légitimes et le leadership approprié des Nations Unies, en particulier les coordonnateurs résidents et humanitaires des Nations Unies ou d'autres acteurs des Nations Unies le cas échéant, afin d'encourager les efforts collectifs aux niveaux mondial, régional, national et local, ainsi que les partenariats avec les BMD.

34. Le leadership, les effectifs, les ressources et l'état d'esprit sont quelques-uns des facteurs qui influent sur la pertinence et l'efficacité des efforts de coordination. Si les structures sont des leviers importants, il est essentiel, pour assurer le succès et l'efficacité des efforts de coordination, de mobiliser les bonnes personnes dotées des compétences non techniques et des connaissances adéquates dans le cadre des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Le leadership est important pour assurer une participation adéquate aux processus de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. La Recommandation du CAD met particulièrement l'accent sur le rôle des Coordonnateurs résidents, pour lesquels les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix constituent un cadre d'action solide pour soutenir leur rôle de coordination à grande échelle - c'est-à-dire au-delà du système des Nations Unies - et pour nouer des

relations plus fructueuses avec d'autres partenaires, principalement des membres du CAD. Par exemple, « Team Europe + », avec ses dispositifs, ses modèles de gouvernance et sa capacité à rassembler les donateurs de l'UE, peut apporter un soutien significatif à ce processus dans des contextes donnés.

35. Les Adhérents indiquent avec force que les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix ont favorisé une collaboration plus étroite avec d'autres acteurs, notamment une collaboration renforcée avec les autorités des pays partenaires (pour près des deux tiers des Répondants) et avec la société civile (pour près de la moitié des Répondants). Tous deux sont des acteurs clés pour obtenir des résultats efficaces, pertinents et durables en matière de développement. Les Adhérents pourraient envisager d'examiner la complémentarité entre la Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et la Recommandation du CAD sur le renforcement de la société civile en matière de coopération pour le développement et d'aide humanitaire ([OECD/LEGAL/5021](#)) afin de faire progresser le programme d'adaptation au contexte local grâce à des approches plus intégrées. Les conclusions donnent à penser que la majorité des Adhérents font état d'une collaboration renforcée avec « d'autres acteurs ». Il s'agit notamment d'un engagement avec d'autres partenaires du développement au niveau des pays, avec le personnel d'autres départements au sein de leurs propres organisations, ou entre le Siège et les bureaux de pays. Certains Adhérents indiquent également que les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix ont permis de collaborer avec les BMD, tandis que seuls quelques-uns ne font état d'aucune amélioration notable (voir Graphique 3.2).

### Graphique 3.2. Réponses des Adhérents à la question de savoir si les approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix ont permis une collaboration plus étroite avec les autres



Note : BMD : banque multilatérale de développement ; CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

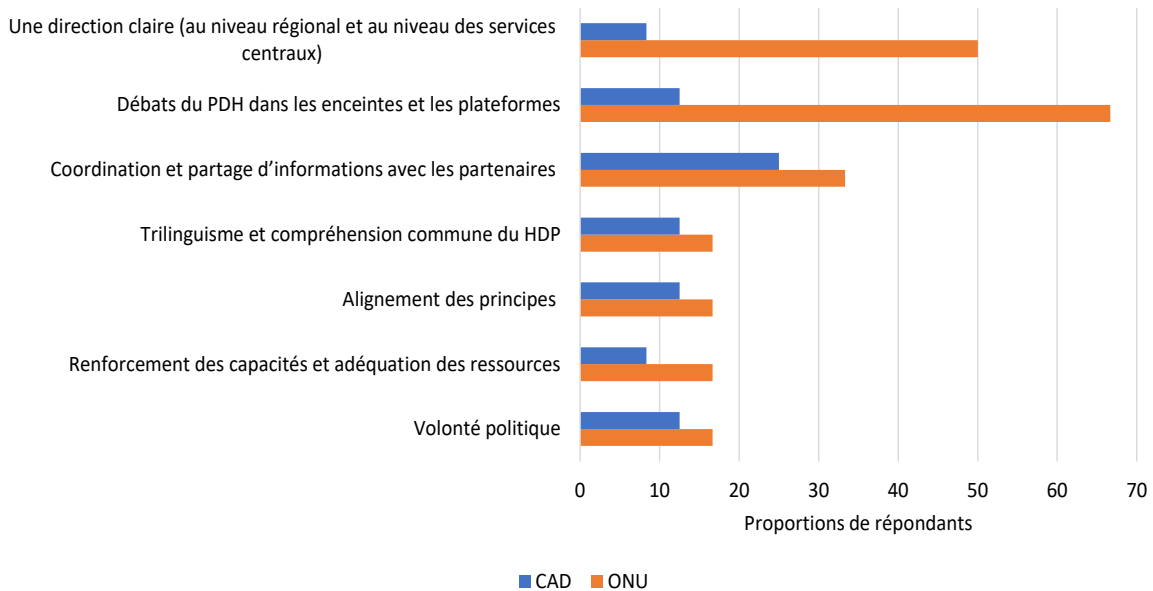
36. Les Adhérents recensent plusieurs facteurs clés susceptibles d'améliorer leur collaboration avec les partenaires. L'adoption d'une approche stratégique transversale des

questions relatives à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix est considérée comme un facteur clé de coordination. Une telle approche transversale peut être soutenue par les Adhérents du CAD et par les entités des Nations Unies Adhérentes relayant des messages communs dans le cadre de divers forums, pactes, plateformes et événements. Avant tout, l'identification d'objectifs et de sources de financement communs dès le départ augmente les chances de réussite d'une initiative et l'obtention de résultats en matière de développement durable. À cette fin, le recours aux mécanismes de coordination existants a contribué à maîtriser les coûts de coordination. Parmi les facteurs propices, on peut également citer, quoique dans une moindre mesure, le fait de parler la même « langue du lien » (parfois appelée trilinguisme), de partager des principes et des conceptions communs des facteurs de conflit, et de s'appuyer sur des capacités et des ressources humaines efficaces. Les Adhérents soulignent la nécessité de mieux faire comprendre au personnel la nature opérationnelle et complémentaire des diverses activités liées à l'articulation (voir Graphique 3.3).

37. Les personnes interrogées au sein des entités des Nations Unies ont accordé beaucoup plus d'importance au rôle des discussions et des échanges sur les plateformes internationales en tant que facteur propice à une coordination efficace. Cela correspond potentiellement aux fonctions de rassemblement des organisations multilatérales. Les entités des Nations Unies interrogées ont également signalé l'existence d'un leadership fort au niveau régional et au niveau des services centraux comme un facteur essentiel d'efficacité de la coordination. Les réponses du CAD sont plus variées et incluent le rôle essentiel de l'échange d'informations et de la coordination avec les partenaires (voir Graphique 3.3).

38. La participation des autorités nationales et infranationales est un facteur important, lorsque cela est possible dans des environnements propices, pour favoriser une coordination pilotée au niveau local et des approches centrées sur la communauté. Les Adhérents pourraient, par exemple, aider les autorités nationales à mieux hiérarchiser leur engagement auprès des parties prenantes dans un contexte de capacités très limitées, en transposant les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix aux structures de coordination existantes le cas échéant. Cela pourrait également permettre d'établir les liens nécessaires avec les acteurs qui n'ont pas ou peu de mandat pour travailler avec les pouvoirs publics.

### Graphique 3.3. Principaux facteurs propices à une coordination efficace avec les partenaires extérieurs sur les questions relatives à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (au niveau des services centraux ou sur le terrain)



Note : HDP : action humanitaire-développement-recherche de la paix ; CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

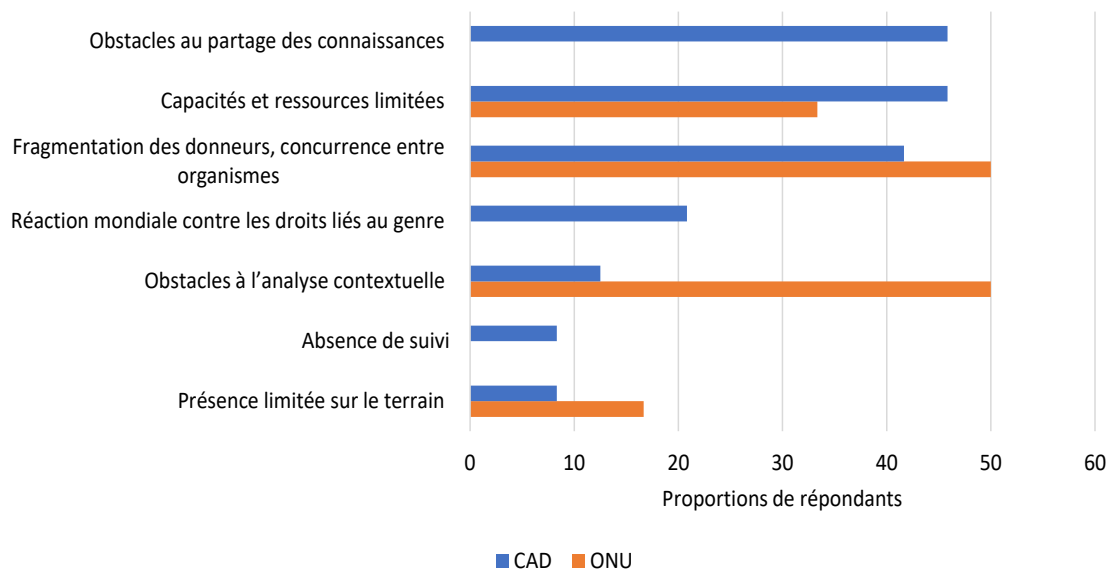
Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

39. Plusieurs Adhérents ont déployé des capacités spécifiques au titre du HDP pour faciliter la mise en œuvre des approches axées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Par exemple, plusieurs Adhérents ont investi dans le renforcement des capacités pour faire en sorte que des agents du HDP spécialisés puissent catalyser et soutenir les efforts collectifs et un changement d'état d'esprit des acteurs du HDP vers une meilleure reconnaissance de la complémentarité et des interconnexions des actions dans le cadre du « nexus ».

40. À l'inverse, les Adhérents font état d'obstacles majeurs à une coordination efficace. Comme on pouvait s'y attendre, les principaux facteurs qui font obstacle à cette évolution sont notamment la fragmentation des donneurs et la dynamique interinstitutionnelle, qui se caractérise par des cloisonnements internes et des flux de financement distincts. Ces cloisonnements s'étendent entre les opérateurs et au sein de ceux-ci et sont supposés être renforcés par l'absence d'une compréhension commune des questions et des principes du HDP. La segmentation de la réponse internationale est l'un des obstacles les plus durables à la mise en œuvre de la Recommandation du CAD, car elle est liée à des caractéristiques structurelles profondes au sein de chaque organisation. Il importe toutefois de tenir compte des différences de nature, de mandat et d'activités entre les différentes dimensions de l'articulation. En ce sens, ce qui fait obstacle aux approches fondées sur l'articulation n'est pas que différents acteurs interviennent dans les mêmes contextes, mais qu'un état d'esprit segmenté empêche les interactions entre ces différents acteurs lorsque les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix visent la cohérence et la complémentarité. Les approches reposant sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix nécessitent de repenser les méthodes de travail et de comprendre la fragilité et les crises. Un tel changement prend du temps et

nécessite une orientation forte de la part des dirigeants politiques et administratifs. Un manque général de suivi auprès des partenaires et une présence limitée sur le terrain sont également cités par quelques Adhérents comme des obstacles à la coordination (voir Graphique 3.4). Les entités des Nations Unies ayant répondu à l'enquête déclarent également que les analyses contextuelles constituent un obstacle majeur au renforcement de la coordination.

**Graphique 3.4. Principaux obstacles à une coordination efficace avec les partenaires extérieurs sur les questions relatives à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (au niveau des services centraux ou sur le terrain)**



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

41. Lancée en 2017, la réforme du système des Nations Unies pour le développement a conduit à dissocier les fonctions du Coordonnateur résident de celles du Représentant résident du PNUD, en mettant l'accent sur la redynamisation du rôle et du leadership des Coordonnateurs résidents dans la mise en œuvre des approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. En réponse à l'enquête de l'INCAF, seule une minorité d'Adhérents déclare toutefois que le leadership des Nations Unies s'est amélioré sur les questions relatives à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix au niveau des politiques et/ou des pays, en conséquence directe de la Recommandation du CAD. Un tiers des Répondants font état d'un renforcement du leadership des Nations Unies (des Coordonnateurs résidents ou des Coordonnateurs résidents) dans une certaine mesure seulement (les Répondants des entités des Nations Unies étant plus positifs que les Répondants du CAD avec, respectivement, 50 % et 36 %), et un quart des Répondants indiquent ne pas avoir remarqué d'augmentation significative (voir

Graphique 3.5). Seul un sixième des répondants estime que le rôle de chef de file de l'ONU s'est considérablement renforcé, au niveau des politiques plutôt qu'au niveau des pays.<sup>4</sup>

42. Les Adhérents font valoir que ce changement limité est dû à des contraintes de capacité pour faire face à la tâche de coordination et de mise en œuvre dans l'ensemble de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Le manque de ressources humaines est un obstacle important au soutien des Coordonnateurs résidents/Coordonnateurs résidents qui jouent par ailleurs un rôle important dans la recherche de financements pour les crises, ainsi que dans la supervision et la gouvernance des instruments de financement des pays à l'échelle du système. Les répondants ont indiqué que les CR/CS avaient encore besoin de capacités supplémentaires pour exercer leur leadership sur les questions relatives à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. En outre, si de nombreuses entités des Nations Unies ont étendu leurs travaux à l'ensemble des trois piliers du HDP, une coordination renforcée entre les entités des Nations Unies et d'autres parties prenantes autour des priorités du HDP reste nécessaire.<sup>5</sup>

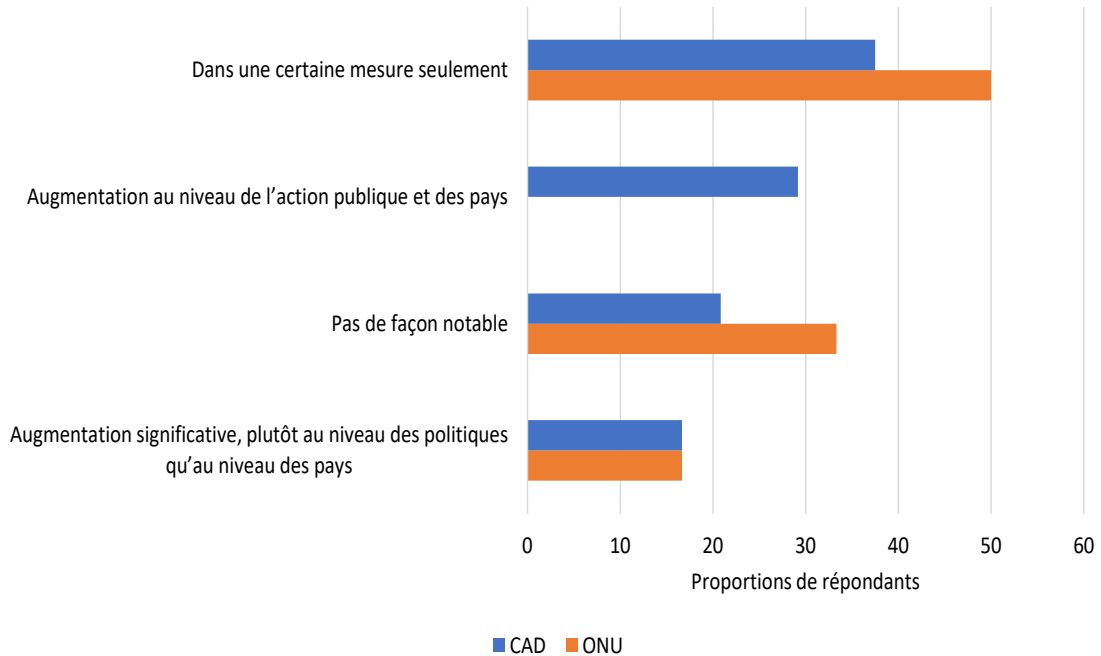
43. En outre, si les besoins humanitaires sont définis et coordonnés dans le cadre d'appels au niveau des pays, leur financement dépend principalement des efforts et des capacités de collecte de fonds des différentes entités. Cela pourrait signifier que les réponses des Nations Unies à la crise sont davantage déterminées par les capacités de collecte de fonds et l'accès au financement des entités que par les efforts de coordination entre le Coordonnateur résident et le Comité de la santé. Une réflexion sur le système d'appel actuel serait justifiée dans des contextes spécifiques et négociée pour chaque contexte. Cela pourrait conduire à des discussions parallèles sur un modèle de financement différent qui inclurait des guichets coordonnés pour l'action humanitaire, le développement et la recherche de la paix.

---

<sup>4</sup> Dans le contexte de la consultation informelle, le Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies a indiqué que les résultats de cette enquête contredisaient les données tirées d'enquêtes administrées par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) auprès de tous les gouvernements de programme et de toutes les équipes de pays des Nations Unies. Dans les enquêtes 2022 du DAES des Nations Unies, 76 % des gouvernements des pays de programme ont indiqué que le Coordonnateur résident avait contribué à renforcer les synergies entre les interventions humanitaires, de développement et de consolidation de la paix, tandis que 65 % des équipes de pays des Nations Unies ont déclaré collaborer étroitement à l'action humanitaire et de développement, 16 % ont déclaré que la collaboration n'était pas étroite, et pour les 19 % restants, la question n'était pas applicable, car aucun effort humanitaire n'était en cours). Le dialogue CAD-Nations Unies pourrait être l'espace où ces conclusions sont examinées.

<sup>5</sup> Dans le cadre de la consultation informelle, le Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies a exprimé des préoccupations quant à la représentativité de l'échantillon. Le dialogue CAD-Nations Unies pourrait être l'espace où cette question est examinée.

### Graphique 3.5. Le rôle de chef de file des Nations Unies sur les questions relatives à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix s'est-il renforcé sous l'effet de la Recommandation du CAD ?



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

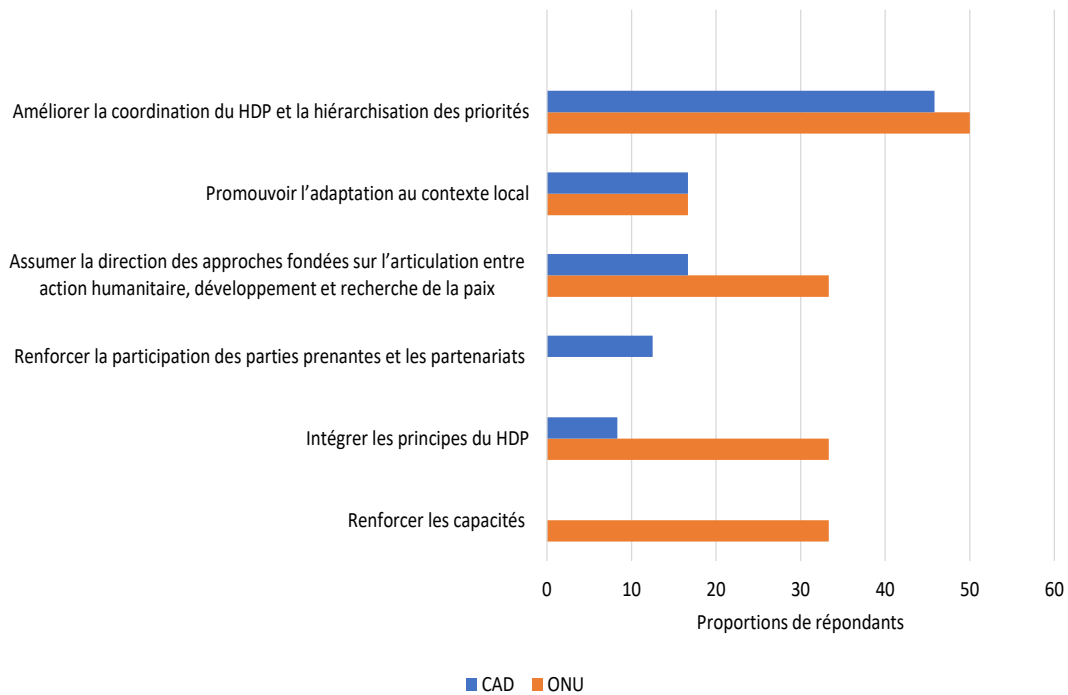
44. Les Adhérents estiment que les CR/HC pourraient faire un meilleur usage de leur pouvoir de mobilisation pour mettre en œuvre des approches axées sur l'articulation. La coordination pilotée par les Coordonnateurs résidents/Coordonnateurs résidents doit être soutenue de façon plus égale par toutes les parties prenantes de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, par exemple en utilisant les cadres de planification et les flux de financement existants pour répondre aux priorités communes en matière de développement à plus long terme tout en protégeant l'espace nécessaire à une réponse humanitaire indépendante, fondée sur les besoins et les principes, qui sauve des vies. Certains répondants ont souligné la nécessité d'une plus grande cohérence entre les plans nationaux de développement et les plans de réponse dans des pays et territoires ou en cas de crise donnés, qui incluent souvent des plans de réponse humanitaire, des plans de réponse rapide et des plans de réponse socio-économique au COVID-19 coexistants, par exemple (voir la disposition 12). Les membres du CAD soutiennent les appels lancés par les Nations Unies au moyen des instruments dont ils disposent, mais le décalage entre les demandes formulées dans le cadre de différents appels et les budgets réels des donateurs nuit à l'efficacité de la réponse et de la gestion de crise. Pour assurer une plus grande cohérence entre les plans, les efforts systématiques pourraient inclure l'utilisation des examens des besoins humanitaires et de l'analyse de la vulnérabilité pour éclairer des interventions de développement ciblées, fondées sur les besoins et axées sur la communauté, éventuellement au-delà des secteurs humanitaires traditionnels (Cliffe et al., 2023<sup>[6]</sup>) qui sont ancrés dans les cadres de coopération, les plans nationaux de développement et les stratégies-pays des donateurs bilatéraux et des BMD.

45. Une meilleure coordination des efforts de développement des OSC, notamment avec les donateurs bilatéraux, les institutions financières internationales (IFI) et les BMD, les

représentants des organisations non gouvernementales internationales et les acteurs locaux, est nécessaire pour une mise en œuvre efficace des approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. De nombreux Coordonnateurs résidents interagissent de plus en plus avec tous ces acteurs. Il s'agit toutefois d'un processus progressif qui nécessite un fort soutien de la part des Adhérents. Les difficultés actuelles sont dues, en partie, à la dynamique interinstitutionnelle, ainsi qu'aux modèles de dotation en personnel, de redevabilité et de financement des bureaux des Coordonnateurs résidents. Le leadership des CR/CS dans des environnements complexes exige l'amélioration continue de leurs capacités et de la diversité de leurs parcours et de leurs compétences. La question de leur financement est également importante pour qu'ils puissent jouer un rôle plus actif dans le soutien à la coordination et à la hiérarchisation des positions concurrentes, certains Adhérents indiquant que l'affectation actuelle des donateurs à leurs propres plans d'intervention a un impact sur la coordination du Coordonnateur résident/Coordonnateur humanitaire.

46. Interrogés sur l'évolution attendue des CR/HC dans un avenir proche, les Adhérents expriment leur confiance dans leur rôle d'acteurs clés du HDP (voir Graphique 3.6). Les activités les plus susceptibles d'évoluer pour les Coordonnateurs résidents/Coordonnateurs résidents sont les suivantes : renforcement de la coordination et de la hiérarchisation des priorités du HDP ; promotion du programme d'adaptation au contexte local (notamment en soutenant la cartographie des besoins des pays et en facilitant l'accès des pays) ; et renforcement du leadership des approches de l'articulation entre le HDP et les trois piliers. Bien que ce dernier point soit signalé plus fréquemment par les entités des Nations Unies Adhérentes que par les Adhérents du CAD, il demeure essentiel pour les deux groupes. Il convient de noter que les Adhérents aux entités des Nations Unies mentionnent également l'intégration des principes et approches du HDP, et le renforcement des capacités, comme deux autres évolutions importantes attendues des CR/HC. Il faut pour cela nouer un dialogue avec l'ensemble des organismes et des secteurs, piloter et encourager la collaboration, notamment en veillant à ce que les considérations relatives au HDP soient systématiquement prises en compte dans les processus préparatoires de planification des Nations Unies, notamment au moyen d'analyses communes par pays. Il est important de noter que les Coordonnateurs résidents/Coordonnateurs résidents sont bien placés pour agir en qualité d'interlocuteurs clés auprès des gouvernements hôtes et pour faciliter la sensibilisation, en particulier lorsqu'ils opèrent dans des environnements soumis à des contraintes politiques et lorsqu'ils bénéficient d'un soutien approprié de la part des membres du CAD.

### Graphique 3.6. Évolution attendue du rôle des coordonnateurs résidents des Nations Unies et/ou des coordonnateurs humanitaires dans un avenir proche



Note : HDP : action humanitaire-développement-recherche de la paix ; CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

47. En conclusion, le leadership et la coordination à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix pourraient être renforcés. Si les Adhérents ont pris des mesures pour promouvoir une compréhension collective de ce que recouvrent les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et faciliter leur mise en œuvre dans les pays et territoires partenaires, trois principaux obstacles continuent d'entraver la coordination. Celles-ci se concrétisent à différents niveaux.

- La coordination entre les donateurs reste insuffisante. Les faiblesses et les lacunes actuelles des efforts de coordination entre les membres du CAD doivent être davantage corrigées pour assurer un meilleur partage de l'information et des actions conjointes efficaces et cohérentes. Le Groupe des donateurs pour l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix mis en place par la Suède en République démocratique du Congo offre un exemple concret de la manière de faire progresser l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix au niveau des pays.
- L'inadéquation actuelle entre les fonctions, les ressources, les capacités et l'autorité attendues des Coordonnateurs résidents/Coordonnateurs résidents empêche de renforcer leur position de chef de file dans les processus de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. En outre, les questions systémiques plus larges représentent un défi pour les CR/HC qui doivent exercer un rôle de coordination et de leadership en réunissant les parties prenantes de l'ensemble de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Les

structures d'entreprise et d'incitation et les mécanismes de financement cloisonnés peuvent contribuer à la fragmentation et à la concurrence plutôt qu'à la collaboration, comme indiqué plus haut.

- Les gouvernements nationaux et les autres acteurs non étatiques concernés ne sont pas toujours en mesure de jouer leur rôle dans les approches axées sur l'articulation. Les raisons en sont très diverses, mais incluent généralement le manque de capacités requises, le manque d'intérêt à s'engager dans l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, et des cloisonnements internes où l'aide humanitaire et l'aide au développement sont séparées, tandis que le lien avec les objectifs de paix peut être considéré simplement comme une question de sécurité. Dans les contextes les plus difficiles sur le plan politique, le manque de confiance entre les parties prenantes empêche tout dialogue constructif sur les résultats en matière de développement à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

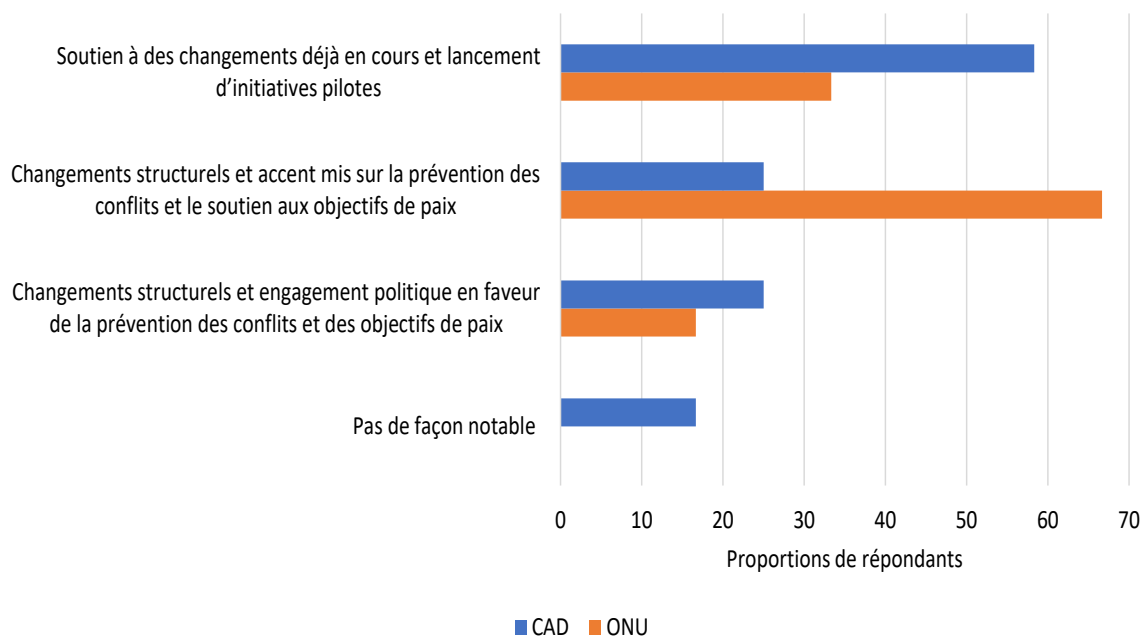
***Disposition 3 : Utiliser l'engagement politique et d'autres outils, instruments et approches à tous les niveaux pour prévenir les crises, résoudre les conflits et consolider la paix***

48. En vertu de cette disposition, les Adhérents sont invités à lier l'engagement politique à la programmation de l'aide humanitaire ou au développement. Il reconnaît que, dans le cadre de la politique étrangère des membres du CAD, la coopération pour le développement a une dimension politique, et qu'elle est donc étayée par un dialogue politique avec les gouvernements nationaux.

49. Les Adhérents sont également encouragés à interagir et à nouer de nouvelles relations avec un ensemble diversifié d'organisations et d'individus oeuvrant en faveur de la paix qui, traditionnellement, ne collaborent pas étroitement avec les acteurs de l'aide humanitaire et du développement. Il s'agit notamment de diplomates tels que des ambassadeurs, des médiateurs, des organisations de défense des droits humains, des organisations de la société civile, etc. Les Adhérents sont en outre tenus d'ancrer leurs actions et leurs décisions dans l'analyse et la compréhension des dynamiques de pouvoir politiques et économiques, sachant que toutes les interventions influent sur ces dynamiques et que la situation politique détermine si les interventions peuvent porter leurs fruits et comment elles doivent être conçues pour produire un impact maximal.

50. Pour ce qui est de savoir si la prévention des conflits et la construction de la paix ont gagné en importance dans leurs travaux, une grande majorité des Adhérents se disent satisfaits. Une majorité d'entités des Nations Unies Adhérentes font état de changements structurels et d'une plus grande attention portée aux objectifs de prévention des conflits et de recherche de la paix, tandis que les Adhérents du CAD soulignent principalement le rôle de la Recommandation du CAD dans le soutien et le renforcement des changements déjà amorcés et dans le lancement d'initiatives pilotes. Un tiers des Répondants indiquent que la Recommandation du CAD a entraîné des changements structurels et mis davantage l'accent sur les objectifs de prévention des conflits et de recherche de la paix. Seuls quelques Adhérents du CAD indiquent que la Recommandation du CAD n'a pas favorisé d'amélioration notable en matière de prévention des conflits et de construction de la paix (voir Graphique 3.7).

### Graphique 3.7. Degré d'amélioration de l'importance accordée par les Adhérents à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

51. Des initiatives ont récemment vu le jour pour améliorer la façon dont les interventions diplomatiques, de stabilisation et de sécurité civile s'articulent et sont cohérentes avec les résultats obtenus sur le plan humanitaire et du développement. Le rôle des acteurs diplomatiques mérite d'être souligné pour leur mobilité et leur implication sans équivalent dans l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (voir Encadré 3.4).

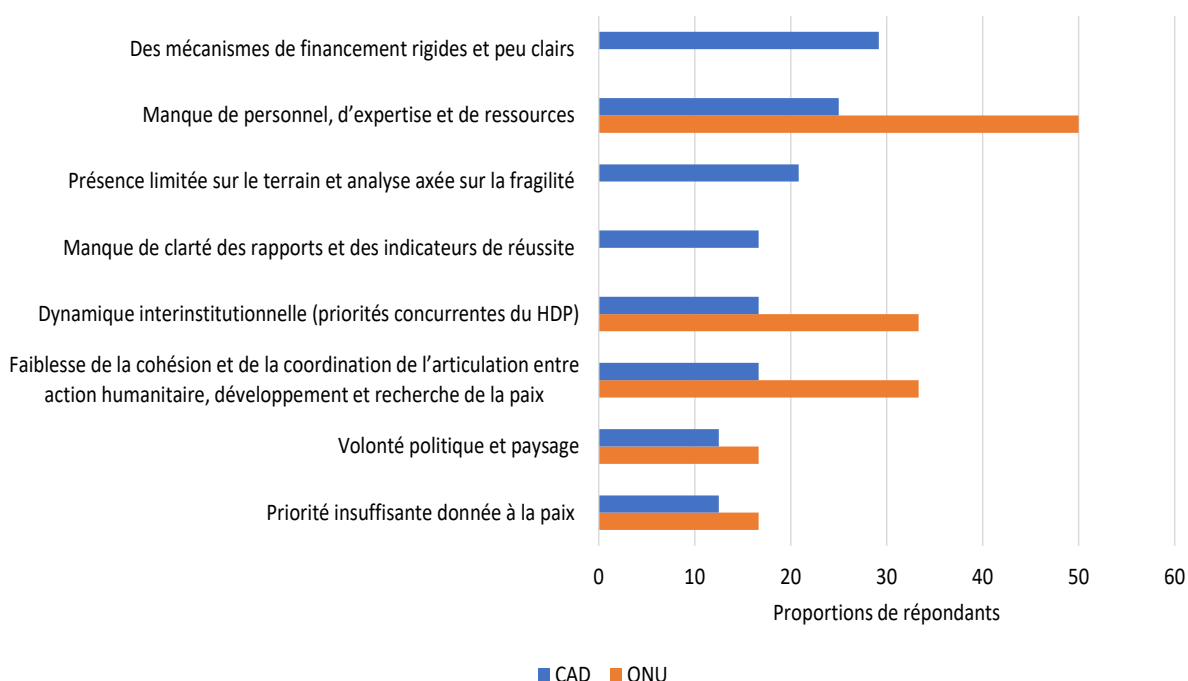
### Encadré 3.4. Dialogue sur la paix, le développement et la sécurité

- ***L'implication des acteurs diplomatiques dans les approches humanitaires-développement-paix (HDP) belges au Mali est un exemple du potentiel des mécanismes conjoints.*** Le renforcement de la coordination entre le groupe de travail sur le Sahel du ministère des Affaires étrangères et l'ambassade à Bamako a permis des synergies entre les communautés de la diplomatie, de la défense et du développement, notamment grâce à la réorientation partielle des programmes de développement afin qu'ils soient mieux alignés sur les préoccupations de stabilisation identifiées conjointement. En collaboration avec des universitaires de différentes universités belges, un processus graduel d'analyse commune intersectorielle des risques contextuels a été lancé, en plus d'une analyse sur la façon dont la Belgique peut jouer un rôle de médiation au Mali à travers la coopération au développement, en mettant l'accent sur la prévention des conflits, la médiation et la consolidation au niveau communautaire, et le renforcement des capacités. Cette coopération renforcée démontre le potentiel d'une approche intégrée pour apporter la réponse la plus efficace aux défis stratégiques sur le terrain, chacun avec son expertise pour un objectif commun de prévention des conflits, de construction de la paix et de promotion de la résilience des communautés locales.
- ***Un autre exemple de bonne pratique est l'engagement du Canada en République bolivarienne du Venezuela (ci-après le « Venezuela »).*** En 2020, le Canada a lancé un nouveau programme de développement, qui s'appuie sur les efforts humanitaires, de paix et de stabilisation existants et les complète. Le Canada utilise son influence diplomatique à l'échelle mondiale et régionale pour appuyer l'amélioration des droits de la personne et des conditions de vie au Venezuela. Elle collabore avec d'autres acteurs pour rétablir la démocratie par des moyens pacifiques et négociés, en collaborant activement avec le Groupe des amis du processus de Quito - un groupe de donateurs qui soutient les efforts des pays et territoires hôtes de la région pour trouver des réponses coordonnées aux besoins des réfugiés et des migrants vénézuéliens.
- ***En République démocratique du Congo (RDC), l'Union européenne adopte des approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix qui comportent une forte dimension de paix.*** En septembre 2022, l'Union européenne et ses États membres ont mis en place un « Cadre politique pour une approche de crise dans l'Est de la RDC », qui envisage les lignes d'engagement possibles et les objectifs de l'engagement de l'UE à court, moyen et long termes et recherche des synergies entre les instruments. Par conséquent, les services de l'UE chargés des actions humanitaires, de développement, de stabilisation et de recherche de la paix identifient conjointement les domaines de convergence. En outre, l'Union européenne et ses États membres ont lancé une initiative Team Europe pour la « paix et la sécurité » en RDC. Dans le même esprit, l'Union européenne et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont noué un partenariat stratégique visant à promouvoir des politiques inclusives en faveur des personnes déplacées de force, par le biais d'un dialogue politique ciblé avec les autorités et la coordination des ressources.

52. Toutefois, des obstacles empêchent encore de mettre davantage l'accent sur les objectifs de prévention des conflits et de recherche de la paix, avec quelques différences entre les réponses des membres du CAD et celles des entités des Nations Unies. La principale contrainte pour les entités des Nations Unies Adhérentes tient à l'insuffisance des effectifs, des compétences et des ressources. Les Adhérents du CAD, pour leur part, mettent l'accent sur les mécanismes de financement qui sont trop rigides ou peu clairs ; sur l'insuffisance des

effectifs, des compétences et des ressources ; sur la présence limitée des pays et sur les analyses axées sur la fragilité, notamment les analyses des conflits et les analyses des risques de sensibilité aux conflits ; et sur le manque de clarté des Rapports et des indicateurs de réussite. Trois de ces quatre obstacles n'ont pas été pris en compte par les entités des Nations Unies ayant répondu au questionnaire. La dynamique interinstitutionnelle et la faible cohésion et coordination de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, bien que mentionnées par les deux groupes d'Adhérents, sont prédominantes dans le cas des entités des Nations Unies ayant répondu au questionnaire. Les Adhérents soulignent en outre que le manque de volonté politique et la faible priorité accordée à la paix font obstacle à une véritable focalisation sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix (voir Graphique 3.8).

### Graphique 3.8. Obstacles au renforcement de l'accent mis sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix



Note : HDP : action humanitaire-développement-recherche de la paix ; CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

53. Dans l'ensemble, les répondants soulignent que le manque de capacités d'analyse et d'expertise du personnel en matière de paix et de prévention des conflits constitue un obstacle majeur. Elles sont nécessaires au niveau des services centraux comme au niveau des pays pour faire en sorte que les actions de développement renforcent les objectifs de paix et n'y portent pas atteinte. En outre, l'absence générale d'instruments permettant de faire face à l'érosion progressive des institutions et de la sécurité humaine dans certains contextes demeure un défi majeur en termes de prévention des conflits. Les mécanismes de réponse existent principalement en cas de perturbations politiques soudaines et de conflit.

54. L'aide humanitaire peut avoir un impact sur la paix. L'aide humanitaire et la coopération pour le développement font toutes deux partie de l'économie des conflits, en

particulier dans les situations de crise prolongée. Elles peuvent donc avoir un impact « positif » ou « négatif » sur la paix. L'aide humanitaire est fondée sur des principes humanitaires et n'a pas d'objectifs de paix ou de prévention des conflits. Toutefois, le principe « ne pas nuire » est un principe humanitaire fondamental et la communauté humanitaire a toujours intégré la sensibilité aux conflits dans ses stratégies. Les programmes peuvent être dispensés de manière à ne pas exacerber les tensions. Cette analyse et cette sensibilité aux conflits doivent être utilisées de manière cohérente.

55. Des efforts restent nécessaires pour parvenir à une compréhension commune de ce que recouvre le soutien à la paix pour chaque aspect des interventions du HDP. Des efforts sont en cours pour intégrer davantage la composante paix dans l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, mais ces initiatives restent marginales. L'intégration du pilier relatif à la paix n'en est qu'à ses débuts, en partie parce que le soutien aux objectifs de paix englobe un large éventail d'activités et de mandats très différents de ceux des acteurs traditionnels de l'aide humanitaire et du développement, et parce que les appréhensions de ce qui contribue à la paix divergent parfois, notamment en ce qui concerne les opérations de sécurité.

## **Pilier 2 sur la programmation au sein de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix**

56. La Recommandation du CAD prévoit que les Adhérents améliorent leur programmation et recense six mesures clés susceptibles de favoriser une meilleure programmation au sein de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Il s'agit notamment de la nécessité de donner la priorité à la prévention, à la médiation et à la construction de la paix dans la mesure du possible ; d'adopter des approches centrées sur la personne ; de veiller à ce que les interventions tiennent compte des conflits et du principe « ne pas nuire » ; de veiller à ce que les actions soient alignées sur l'environnement à risque dans lequel elles opèrent ; de renforcer, dans la mesure du possible, les capacités nationales et locales ; et d'investir dans l'identification des enseignements et la collecte de données probantes à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et dans sa mise en œuvre.

***Disposition 1 : Donner la priorité à la prévention, à la médiation et à la consolidation de la paix, en investissant dans le développement chaque fois que possible, tout en veillant à ce que les besoins humanitaires immédiats continuent d'être satisfaits***

57. Fondamental pour les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, le principal objectif de cette disposition est d'inscrire la prévention des conflits et la recherche de la paix au cœur même de la programmation. Elle reconnaît en particulier que la prévention des conflits limite les souffrances et les pertes et minimise les coûts humanitaires et de développement. Cette disposition reconnaît également que les besoins humanitaires peuvent rester importants longtemps après le pic d'une crise, mais qu'ils ne doivent pas constituer le seul engagement international dans des contextes de crise : le développement ne saurait se substituer à l'aide humanitaire.

58. Malgré cet appel, les données font apparaître une augmentation constante de la part de l'APD allouée par les membres du CAD aux besoins humanitaires et une réduction progressive de la part allant à la prévention des conflits. Cette tendance reflète le nombre accru de crises, y compris celles qui suscitent un vif intérêt politique et, par conséquent, des allocations humanitaires élevées. Toutefois, cela reflète également des progrès limités dans la mise en œuvre du principe de la Recommandation du CAD consistant à donner la priorité

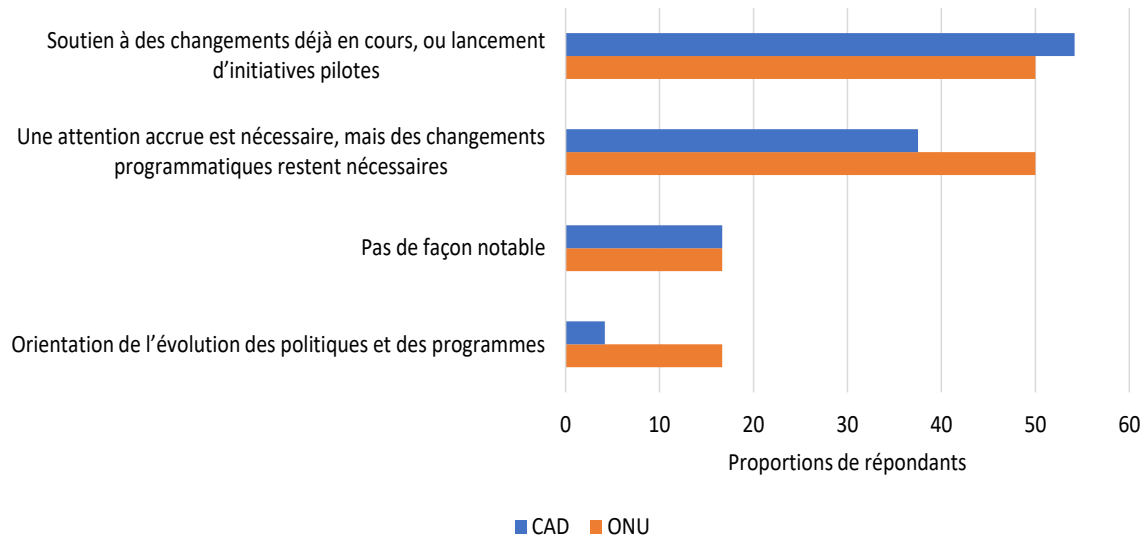
à la prévention et à la consolidation de la paix. Le grand public et les responsables de l'action publique ne reconnaissent pas encore l'importance de dépenser des ressources publiques limitées dans des contextes où les conflits ne sont pas violents ou restent un risque. Les données mettent également en évidence la difficulté évidente de soutenir le développement - ou les activités non humanitaires - dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit.

59. Les contextes de crise - dans lesquels les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix sont les plus pertinentes - ne se prêtent pas toujours facilement à la programmation en matière de consolidation de la paix ou de prévention des conflits, ou à la coopération pour le développement de manière plus générale. Dans de nombreux contextes de ce type, des régimes de sanction économique ou politique s'appliquent, et aucune vision commune des résultats en matière de développement ne peut faire l'objet de discussions constructives entre les membres du CAD et les gouvernements concernés. L'aide humanitaire est souvent simplement le moyen le plus pratique de rester engagé dans de tels contextes. L'aide humanitaire est adaptée pour aider les populations - du moins les plus vulnérables qui sont accessibles - à fonctionner sans leadership du gouvernement et malgré les régimes de sanction, et elle est généralement consensuelle dans l'opinion publique. Il s'agit donc d'un outil pratique de réponse à la crise. Il convient toutefois de prêter attention à l'utilisation des fonds et des acteurs humanitaires pour remplacer la prestation de services de base, en particulier dans les contextes de conflit prolongé, car cela laisse moins de ressources pour l'aide vitale et peut aller à l'encontre de la neutralité des acteurs humanitaires.

60. Les répondants donnent des réponses timides pour savoir si les approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix inscrites dans la Recommandation du CAD ont permis un changement de priorités opérationnelles. Un sixième des Répondants affirment qu'elle n'a entraîné aucun changement notable dans leurs priorités opérationnelles, tandis que la moitié des Répondants indiquent que la Recommandation du CAD a soutenu des changements déjà en cours ou des initiatives pilotes. Seule une poignée d'entre eux estiment qu'elle a orienté les changements stratégiques et programmatiques au sein de leurs opérations et de leurs priorités - la majorité de ces réponses étant données par les entités des Nations Unies ayant répondu ; un troisième affirme qu'elle a attiré davantage l'attention mais qu'elle nécessite d'autres changements programmatiques (voir Graphique 3.9) ; un autre tiers a indiqué qu'il soutenait les changements déjà en cours.

61. L'aptitude à mobiliser des ressources, à susciter l'intérêt politique et à planifier comme il se doit la paix et le développement pendant une crise demeure un défi. La plupart des acteurs de la paix et du développement ont une capacité limitée à planifier et à agir dans le contexte d'une réponse à une crise lorsque la violence et les besoins humanitaires sont élevés. Cela signifie aussi généralement que les initiatives en faveur de la paix et du développement doivent être façonnées par des efforts et une compréhension préexistants, avec une capacité d'adaptation limitée.

### Graphique 3.9. Impact de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et de la Recommandation du CAD sur les programmes de prévention des crises et de construction de la paix



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

62. Ces contraintes signifient que les progrès vers le principe clé de la priorité accordée à « la prévention toujours, au développement chaque fois que possible, à l'action humanitaire si nécessaire » ont été limités. Globalement, l'investissement dans le développement reste le plus visible dans les contextes stables, y compris les contextes fragiles. Quelques initiatives se distinguent toutefois par leurs complémentarités et leur cohérence entre les préoccupations et les besoins du HDP (voir Encadré 3.5).

### Encadré 3.5. Cohésion entre les besoins en matière de consolidation de la paix, de développement et d'aide humanitaire

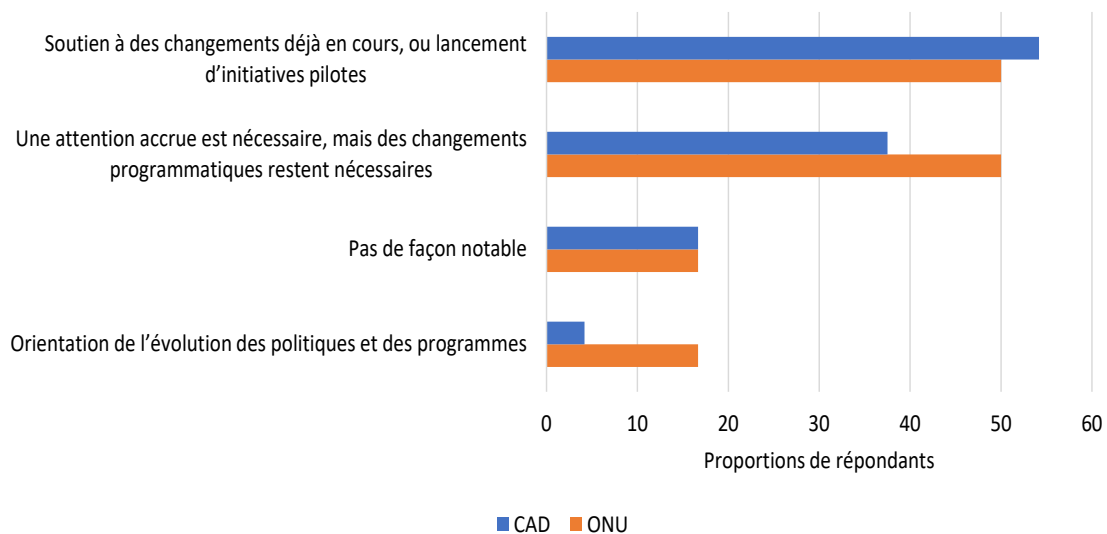
Les concepts de coordination, de cohérence et de complémentarité entre les activités de consolidation de la paix, de développement et d'aide humanitaire (HDP) et entre ces activités sont au cœur des approches fondées sur l'articulation entre les HDP. Cet encadré présente trois exemples de bonnes pratiques dans ce domaine.

- ***L'approche globale de l'Espagne et son engagement en Colombie.*** L'approche adoptée par l'Espagne en Colombie souligne l'importance de traiter les questions de la justice, de l'état de droit et de la reprise économique dans un contexte marqué par les conflits, en plus de l'aide humanitaire. L'accord de paix conclu en 2016 entre le gouvernement colombien et le groupe principal, les FARC, a marqué une forme de progrès dans la résolution du conflit dans le pays. Cependant, de nombreux autres groupes actifs et la réintégration des ex-combattants restent difficiles, parallèlement à la persistance de la violence politique, des inégalités sociales et économiques, et à une situation humanitaire critique avec plus de 2 millions de migrants et de réfugiés vénézuéliens qui ont rejoint la Colombie ces dernières années. L'approche de l'Espagne en Colombie repose sur la collaboration entre les différents niveaux de la société.
- ***Le Programme régional pour la consolidation de la paix chez les jeunes, financé par le Danemark, l'Union européenne et les Pays-Bas.*** Mis en œuvre actuellement dans 12 localités en Éthiopie, au Kenya, au Soudan du Sud, au Soudan et en Ouganda, le programme vise à accroître la capacité des jeunes à contribuer à la coexistence pacifique dans les pays et territoires d'asile et lors du retour ; et à mettre en place un réseau régional de jeunes artisans de la paix du même pays d'origine. Les jeunes sont donc en mesure de renforcer leur propre résilience et de contribuer à des changements positifs et à la construction d'une société pacifique à leur retour, contribuant ainsi également à prévenir de nouveaux déplacements.
- ***En 2022, la Corée a mis en place un Modèle de soutien aux réfugiés dans la région MENA en réponse aux conflits et catastrophes récurrents qui ont aggravé les conditions humanitaires.*** Il repose sur une approche reposant sur trois piliers : la planification stratégique pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, le soutien économique aux réfugiés et la réintégration sociale. Ce cadre vise à répondre à la fois aux problèmes immédiats des réfugiés et à la stabilité à long terme par le soutien de la société. Il reconnaît l'importance de favoriser l'intégrité physique et sociétale pour s'attaquer efficacement aux problèmes de fragilité et instaurer une paix durable, en évitant toute nouvelle instabilité. Un exemple de ce modèle est le Programme de fourniture de services intégrés de santé et de protection aux femmes afghanes réfugiées en Iran. Cette initiative, qui cible les femmes réfugiées d'Afghanistan, s'attaque à leurs conditions de vie précaires, en leur offrant un soutien pour lutter contre la violence fondée sur le sexe et d'autres défis, tout en leur fournissant une aide économique pour assurer leur subsistance indépendante.

63. Au-delà des facteurs structurels mentionnés ci-dessus, plusieurs autres facteurs empêcheraient semble-t-il la prévention, la médiation et la consolidation de la paix de gagner encore en importance pour répondre aux déterminants des besoins humanitaires. Les obstacles les plus fréquemment signalés sont les problèmes de financement (insuffisants et

rigides), suivis par le manque d'appétence pour le risque, la fragmentation entre les acteurs et l'absence de présence sur le terrain ; ainsi que le manque de ressources humaines et d'expertise, le partage limité des bonnes pratiques, l'accent mis sur les interventions d'urgence plutôt que sur la prévention, et une définition et un financement flous de la paix (voir Graphique 3.10).

### Graphique 3.10. Principaux obstacles à un recours accru aux activités de prévention, de médiation et de consolidation de la paix pour répondre aux déterminants des besoins humanitaires



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.  
Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

64. L'insuffisance du financement des efforts de paix est due en partie à l'architecture de financement, à la rigidité des processus et à des considérations politiques qui limitent les volumes d'APD alloués spécifiquement à la paix. En particulier, et compte tenu de la pression humanitaire croissante sur les budgets, les mesures préventives ne sont pas prioritaires en termes de financement. Cela affecte des activités spécifiques, mais aussi l'expertise analytique et les capacités de gestion. En conséquence, les donateurs semblent investir davantage dans la réaction aux symptômes aigus des crises que dans l'aide à leur prévention ou dans la réponse à la dégradation progressive des indicateurs institutionnels. Certains Adhérents indiquent que les règles internationales à l'appui d'un endettement viable limitent également les programmes de développement fondés sur de grands produits d'investissement, notamment dans le domaine du financement climatique.

65. Le financement lié à la consolidation de la paix est segmenté et fondé sur des projets, ce qui limite la capacité à ajuster et à intensifier les programmes. Les programmes mixtes - c'est-à-dire comportant un volet consacré à la paix - n'en sont encore qu'à leurs débuts, et seuls quelques Adhérents ont adopté des instruments de financement suffisamment agiles et flexibles pour mobiliser le soutien rapide et flexible nécessaire à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits (voir Encadré 3.6).

### Encadré 3.6. Dispositifs de financement novateurs et flexibles qui facilitent les approches de l'action humanitaire, du développement et de la paix

- L'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix est au cœur des politiques et programmes du Royaume-Uni dans les contextes fragiles.*** Les budgets nationaux du Royaume-Uni ne comportent pas d'allocation pour l'aide humanitaire ou pour le développement en tant que telle, ce qui soutient les efforts de programmation dans le cadre du « nexus ». Cela signifie que les équipes peuvent choisir comment combiner les réponses d'urgence à court terme avec des programmes structurels ou à plus long terme à mesure que la situation évolue. Le Royaume-Uni a été l'un des premiers membres du Comité d'aide au développement (CAD) à bénéficier d'une telle flexibilité au niveau des pays. Il s'agit là d'un atout majeur, qui place le Royaume-Uni dans une position particulièrement favorable pour mettre en œuvre de manière cohérente des approches axées sur l'articulation. La création du Fonds pour les conflits, la stabilité et la sécurité fait écho à l'objectif du Royaume-Uni de faciliter la mise en place de mécanismes souples de financement du HDP. Il s'agit d'un fonds interministériel unique en son genre qui s'attaque aux conflits, à la stabilité et aux problèmes de sécurité à l'étranger qui menacent la sécurité nationale du Royaume-Uni. Depuis, d'autres membres du CAD ont également introduit davantage de flexibilité dans leurs budgets.
- Le Fonds pour la consolidation de la paix (FCP), lancé en 2006, est le principal instrument des Nations Unies pour investir dans la prévention et la consolidation de la paix.*** Le fonds soutient les interventions conjointes des Nations Unies visant à saisir les occasions cruciales de consolidation de la paix, en reliant les dimensions du développement, de l'aide humanitaire, des droits de la personne et de la consolidation de la paix. La Stratégie de PBF pour 2020-2024 prévoit d'investir 1.5 milliard USD sur cinq ans afin d'élargir et d'approfondir les actions de prévention des conflits violents. Les guichets prioritaires du Fonds consistent notamment à soutenir des approches transfrontalières et régionales, à faciliter les contextes de transition des Nations Unies et à favoriser l'inclusion par l'autonomisation des femmes et des jeunes.

En 2022, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a approuvé un montant record de 231 millions USD pour soutenir les efforts de renforcement des communautés et des institutions dans 37 pays et territoires, atteignant plus de 58 millions de personnes par le biais des activités de ses partenaires, notamment les processus de dialogue, l'accès à la justice, le renforcement des capacités pour le règlement pacifique des conflits, la sensibilisation, les possibilités d'emploi et la prestation de services de base dans les régions touchées par des conflits. Ces dernières années, le Fonds pour la consolidation de la paix a accru son intérêt pour la prévention, ce qui a permis aux organismes de collaborer davantage et de développer des pratiques au niveau des pays. Il convient de noter que le financement du fonds a permis de combler les fractures et de se concentrer sur les facteurs de conflit à long terme, en rassemblant les acteurs du HDP.

66. Les objectifs du programme sont conçus en fonction d'objectifs sectoriels. Il est donc important de faire de la paix et de la prévention des conflits un objectif primordial, car cela pourrait faciliter leur inclusion en tant que question transversale dans les cycles de programmation. La consolidation de la paix et la prévention sont souvent considérées

comme une partie moins importante - ou « immatérielle » - des interventions, notamment en raison de la difficulté à les évaluer et à mesurer leur contribution à la non-éclatement d'un conflit et au développement durable. La part de l'APD du CAD allouée à la paix est en baisse (OECD, 2023<sup>[7]</sup>). Il faut plus de clarté et de cohérence en ce qui concerne le financement de la paix (voir la disposition 10).

67. Plusieurs Répondants indiquent que, dans certains cas, il peut être moins politiquement risqué de s'attaquer aux symptômes visibles d'un problème (c'est-à-dire aux besoins humanitaires), en particulier lorsque le risque de le faire est transféré à d'autres, plutôt que de chercher à s'attaquer à ses déterminants (c'est-à-dire qui nécessitent une compréhension des initiatives de développement et de recherche de la paix). L'appétence pour le risque - et la volonté politique, l'appropriation et les capacités qui en découlent pour répondre aux déterminants des besoins humanitaires - sont considérées comme un obstacle à la prévention, à la médiation, à la consolidation de la paix et au développement, qui pourrait gagner en importance dans le cadre d'une approche complémentaire. Les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix reposent sur une compréhension politique, mais les considérations géopolitiques, les intérêts particuliers et les économies politiques des conflits sont difficiles à démêler et à appréhender, en particulier pour les acteurs extérieurs (une telle compréhension nécessite l'accès aux réseaux et informations pertinents, etc.). Une approche plus coordonnée, tirant parti des avantages comparatifs politiques et analytiques et des mandats des principales parties prenantes, est nécessaire, la médiation de la paix jouant un rôle plus important.

68. Le questionnaire met en évidence plusieurs obstacles à un recours accru aux activités de prévention, de médiation et de consolidation de la paix pour répondre aux déterminants des besoins humanitaires. La moitié des Répondants soulignent qu'il est urgent de mettre en place des systèmes de financement flexibles pour permettre des ajustements et des réponses rapides et efficaces face à l'émergence d'une dynamique de conflit ou de crise. Des progrès immédiats en matière de coordination et de cohérence - et une convergence de vues sur les mesures de prévention et les domaines sur lesquels concentrer les efforts - sont également signalés comme étant nécessaires pour éviter la fragmentation entre les acteurs du HDP. Cela a trait à la nécessité de renforcer les capacités techniques en matière de consolidation de la paix et d'analyse des conflits mentionnée ci-dessus, et y contribue. La volonté et l'appropriation politiques, ainsi que la nécessité d'un engagement et d'un soutien renforcés au niveau local, y compris - comme l'ont signalé un cinquième des Répondants comme faisant actuellement défaut - par l'ancrage local et l'engagement auprès des acteurs locaux, sont également considérés comme importants.

69. En outre, lorsque des conflits ou des violences éclatent, ou en cas de transitions politiques non démocratiques, les acteurs du développement ont tendance à se retirer en raison de leur tolérance limitée aux risques de sécurité et d'atteinte à la réputation. Ce retrait coïncide souvent avec une réorientation vers des activités humanitaires qui peuvent détourner l'attention, en raison de leur orientation spécifique, de la gestion des conflits et de la promotion de la paix et d'une gouvernance inclusive. Un financement plus souple pourrait donc aussi impliquer de revoir les instruments de financement existants afin de réduire l'impact sur la composante paix, déjà limitée, des activités de développement.

70. Reconnaissant que l'impact d'un conflit peut se manifester à l'échelle régionale ou mondiale, la Recommandation du CAD invite les Adhérents à mener une réflexion et à agir par-delà les frontières. À ce stade, la tendance est globalement très positive, avec une large mise en œuvre de ce principe. L'adoption d'approches régionales semble déjà être une réalité pour la moitié des répondants, l'accent étant naturellement mis sur les déplacements forcés (voir Encadré 3.7). Pour les autres, il a été signalé qu'un quart d'entre eux les avaient renforcés en fournissant des orientations ; un cinquième en améliorant la planification et la

coordination entre les différentes dimensions du HDP ; et enfin, un sixième en s'attachant à comprendre les déterminants des conflits, de la fragilité et des conflits.

### **Encadré 3.7. Approches régionales visant à favoriser le renforcement des opérations de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix**

Dans l'ensemble, la Recommandation du CAD attire davantage l'attention des Adhérents sur la pertinence des approches régionales. En voici quelques exemples :

- Dans le cas du Programme alimentaire mondial, il semble que l'Organisation ait adopté une certaine orientation régionale, en donnant aux bureaux régionaux les outils et les orientations nécessaires pour mettre en œuvre la Recommandation du CAD et utiliser les approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix dans leurs contextes spécifiques.
- L'Union européenne a récemment délaissé l'approche axée sur les pays au profit d'une approche plus régionale dans ses plans de mise en œuvre de l'action humanitaire.
- La plupart des Adhérents au sein des entités des Nations Unies soutiennent depuis longtemps les approches régionales de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, le cas échéant, en particulier au Sahel (ainsi que dans les régions du bassin du lac Tchad et du Liptako-Gourma au Sahel).
- L'Organisation internationale pour les migrations a depuis longtemps une approche transfrontalière et régionale forte de ses programmes en matière de migrations internationales, de déplacements transfrontaliers et de réponse aux crises. Dans deux plans régionaux de réponse à la crise en Afghanistan et en Ukraine, il a adapté des réponses à la crise qui couvrent l'ensemble de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix aux niveaux régional et national.
- Il convient également de noter les stratégies et plans régionaux pilotés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui rassemblent les acteurs humanitaires et du développement, notamment le Pacte mondial sur les plateformes de soutien basées sur les réfugiés (par exemple, le Cadre régional global de protection et de solutions, la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans et la Plateforme de soutien aux solutions récemment lancée par la République centrafricaine).

71. En conclusion, l'appel lancé dans la Recommandation du CAD à donner la priorité à la prévention et à la consolidation de la paix n'a pas encore été pleinement mis en œuvre, et il est possible d'ancrer plus fermement la dimension de la paix dans la logique et les efforts des dimensions humanitaire et du développement. Le socle de données factuelles sur la prévention s'enrichit et la compréhension des bonnes pratiques et des arguments relatifs à la priorité accordée à la prévention et à la consolidation de la paix s'accélère, mais les progrès concrets sont lents.

#### ***Disposition 2 : Placer l'humain au centre des préoccupations, lutter contre l'exclusion et promouvoir l'égalité femmes-hommes***

72. Les approches centrées sur l'humain consistent à adopter une stratégie inclusive dans tous les contextes de crise et de conflit. La coopération pour le développement est étayée par un lien étroit entre les donateurs et le pays partenaire bénéficiaire et a traditionnellement mis l'accent sur le renforcement des systèmes et des institutions, tandis que l'aide humanitaire se concentre sur les plus vulnérables. La disposition crée un lien entre

ces deux niveaux. Si une partie seulement de la population d'un pays bénéficie de l'aide humanitaire, les conflits touchent les populations dans leur ensemble (par exemple, leurs répercussions sur les systèmes économiques et les moyens de subsistance, les rôles dévolus à chaque sexe, l'éducation, la santé, etc.). Placer l'humain au centre implique d'envisager les impacts de manière plus large, notamment en se concentrant sur les segments et les groupes les plus vulnérables de la société. Ce faisant, cette disposition reconnaît l'importance cruciale de l'égalité des sexes en tant que pierre angulaire du développement durable, ainsi que de la lutte contre les inégalités structurelles intersectionnelles et les questions connexes de droits de l'homme (par exemple, le logement, les droits fonciers et de propriété, la discrimination des minorités, des personnes âgées et des personnes handicapées, les graves violations à l'encontre des enfants, etc.).

73. Les Adhérents font état de progrès considérables dans la hiérarchisation des approches centrées sur l'humain. Un quart des Répondants reconnaissent que les approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix mises en avant par la Recommandation du CAD les ont encouragés à mettre davantage l'accent sur le développement inclusif et les droits humains. Un autre quart mentionne la réalisation d'analyses plus approfondies des facteurs de conflit, mettant l'accent sur la protection des communautés marginalisées et les questions d'égalité femmes-hommes dans l'ensemble des projets. En particulier, l'approche intégrée promue par l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix permet de s'attaquer à un large éventail de vecteurs de fragilité et, partant, de s'attaquer aux questions des inégalités et de l'exclusion économique et sociale, y compris dans le contexte des déplacements internes et des réfugiés, en appréhendant mieux leur impact sous-jacent sur les conflits (voir Encadré 3.8).

### Encadré 3.8. Privilégier les approches centrées sur les personnes et promouvoir l'inclusion des personnes déplacées de force par des approches axées sur l'action humanitaire, le développement et la paix

- **Approches globales mettant l'accent sur l'inclusion et la hiérarchisation des communautés locales.** Le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) a adopté une stratégie d'aide au développement de transition (voir encadrés 8.2 et 8.8) qui fait des « communautés pacifiques et inclusives » un domaine d'action essentiel, aux côtés de la sécurité alimentaire, de la reconstruction des infrastructures et des services de base et de la gestion des risques de catastrophe. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à favoriser la cohésion sociale par des interventions de gestion de crise axées sur le développement et en mettant l'accent sur les considérations relatives à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.
- **En outre, l'initiative spéciale du BMZ intitulée « Personnes déplacées et pays et territoires d'accueil » vise à améliorer l'inclusion des personnes déplacées** dans les systèmes nationaux afin de garantir que ces personnes et leurs communautés d'accueil ont des droits et un accès aux mêmes services. Ces services comprennent, par exemple, l'éducation de qualité, les soins de santé, la protection sociale, etc. De même, la Belgique (ENABEL) et l'Union européenne (Department for International Partnerships) ont cherché à renforcer l'inclusion en intégrant les réfugiés et les communautés d'accueil dans les programmes des pays et territoires d'accueil.
- **Vers des approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix dans les contextes de déplacement forcé.** L'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix est particulièrement pertinente pour les situations de déplacement interne et de réfugiés, et pour trouver des solutions pour les personnes déplacées de force. Il propose un cadre global qui va au-delà de la réponse aux besoins immédiats, en élargissant le champ de la réponse pour inclure le soutien au financement par le secteur public des pays et territoires touchés par le déplacement, la croissance économique, ainsi que la cohésion sociale, la consolidation de la paix et la prévention. Le soutien à la mise en œuvre des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix dans les contextes de déplacement forcé s'articule autour de trois axes de collaboration :
  1. Favoriser l'atténuation précoce des chocs associés aux causes et aux conséquences des déplacements forcés grâce à un soutien global du HDP et à une action climatique.
  2. Inclure les personnes déplacées de force dans le développement durable et l'action climatique.
  3. S'attaquer aux causes récurrentes des déplacements forcés, apporter des solutions et soutenir la préparation pour faire face aux tendances à la hausse.

Note : Alignement sur la [Position commune](#) du Réseau international du CAD sur les situations de conflit et de fragilité élaborée en consultation avec le Dialogue politique sur les migrations et le développement du Centre de développement de l'OCDE.

Source : (OECD, 2023<sup>[8]</sup>).

74. Il existe des liens évidents entre la mise en œuvre de cette disposition et d'autres programmes d'action et engagements mondiaux. Il est donc important de comprendre ces liens afin de s'assurer que les Adhérents continuent de développer ces synergies dans le cadre de leurs efforts. Les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix sont intégrées dans les actions menées par plusieurs Adhérents au niveau national en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, ce qui contribue à améliorer la compréhension des contextes de conflit ainsi que du rôle que les femmes, la paix et la sécurité peuvent jouer dans la prévention et le règlement des conflits. Ces instruments sont alignés, sur le plan multilatéral, sur le Fonds pour la paix et l'aide humanitaire en faveur des femmes et le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire. L'approche reposant sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix soutient ces politiques et objectifs et invite les Adhérents à lutter contre les risques de violence sexiste et de violence sexuelle liée aux conflits par des approches participatives qui facilitent la participation des représentants des communautés à la planification et aux interventions (voir Encadré 3.9).

### Encadré 3.9. Des approches participatives qui font progresser l'égalité femmes-hommes

- ***Le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) a lancé une politique féministe de développement en 2023, soulignant son engagement en faveur de sociétés justes et fortes dans le monde entier.*** Il vise à éliminer les causes structurelles de l'inégalité et de l'oppression et place les femmes au premier plan des processus de développement. Dans de nombreux contextes fragiles, les filles et les femmes sont victimes de discriminations particulièrement fortes, de droits restreints et de violences. Par conséquent, l'instrument de crise du BMZ, l'aide au développement transitoire (voir Encadré 3.3 et Encadré 3.8), promeut l'égalité femmes-hommes dans tous les projets. Il s'emploie, entre autres, à faire en sorte que les femmes et les filles soient davantage associées aux processus de paix, car il a été démontré qu'elles jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une paix durable, la prévention des conflits et la réconciliation. En outre, ils bénéficient d'un soutien par le biais de programmes éducatifs sur la nutrition et la santé reproductive et d'un soutien psychosocial pour renforcer la résilience. Les transferts d'argent, les groupes d'entraide et les communautés d'épargne leur donnent les moyens de créer des réseaux et de se constituer un revenu stable. Il est important de noter que les hommes sont également visés pour lutter contre la discrimination. Par exemple, les chefs et institutions traditionnels et religieux sont sensibilisés aux droits des filles et des femmes et participent à des campagnes visant à accroître la participation sociale de tous les sexes.
- ***L'Irlande a noué un partenariat stratégique avec l'International Rescue Committee pour soutenir les services vitaux d'intervention contre la violence basée sur le genre, l'autonomisation des femmes et des filles, la sensibilisation au niveau communautaire et le renforcement des capacités des organisations locales au Burundi, en Éthiopie, au Kenya, en Somalie et au Soudan du Sud.*** Dans ces pays et territoires, de nombreuses femmes et filles sont des survivantes de violences sexistes liées aux conflits, et les conflits accentuent les dynamiques de pouvoir social, les déplacements, la pauvreté et d'autres risques, augmentant les taux de violence sexiste. Grâce à ce partenariat stratégique, qui a permis de mobiliser 1.8 million EUR en 2022, l'Irlande et l'International Rescue Committee ont mis en place des « centres à guichet unique » où les femmes et les filles reçoivent tous les services liés à la violence sexiste dont elles ont besoin en un seul endroit. Le partenariat encourage une responsabilisation centrée sur les survivantes, en travaillant avec la police, les chefs religieux et communautaires traditionnels et d'autres intervenants pour assurer l'accès à la justice et habiliter les services de réadaptation. En outre, le partenariat a renforcé la capacité des organisations non gouvernementales locales dans des contextes humanitaires à soutenir des changements de normes qui assureront une réduction à long terme des taux de violence sexiste.

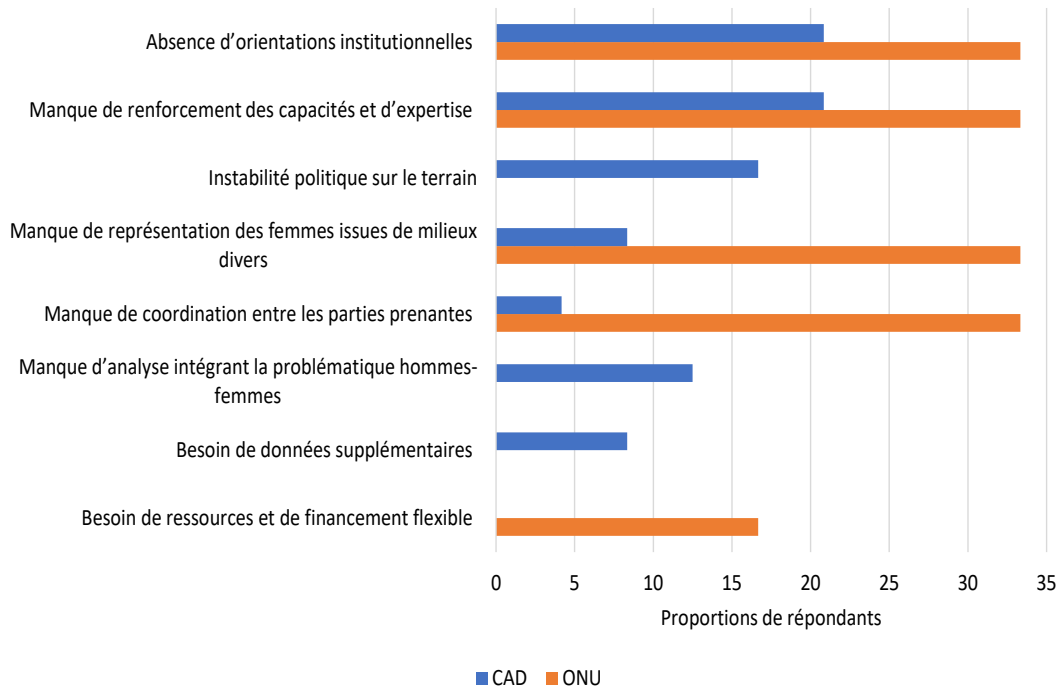
75. Dans le même ordre d'idées, la prise en compte de l'égalité des sexes et de la voix et de la participation des femmes dans toutes les approches du HDP est fondamentale pour prévenir les conflits, remédier à la fragilité et instaurer une paix durable. La participation des femmes et l'égalité entre les sexes - à tous les stades et à tous les niveaux de la prise de décision - jouent « un rôle majeur dans la capacité à bâtir des sociétés pacifiques, résilientes et inclusives, pendant et après les crises » (OECD, 2021<sup>[9]</sup>). Conformément à la Recommandation du CAD, les Adhérents s'emploient à renforcer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans les contextes fragiles (y compris dans les domaines de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits), à protéger les droits des femmes et

des filles et à faire en sorte que la résilience inclusive fasse partie intégrante des stratégies d'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

76. Toutefois, les répondants soulignent plusieurs goulets d'étranglement qui les empêchent d'améliorer les programmes de manière à intégrer une perspective de genre. Il est notamment nécessaire de renforcer les capacités et l'expertise, et de fournir davantage d'orientations institutionnelles. Viennent ensuite, pour les Adhérents du CAD, l'instabilité politique dans les pays et territoires partenaires, la sensibilité politique à la problématique femmes-hommes, l'absence d'analyse des conflits tenant compte de la problématique femmes-hommes, et la nécessité de disposer de davantage de données (pour tenir compte des recoupements entre la problématique femmes-hommes et des thèmes tels que le changement climatique, etc.). Les autres obstacles auxquels se heurtent les entités des Nations Unies Adhérentes sont la représentation limitée des femmes - en particulier celles issues de milieux vulnérables comme les femmes apatrides - dans les approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, le manque de coordination entre les parties prenantes, et le manque de ressources nécessaires et de financement flexible pour les programmes axés sur l'égalité femmes-hommes.

77. Les Adhérents indiquent que les programmes ne tiennent pas nécessairement compte des nuances dans les discours sur l'égalité femmes-hommes, et qu'une plus grande prise de conscience est nécessaire pour comprendre comment les inégalités entre les sexes contribuent à la fragilité et exacerbent les défis pendant les crises humanitaires, affectant l'accès aux services et aux droits essentiels tels que les soins de santé, l'éducation et la sécurité. Parmi les autres obstacles que les Adhérents mettent en avant pour les programmes qui font progresser l'égalité des genres figure le fait que les circonstances sont souvent imprévisibles dans les contextes de conflit et de fragilité, en particulier lorsqu'elles sont associées à des conditions autoritaires croissantes et à un rejet des droits à l'égalité des genres. Il est donc très difficile de donner la priorité à l'égalité femmes-hommes, ce qui implique des arbitrages et des négociations minutieuses (voir Graphique 3.11).

### Graphique 3.11. Éléments qui empêchent une meilleure prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les programmes



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.  
Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

78. En conclusion, les Adhérents peuvent encore renforcer la cohérence et l'efficacité de leurs engagements au titre de cette disposition. Malgré la mise en place d'un solide corpus de travaux sur l'action publique et de processus de programmation, « placer l'humain au centre » est souvent resté une ambition générale de la programmation, et les mécanismes de redevabilité connexes restent faibles, notamment parce que la responsabilité dans ce domaine est diluée. En fin de compte, la question de savoir qui est responsable - et à qui - lorsque tant de parties prenantes différentes sont impliquées est difficile. En fin de compte, les acteurs du développement ou de l'aide humanitaire restent principalement responsables devant leurs donateurs, et non devant les populations bénéficiaires en tant que telles.

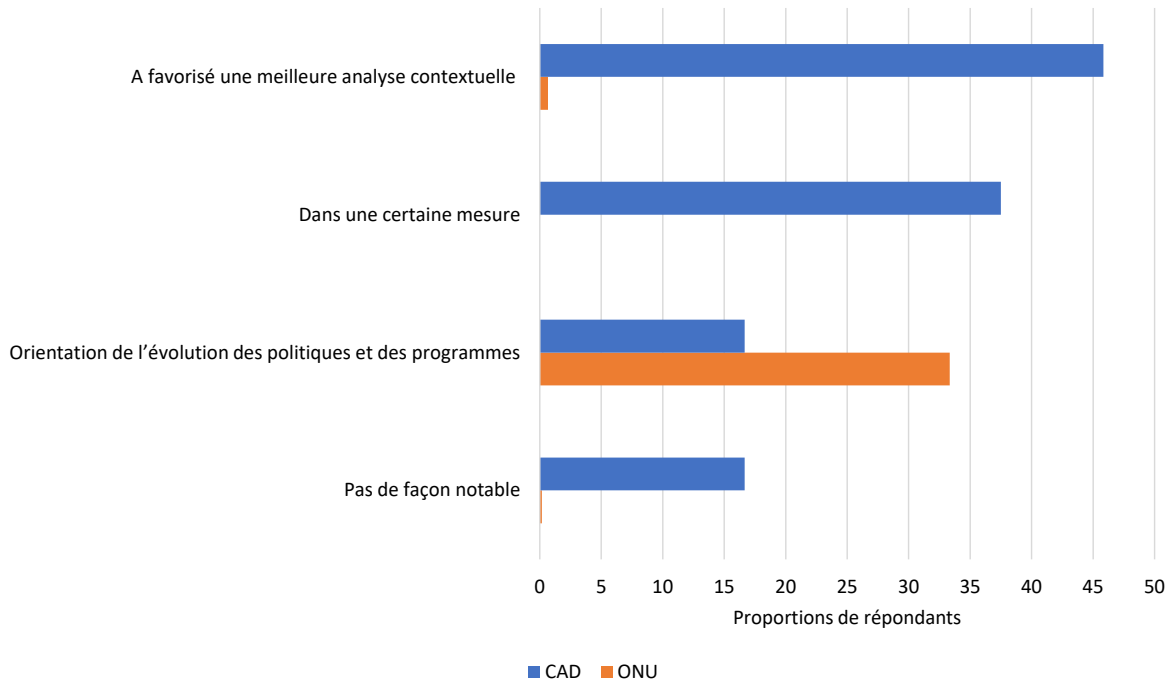
***Disposition 3 : Veiller à ce que les activités ne soient pas dommageables, à ce qu'elles tiennent compte des situations de conflit afin d'éviter des conséquences négatives involontaires et à ce qu'elles aient le plus d'effets positifs possible sur l'ensemble des actions menées dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement et de la paix***

79. L'absence de préjudice est le minimum attendu de toute intervention internationale, en particulier lorsqu'elle vise à soutenir les plus vulnérables dans un contexte de fragilité ou de crise. L'aide peut avoir des effets négatifs involontaires lorsque les ressources fournies ou les réformes préconisées exacerbent les facteurs de conflit au lieu de les atténuer. Dans le cadre des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, l'absence de préjudice signifie que les interventions des donateurs

s'abstiennent à la fois d'alimenter et, potentiellement, d'exacerber les dynamiques de conflit préjudiciables, et d'empêcher la résolution des conflits et les trajectoires de développement durable. Le principe consistant à « ne pas nuire » est au cœur de l'aide humanitaire et de l'aide au développement, mais dans certains cas, les acteurs peuvent causer des préjudices en raison d'une méconnaissance du contexte historique et de la dynamique du pouvoir qui existent dans les contextes où ils opèrent (OECD, 2010<sub>[10]</sub>). Par conséquent, cette disposition met l'accent sur la sensibilité aux conflits, le point de départ étant une analyse des conflits, puis une analyse des interactions entre des actions ou des acteurs spécifiques sur le terrain.

80. À la question de savoir si les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix inscrites dans la Recommandation du CAD ont contribué à améliorer la sensibilité de leurs activités aux conflits, les Adhérents ont globalement répondu positivement. Toutefois, il existe des différences importantes entre l'appréciation des Adhérents du CAD et celle des entités des Nations Unies Adhérentes. Près de la moitié des répondants au CAD indiquent qu'ils ont soutenu la conception d'une meilleure analyse contextuelle et amélioré dans une certaine mesure la sensibilité de leurs opérations aux conflits. Cette déclaration nuancée s'explique par le fait que plusieurs Répondants adoptaient déjà des approches sensibles aux conflits et « ne pas nuire » avant d'adopter la Recommandation du CAD ; que certains des efforts et des efforts déployés visaient essentiellement à sensibiliser aux approches sensibles aux conflits et « ne pas nuire » (et non à les mettre en œuvre) ; ou que les ressources sont limitées pour intégrer systématiquement ces approches dans toutes les activités. Les entités des Nations Unies ayant répondu au questionnaire, en revanche, ont exclusivement indiqué que les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix avaient amélioré leur sensibilité aux conflits (voir le Guide opérationnel sur l'intégration de la sensibilité aux conflits de l'Organisation internationale pour les migrations [2020] et le document d'accompagnement sur l'analyse des conflits, qui aident les bureaux de pays de l'OIM à intégrer l'analyse des conflits et la sensibilité aux conflits dans leurs travaux sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix), ou se sont simplement abstenues de répondre. Un sixième des Répondants (tous les Adhérents du CAD) n'ont fait état d'aucune amélioration notable, essentiellement parce que ces principes étaient déjà fondamentaux dans leurs travaux avant l'adoption de la Recommandation du CAD (voir Graphique 3.12). Dans l'ensemble, il apparaît que la Recommandation du CAD a joué un rôle plus important et plus actif dans le pilotage des changements stratégiques et programmatiques dans ce domaine pour les entités des Nations Unies Adhérentes que pour les Adhérents du CAD, pour lesquels l'évolution de leurs capacités d'analyse a été une contribution majeure.

### Graphique 3.12. Mesure dans laquelle les approches de l’articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix ont contribué à améliorer la sensibilité de vos activités aux conflits



Note : CAD : Comité d’aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

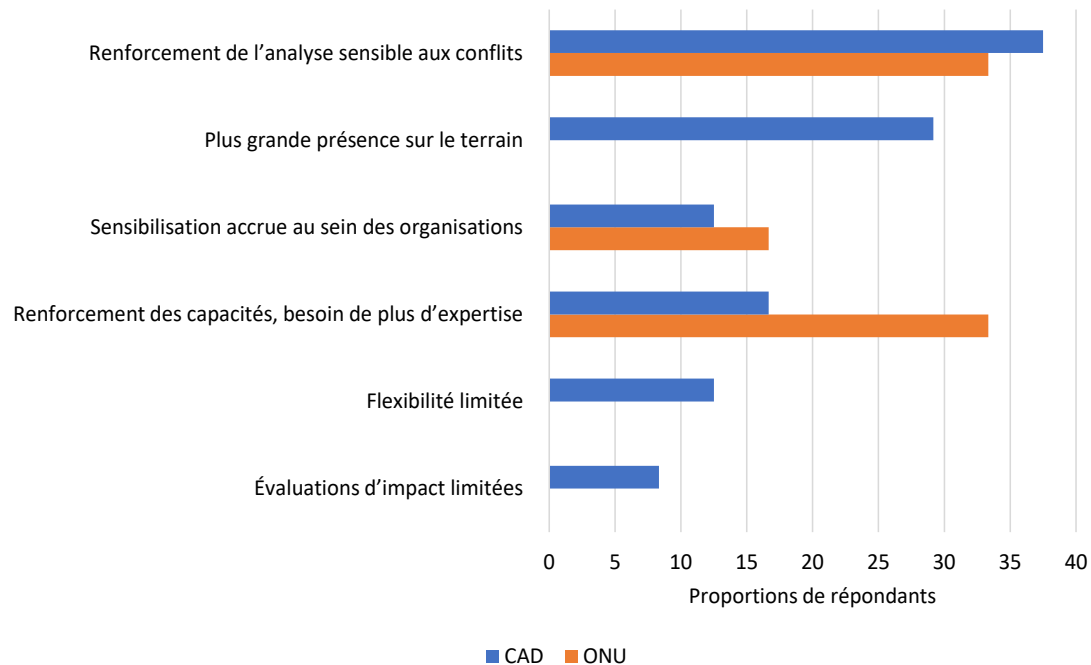
81. Divers facteurs influent sur la capacité des Adhérents à s’assurer que leurs activités ne sont pas préjudiciables et qu’elles sont sensibles aux conflits afin de maximiser les effets positifs sur l’ensemble de l’articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et de limiter les effets négatifs potentiels (voir Graphique 3.13). Par exemple, et bien qu’ils soient utilisés par un petit nombre de Répondants (voir Encadré 3.10), l’analyse des conflits et de l’économie politique est considérée comme le type de contribution le moins utilisé pour l’analyse par pays. Les ressources et les capacités limitées dont disposent les donneurs pour procéder à des analyses tenant compte des conflits peuvent les empêcher de s’assurer qu’ils ne portent pas préjudice à autrui. Un autre défi majeur est le manque d’expertise et de lignes directrices claires sur la manière de mener efficacement des analyses sensibles aux conflits. Il s’agit là d’un obstacle de taille pour les donneurs qui interviennent sur le terrain. En outre, les répondants au CAD font état d’une présence limitée sur le terrain, d’une flexibilité limitée et d’évaluations d’impact limitées comme autant de contraintes supplémentaires. Les entités des Nations Unies Adhérentes sont davantage préoccupées par le manque de capacités et d’expertise. Les deux groupes d’Adhérents font également état du manque de sensibilisation aux questions et pratiques consistant à « ne pas nuire ». Une autre réponse intéressante concerne les préférences du personnel, certains étant potentiellement plus à l’aise avec l’évaluation de l’impact des conflits qu’avec l’exploration des facteurs plus profonds, des parties prenantes et des griefs sous-jacents qui contribuent à la dynamique des conflits.

### Encadré 3.10. L'analyse de sensibilité aux conflits permet de s'assurer que les approches « ne nuisent pas »

*Afin de renforcer l'intégration de l'analyse des conflits dans ses travaux, l'Allemagne a fait de la sensibilité aux conflits un critère de qualité primordial pour l'ensemble de son engagement dans les États fragiles.* Dans la pratique, cela signifie que dans un contexte comme la Sierra Leone, qui est marqué par des clivages ethniques régionaux associés aux courants politiques, la sensibilité aux conflits et l'analyse qui s'y rapporte visent, par exemple, à faire en sorte que, si les programmes visant à améliorer les perspectives socio-économiques de la population ciblent principalement les plus vulnérables et répondent aux besoins spécifiques des femmes et des enfants, ils soient également répartis entre les différents groupes ethniques. L'Allemagne a une longue expérience en Sierra Leone, où elle soutient en particulier les femmes en tant que moteurs du changement, et où elle a mis en place, en collaboration avec des organisations non gouvernementales, un système de conseillers locaux pour la paix qui fournissent des orientations sur la prévention et le règlement pacifiques des conflits dans des contextes exposés à la violence.

82. En outre, les Répondants soulignent la nécessité manifeste de renforcer et de normaliser les approches consistant à « ne pas nuire » au sein des Adhérents - et entre eux - , afin de veiller à ce que les acteurs du HDP soient dotés des moyens nécessaires pour mettre en œuvre ce principe. L'interprétation du principe lui-même n'est pas la même entre les Adhérents et en leur sein. Il est donc nécessaire d'investir dans le renforcement des capacités et la formation. Ce besoin est d'autant plus important que les organisations qui étaient auparavant moins actives dans les situations d'urgence et de fragilité sont de plus en plus présentes dans cet espace. Il s'agit notamment du Fonds monétaire international, de plusieurs BMD et de certaines entités de financement mixte ou du secteur privé, comme les institutions de financement du développement.

### Graphique 3.13. Facteurs à l'origine de la mise en œuvre des approches consistant à « ne pas nuire »



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.  
Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

83. Le principe consistant à « ne pas nuire » ne fait l'objet d'aucune compréhension globale et n'est pas pleinement appliqué. Les Adhérents sont largement conscients de la nécessité de veiller à ce que leurs actions ne soient pas préjudiciables, y compris en tenant compte des conflits. Toutefois, la mise en œuvre de ces principes semble prendre du retard. Dans la pratique, une plus grande attention - et les évaluations et analyses qui s'y rapportent - est accordée aux risques financiers potentiels, mais aussi de réputation, pour les donateurs et les opérateurs qui s'engagent avec des partenaires potentiellement non contrôlés dans un environnement risqué, plutôt qu'à la compréhension et à l'atténuation des effets secondaires négatifs potentiels des programmes dans les pays et territoires bénéficiaires (OECD, 2023<sup>[11]</sup>). Le suivi de la sensibilité aux conflits peut favoriser une plus grande flexibilité et adaptabilité de la programmation du HDP. En outre, les donateurs et les partenaires d'exécution doivent réfléchir à l'impact de la présence des organisations internationales et des donateurs sur l'économie politique d'un conflit et, sur cette base, identifier de manière proactive des moyens d'atténuer ces effets négatifs.

#### ***Disposition 4 : Aligner la programmation concertée sur l'environnement de risque***

84. Engager des fonds dans des contextes fragiles ou touchés par un conflit exige un certain degré de tolérance au risque, même si cela s'inscrit dans le cadre de mesures d'atténuation des risques. L'APD, en tant que financement public, est principalement constituée de l'argent des contribuables et est donc régie par les principes de gestion des finances publiques, qui visent à atténuer et à gérer les risques, et en particulier les risques fiduciaires. Cette apparente tension est à l'origine de la plupart des problèmes de

programmation qui entravent actuellement la mise en œuvre des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

85. Les Adhérents sont invités à veiller à ce que leur programmation concertée à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix soit alignée sur les spécificités des contextes dans lesquels ils opèrent, appelant à une programmation fondée sur les risques et tolérante aux risques, reconnaissant ainsi que les contextes fragiles et touchés par un conflit présentent un certain nombre de vulnérabilités auxquelles les donateurs doivent s'attaquer activement. Face à l'augmentation des risques, une gestion souple et adaptative s'impose, notamment par l'intégration d'un suivi tenant compte de la sensibilité aux conflits dans la gestion des risques, afin de s'adapter à l'évolution des contextes et de faciliter les engagements à plus long terme dont le pays a tant besoin. Le COVID-19 et les récentes transitions politiques violentes ont mis à l'épreuve la réactivité au risque et conduit de nombreux Adhérents à engager des discussions internes sur le renforcement de la flexibilité et des capacités.

86. Plusieurs Adhérents ont adopté des approches qui favorisent la gestion fondée sur les risques en procédant fréquemment à des analyses qui permettent de repérer les risques à un stade précoce, en adoptant des approches collaboratives et en utilisant des outils de suivi efficaces (voir Encadré 3.11).

### Encadré 3.11. Analyse, identification, suivi et atténuation fondés sur les risques

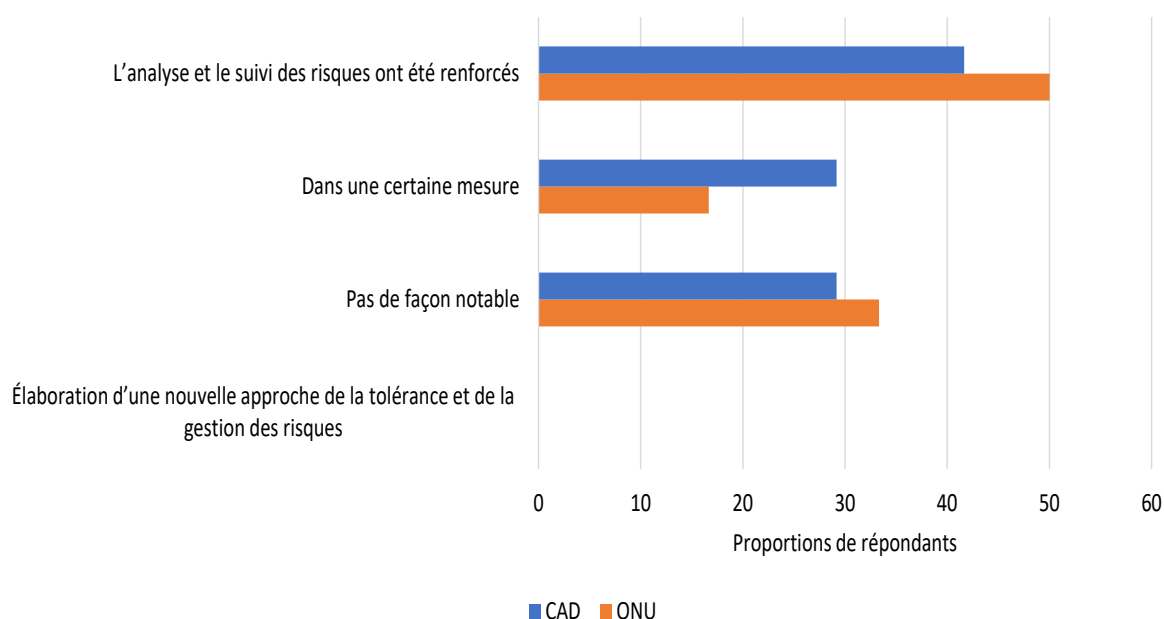
- La Belgique renforce son engagement dans les contextes fragiles en utilisant l'exercice FRAME (Fragility Resilience Assessment Management Exercise), un outil développé par des chercheurs universitaires pour une évaluation conjointe systématique des risques et des opportunités par les acteurs belges de la politique étrangère et de la coopération au développement.** S'inspirant des [Principes de l'OCDE pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires](#) et de l'approche multidimensionnelle de la fragilité, FRAME permet d'identifier les priorités et les modalités qui permettent de passer de l'aversion au risque à une gestion éclairée des risques. L'outil a été testé en 2018-2019 au Mali, au Burkina Faso et en RDC sous la coordination des ambassades belges et de l'agence belge de développement Enabel afin d'obtenir une matrice de risques pour des interventions plus efficaces avec un niveau de risque acceptable et une pondération des coûts et des avantages. FRAME est désormais utilisé de manière systématique par Enabel dans le cadre de ses nouveaux programmes de coopération bilatérale pour les projets d'orientation stratégique et sensibles. L'instrument intègre également une approche systémique de la résilience et de la transformation à long terme, en mettant l'accent sur les moteurs du changement, et une approche d'économie politique de la capacité d'agir.
- Un autre exemple intéressant est celui de la Suède et de son approche ciblée du risque, qui s'aligne sur sa nouvelle stratégie en matière de risques et d'importance relative en mettant l'accent sur l'identification précoce des risques dans le cycle de la coopération pour le développement.** La Suède s'est engagée à gérer les risques de manière proactive dans les contextes fragiles et, pour ce faire, une analyse des risques efficace, un suivi continu tout au long du cycle du programme et un dialogue honnête avec les partenaires sur les risques sont essentiels. Le programme de développement du Libéria de 2018 a mis en évidence trois risques majeurs susceptibles de perturber la mise en œuvre de la stratégie : le risque de corruption a pris le dessus, ce qui a incité la Suède à envisager de soutenir les efforts de lutte contre la corruption du Libéria en raison de son potentiel de déclenchement de conflits.

Note : Les « Principes de l'OCDE pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires » ont été officiellement approuvés par les ministres et les responsables d'organismes lors du Forum à haut niveau du Comité d'aide au développement qui s'est tenu les 3 et 4 avril 2007.

87. En outre, près de la moitié des Répondants déclarent que leurs systèmes d'analyse et de suivi des risques ont été renforcés, et un quart que leur tolérance aux risques, leur flexibilité et leur capacité d'adaptation aux risques dans l'ensemble de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix se sont améliorées dans une certaine mesure (voir Graphique 3.14). Toutefois, les éléments qui montrent que les acteurs réagissent de manière créative et avec une plus grande agilité dans des circonstances extraordinaires restent anecdotiques. Les Adhérents indiquent également que, si certaines structures et politiques devraient être adaptées pour permettre une gestion davantage fondée sur les risques, c'est souvent la culture organisationnelle et l'économie politique qui doivent être prises en compte. La gestion axée sur les risques reconnaît l'importance non seulement

de recenser et d'évaluer les risques, mais aussi d'évaluer la probabilité que ces risques se concrétisent et leur impact potentiel. En outre, la relation entre les Adhérents et leurs partenaires d'exécution reste fondée sur le transfert de risques. Des approches plus équilibrées du partage des risques, en particulier avec les acteurs locaux, pourraient favoriser un meilleur alignement sur le risque (OECD, 2023<sup>[111]</sup>).

### Graphique 3.14. Évolution de la tolérance au risque, de la flexibilité et de l'adaptabilité des répondants aux risques dans l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

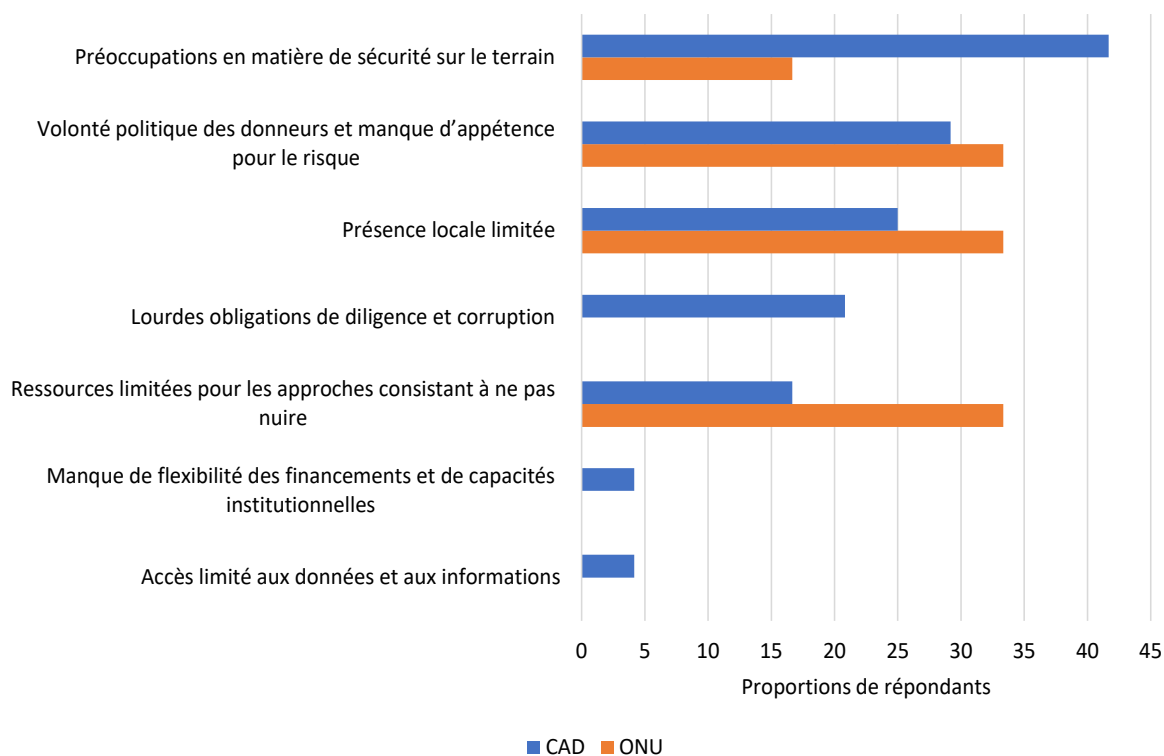
88. Il convient de noter qu'un tiers des Répondants n'ont pas signalé de changement notable dans leur tolérance au risque, leur flexibilité et leur adaptabilité aux risques dans l'ensemble de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix après l'adoption de la Recommandation du CAD. En outre, aucun Adhérent n'a indiqué avoir mis au point une nouvelle approche de la tolérance et de la gestion des risques. Souvent, l'appétence pour le risque n'est pas déterminée par le ministère des Affaires étrangères ou l'organisme de développement lui-même, mais résulte plutôt de décisions et d'arbitrages opérés par des acteurs économiques et financiers qui influent sur l'administration publique, ce qui laisse aux ministères des Affaires étrangères une marge de manœuvre limitée pour être plus flexibles dans certains des environnements les plus risqués.

89. Les Adhérents font état de plusieurs obstacles qui les empêchent d'opérer dans les situations les plus risquées - souvent les plus fragiles et les plus touchées par un conflit (voir Graphique 3.15). Les Adhérents du CAD considèrent que le principal défi consiste à atténuer les risques pour la sécurité du personnel et des actifs, ainsi que les risques opérationnels ; l'atténuation de ces risques est particulièrement coûteuse. Cette préoccupation est également partagée par les Adhérents des entités des Nations Unies, mais dans une moindre mesure.

Les Adhérents mentionnent en outre les considérations politiques (risques politiques et arbitrages politiques) et la présence limitée au niveau local comme facteurs susceptibles d'interférer avec l'exercice d'activités dans les contextes les plus risqués. L'accès physique aux zones fragiles ou touchées par un conflit est souvent difficile ; il peut nécessiter un soutien politique et diplomatique. L'accès aux populations vulnérables qui sont privées d'aide n'est pas toujours facile. Les risques liés à la corruption qui impliquent de lourdes obligations de diligence sont également soulignés, mais uniquement par les Adhérents du CAD. Les questions de financement, en particulier l'hésitation des donateurs à financer des interventions dans des contextes de crise donnés, demeurent un obstacle majeur pour les Adhérents des entités des Nations Unies.

90. Malgré les efforts déployés pour améliorer les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, certains Adhérents ont encore tendance à envisager une transition linéaire entre l'urgence humanitaire et le développement. Pour certains, les environnements à haut risque et les situations de conflit actif sont considérés comme moins propices à de véritables approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Si les répondants considèrent généralement les environnements dangereux comme un obstacle majeur à l'exercice d'activités dans des contextes à risque, ils considèrent également que leur propre volonté et leurs capacités limitées constituent des obstacles opérationnels majeurs.

**Graphique 3.15. Principaux obstacles à l'exercice d'activités dans les contextes les plus risqués**



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.  
Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

91. En conclusion, les Adhérents, et les acteurs du développement en général, ont la possibilité de mieux s'adapter à l'environnement de risque. Les Adhérents sont invités à prendre des mesures supplémentaires pour faire en sorte que, lorsqu'une crise éclate, des systèmes et des cadres soient en place pour leur permettre de réagir efficacement. La compréhension et la gestion des risques nécessitent une analyse contextuelle solide, qui est également une condition préalable à l'adoption d'approches consistant à « ne pas nuire » et sensibles aux conflits, comme indiqué plus haut dans la disposition 3.

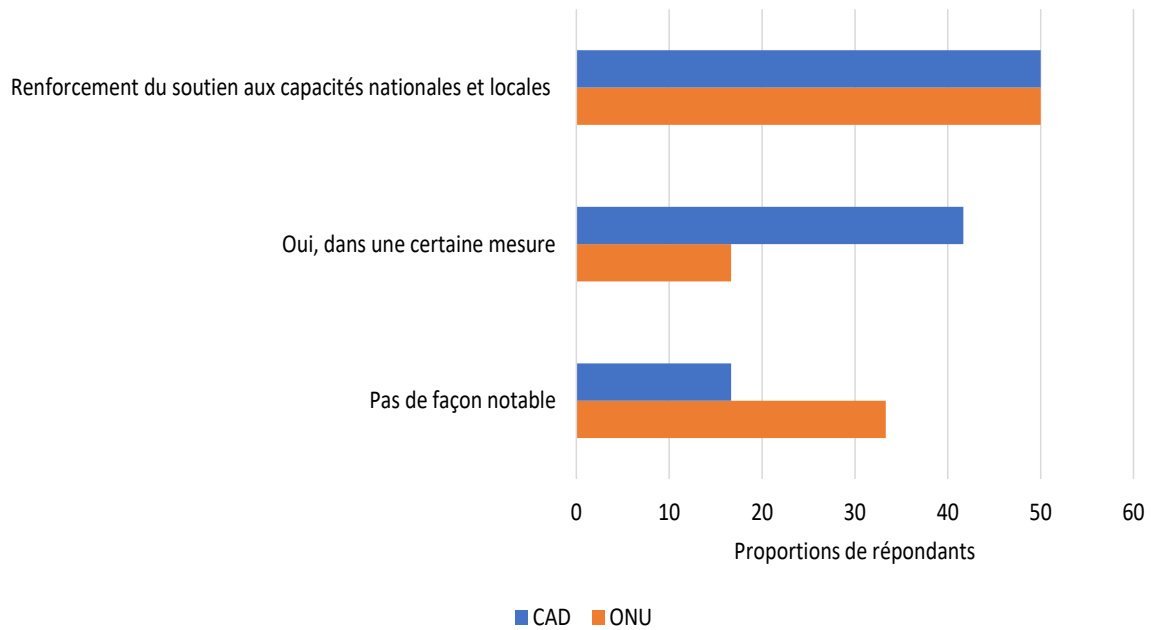
***Disposition 5 : Renforcer les capacités nationales et locales***

92. Cette disposition met particulièrement l'accent sur le rôle et la capacité des Adhérents à favoriser des engagements souples et à long terme, notamment par le renforcement des capacités locales. L'accent mis sur le renforcement des capacités est de longue date présent dans la coopération pour le développement et l'aide humanitaire, et la définition de ce qui est « local » reste ouverte à la discussion. La Recommandation du CAD reconnaît que les acteurs locaux ont tendance à être moins limités par des interventions thématiques ou sectorielles et à avoir une mobilité particulière à travers l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. L'investissement dans les capacités nationales et locales peut contribuer à soutenir les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, conformément au programme plus général d'adaptation au contexte local défendu par le Grand Bargain (Grand compromis). Il ne faut pas y penser après coup.

93. Cette disposition est d'autant plus importante que l'utilisation de systèmes de mise en œuvre nationaux et infranationaux - qui contribueraient à renforcer les capacités et les processus des acteurs nationaux et locaux - est rarement l'option par défaut. Pour des raisons liées à la faible appétence pour le risque, les Adhérents ont plutôt tendance à utiliser des systèmes parallèles. S'il existe quelques contre-exemples positifs, ils restent l'exception. Au-delà de l'appétence pour le risque, le recours à des intermédiaires peut être approprié dans les cas où les acteurs locaux opèrent avec des ressources limitées ou des infrastructures endommagées, et les organisations internationales fournissent une « protection par la présence » grâce à leur présence physique et à l'utilisation de protocoles de sécurité et de protection.

94. Près des deux tiers des Répondants indiquent que leur soutien aux capacités nationales et locales a augmenté depuis l'adoption de la Recommandation du CAD. Il est toutefois remarquable que la grande majorité d'entre eux l'aient fait dans le cadre d'un programme d'action plus large sur le développement piloté au niveau local - et on ne sait pas dans quelle mesure cela a impliqué une réflexion active sur la façon dont l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et les approches du développement pilotées au niveau local peuvent se renforcer mutuellement. Par exemple, sur la manière dont le soutien à long terme à la société civile pour créer un environnement dans lequel les acteurs locaux sont connus et acceptés par les communautés si une situation de crise nécessite un accès rapide et l'acceptation de la population. Seul un petit nombre d'Adhérents déclare orienter un soutien supplémentaire vers les capacités nationales et locales en tant que telles (c'est-à-dire pour rester opérationnel, mieux analyser le contexte et gérer les risques). Le tiers restant des Adhérents ne mentionnent aucun impact notable de la Recommandation du CAD, ou seulement dans une certaine mesure, étant donné que le principe de l'ancrage local de l'aide et le renforcement des capacités des partenaires nationaux et locaux ont longtemps été un principe fondamental de l'aide dans les contextes fragiles (voir Graphique 3.16).

**Graphique 3.16. Degré auquel les Adhérents ont renforcé leur soutien aux capacités nationales et locales depuis l'adoption de la Recommandation du CAD**



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.  
Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

95. Veiller à ce que les acteurs nationaux et locaux aient des rôles et des responsabilités significatifs dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets apparaît comme une approche importante pour renforcer les capacités nationales et locales (voir Encadré 3.12).

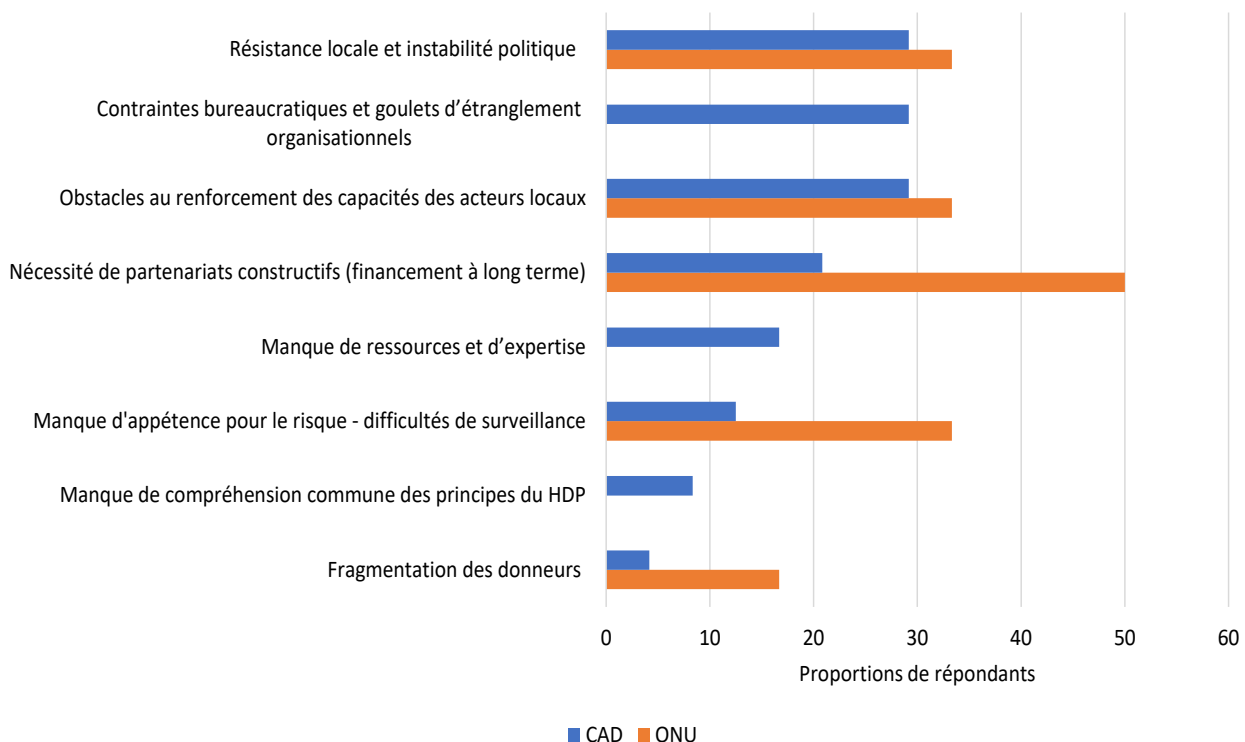
### Encadré 3.12. Renforcement des rôles et des responsabilités comme base du renforcement des capacités nationales et locales

- *Dans le contexte de la crise prolongée et du conflit armé au Yémen, le projet local du Programme des Nations Unies pour le développement intitulé Renforcer la résilience institutionnelle et économique au Yémen (SIERY) soutient la résilience des systèmes de gouvernance locale du pays.* Initiative triennale financée par l'UE et ciblant neuf provinces (dont Aden, Sanaa et Marib), le SIERY vise à donner aux autorités des districts les moyens de concevoir et de mettre en œuvre des plans de relance en partenariat avec les communautés et les acteurs influents locaux, grâce au renforcement des capacités, à l'appui technique et à des financements discrétionnaires. L'objectif est de garantir une gouvernance réactive et responsable, la résilience et une reprise progressive, et de créer ainsi un environnement propice à la stabilisation et à la paix. Le SIERY s'emploie également à réduire la dépendance à l'égard de l'aide d'urgence.
- *Un autre exemple de bonne pratique dans des situations complexes est l'utilisation par l'Islande d'une approche par district pour diriger les fonds vers les administrations ougandaises.* Cette approche favorise la décentralisation et l'appropriation locale tout en maximisant l'aide publique au développement limitée de l'Islande. Fondée sur la loi de 2018 sur la coopération pour le développement, qui permet à l'Islande de cofinancer l'aide au développement et de contribuer directement aux budgets des pays et territoires partenaires, cette approche lui permet d'orienter une partie de son aide publique au développement directement vers les administrations de district, tout en prenant des mesures pour assurer une supervision efficace. Il s'agit notamment de la mise en place au sein de l'administration de district d'une unité spécifique chargée de gérer les finances et les marchés publics ; de la création de comités de pilotage composés de représentants du ministère central, des autorités de district, de l'ambassade d'Islande et du conseil de district, chargés d'examiner et d'approuver les plans et budgets et de favoriser l'appropriation et le dialogue au niveau local ; des procédures d'audit interne et externe et de passation de marchés ; des programmes de formation à l'intention des administrations de district leur permettant de diriger les activités relatives aux ressources humaines, à l'administration, à la redevabilité, à l'égalité femmes-hommes, à la gestion environnementale, etc. Cette stratégie, fondée sur l'idée que le développement est un partenariat à long terme, a produit des résultats positifs, comme l'illustre le district de Kalangala ; autrefois peu performant sur le plan éducatif, le district figure désormais parmi les districts les mieux classés du pays.

96. En dépit de certains progrès et de l'attention accrue portée au renforcement des capacités nationales et locales, les Adhérents font état d'un certain nombre de facteurs clés qui empêchent de renforcer encore ces capacités. Les plus fréquemment évoquées sont les ressources limitées, la résistance locale et l'instabilité politique, les partenariats limités et constructifs - et les financements à plus long terme qui en découlent (voir Graphique 3.17). Parmi les autres facteurs mentionnés par les deux groupes de Répondants figurent le manque d'appétence pour le risque et les difficultés liées au suivi des risques et de l'impact des

interventions sur les capacités nationales et locales, ainsi que le fait que les approches des donateurs en matière d’ancrage local sont souvent différentes ou disparates. En outre, les répondants au CAD soulignent que les contraintes bureaucratiques, les ressources et l’expertise limitées, et l’absence de compréhension commune des principes de l’articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix sont autant d’obstacles supplémentaires.

### Graphique 3.17. Facteurs empêchant les Adhérents de renforcer les capacités nationales et locales



Note : HDP : action humanitaire-développement-recherche de la paix ; CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

97. Dans l'ensemble, les progrès semblent entravés par la difficulté des Adhérents à adapter et à faire concorder la gestion et les instruments qui sous-tendent leurs approches de l'articulation entre APD et HDP avec l'absorption, la redevabilité et les capacités des structures partenaires. À l'avenir, les Adhérents devront reconnaître et traiter certains de ces problèmes, notamment en explorant des moyens innovants d'atténuer les problèmes d'absorption de l'aide ou de capacité des partenaires. En outre, il convient de développer plus avant les instruments et de les dédier aux acteurs non étatiques afin de faciliter leur accès aux financements des Adhérents.

98. Pour que le renforcement des capacités et l'impact à long terme soient durables, les Adhérents doivent aller au-delà des formes transactionnelles et temporaires de partenariats avec les acteurs nationaux et locaux. Le modèle de partenariat très utilisé de « sous-traitance » ne permet pas de nouer des partenariats constructifs à long terme qui répondent aux préoccupations d'adaptation au contexte local. Le simple processus de sélection des

partenaires peut en outre constituer un obstacle au développement piloté au niveau local, les intermédiaires jouant souvent un rôle peu clair en termes de partage des risques et des responsabilités. Il est également possible de mieux intégrer le nouveau programme d'action en faveur du développement piloté à l'échelon local dans les approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, ce qui pourrait offrir aux acteurs internationaux un grand potentiel d'apprentissage auprès des parties prenantes locales, par exemple par le biais de modalités contractuelles tripartites.

99. En dépit de quelques exemples positifs et de certaines évolutions, il convient de continuer à accorder davantage d'attention aux efforts visant à renforcer les capacités nationales et locales. Des études récentes dressent le bilan des difficultés que pose le transfert d'une part plus importante de l'APD vers les organisations locales, et formulent des conseils sur la manière de relever ces défis. Il convient de noter la Recommandation du CAD de 2021 sur le renforcement de la société civile en matière de coopération pour le développement et d'aide humanitaire ([OECD/LEGAL/5021](#)), qui vise à promouvoir et renforcer le rôle et les capacités des acteurs locaux. Comme d'autres éléments de la Recommandation du CAD, cette disposition touche à certaines des limites fondamentales de ce que les structures actuelles de coopération pour le développement peuvent accomplir. Le programme d'action pour le développement piloté à l'échelon local suppose que les acteurs locaux décident de la trajectoire de développement qu'ils souhaitent et que les donateurs les soutiennent s'ils partagent leurs objectifs. Mais cela ne se produira que lorsque les acteurs locaux auront les ressources et la responsabilité de s'asseoir dans le siège du conducteur et d'apprendre par la pratique. Le renforcement des capacités locales ne consiste donc pas à organiser des formations supplémentaires, mais à accepter les risques (voir la disposition 4), à accepter des points de vue divergents sur le développement dans le cadre de valeurs partagées, à accepter que l'efficacité du développement peut avoir des indicateurs différents, et que les systèmes locaux n'ont pas besoin de s'adapter au système international traditionnel de financement et de programmation. Il s'agit plutôt pour les systèmes locaux de trouver leur propre chemin de manière créative. Changer de pays où se situe la responsabilité, ou la partager, tout en finançant les objectifs et les activités de développement est un aspect fondamentalement délicat de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et des approches du développement pilotées au niveau local pour les donateurs.

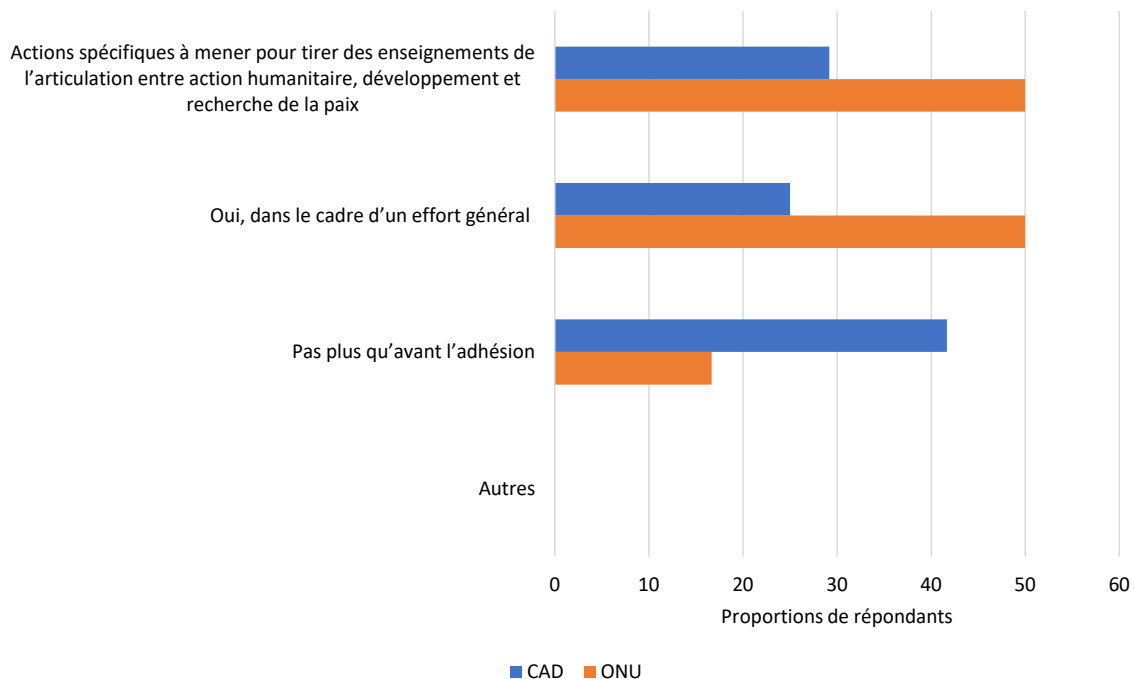
***Disposition 6 : Investir dans l'apprentissage et les données factuelles dans l'ensemble des actions humanitaires, de développement et de recherche de la paix***

100. Les Adhérents devraient investir dans l'identification et l'extraction des enseignements tirés des expériences passées, et compiler et analyser les données pour éclairer et alimenter les processus renforcés du HDP. L'apprentissage - et en particulier l'apprentissage mutuel -, la consolidation de la base de données factuelles et la collecte de données et d'exemples de bonnes pratiques sont considérés comme des éléments importants à l'appui de la mise en œuvre et de la concrétisation des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

101. Une majorité de Répondants déclarent avoir pris des mesures pour accroître leurs investissements dans l'apprentissage et les données factuelles à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix depuis l'adoption de la Recommandation du CAD. La moitié d'entre eux déclarent le faire dans le cadre d'un effort général d'apprentissage et de renforcement des données factuelles, et l'autre moitié déclarent entreprendre des actions spécifiques pour en savoir plus sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de

la paix. Le troisième pays indique n'avoir pas investi davantage dans l'apprentissage et les données factuelles sur les approches et les pratiques relatives à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix qu'avant l'adhésion à la Recommandation du CAD - la majorité de ces réponses provenant des Adhérents du CAD. Il convient également de noter qu'aucun Adhérent n'a fait d'efforts à cet égard, ce qui souligne l'importance que les Répondants attachent aux dimensions de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix liées à l'apprentissage et au renforcement des bases factuelles (voir Graphique 3.18). Dans l'ensemble, les entités des Nations Unies interrogées ont fait état d'une tendance plus positive en ce qui concerne l'apprentissage dans l'ensemble de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

### Graphique 3.18. Degré auquel les Adhérents ont investi dans l'apprentissage et les données factuelles à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

102. L'apprentissage est donc au cœur des préoccupations de nombreux Adhérents et des progrès accomplis dans la mise en œuvre des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, même si des questions subsistent quant à la manière d'évaluer les progrès, par exemple. Les Adhérents cherchent de plus en plus à évaluer leurs performances dans la mise en œuvre des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (voir Encadré 3.13), en mettant souvent l'accent sur des mesures d'impact ou sur la mesure dans laquelle leurs processus sont adaptés à leur objectif. Toutefois, des questions méthodologiques restent sans réponse quant à la manière de suivre et de mesurer les progrès.

Des investissements supplémentaires sont nécessaires pour élaborer des approches d'évaluation qui couvrent l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et aider les Adhérents à améliorer leur mise en œuvre de la Recommandation du CAD et à rendre opérationnelles les approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Une étude récente du réseau mondial ALNAP (Morinière et Morrison-Métoi, 2023<sup>[12]</sup>) analyse les évaluations de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et apporte des éléments intéressants pour comprendre certaines des difficultés liées à l'évaluation des approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et les progrès accomplis.

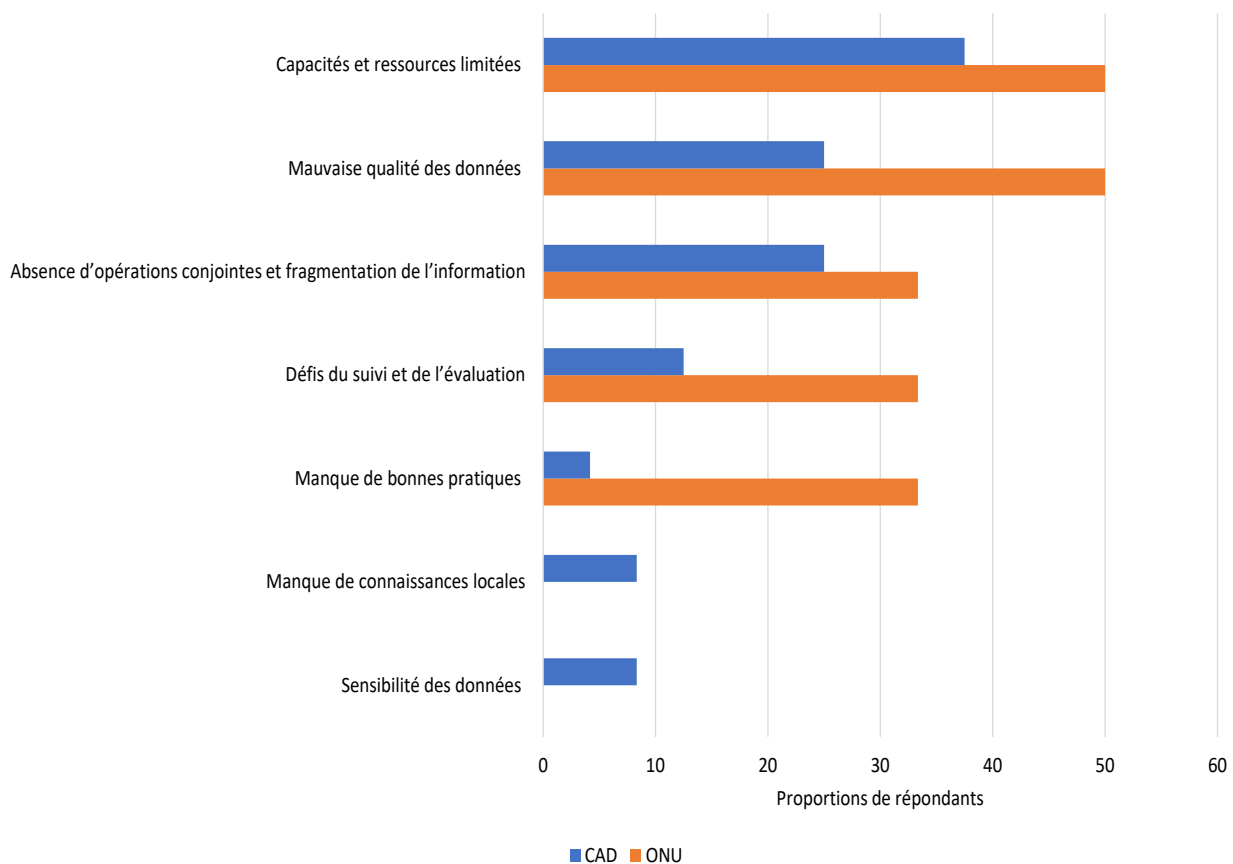
### Encadré 3.13. Gestion des connaissances : apprentissage et données probantes

- ***Il est intéressant de noter que l'Organisation internationale pour les migrations a créé une section dédiée à la gestion des connaissances (apprentissage et données probantes)***, intégrée dans sa Note d'orientation sur la mise en œuvre de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Cette note a pour objet d'aider le personnel à s'y retrouver parmi les difficultés rencontrées pour déterminer dans quelle mesure l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix est une réussite. Il jette les bases de la mesure de l'opérationnalisation de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, en vue d'une compréhension claire de ce à quoi ressemble la réussite, au-delà de la documentation des processus de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, y compris la nécessité de définir des indicateurs de « l'articulation » au niveau des résultats et de l'impact.
- ***Les efforts déployés par les Adhérents du CAD pour améliorer les connaissances et l'apprentissage sont également intéressants.*** Dans le cas de l'Agence des États-Unis pour le développement international, il s'agit notamment de moments dédiés pour « faire une pause et réfléchir », ainsi que d'évaluations régulières, notamment de son approche de la cohérence du HDP au sein de USAID/Éthiopie (dans le cadre de SAGE), et de la mesure et de l'apprentissage de l'impact collectif au sein de USAID/Kenya.
- ***La « Nexus Academy » facilite l'apprentissage conjoint et l'échange de connaissances.*** Il est conçu et mis en œuvre par les membres du CAD, le système des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et un large éventail de parties prenantes afin d'accélérer les approches reposant sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et de promouvoir des actions complémentaires dans ces domaines, qui s'attaquent aux causes profondes des crises et répondent aux besoins.
- ***L'Italie a élaboré des Lignes directrices sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.*** Ce document est le fruit d'un processus de consultation multipartite, mené par l'Agence italienne pour la coopération au développement et la Direction générale concernée (DGCS) du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, par l'intermédiaire d'un groupe de travail spécifique composé de représentants d'organisations de la société civile et du monde universitaire. Ces lignes directrices visent à définir une approche stratégique fondée sur l'articulation, en s'appuyant sur les objectifs et les priorités. Le document guide également un processus pilote dans les contextes de fragilité pertinents mené dans les trois domaines d'action définis dans la Recommandation du CAD : coordination, programmation et financement.

103. Les données sont essentielles pour éclairer et soutenir les approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, mais les données connexes sont notoirement rares, en particulier dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit. Les Adhérents soulignent plusieurs difficultés liées à la collecte, à la gestion et au partage des données qui les empêchent d'améliorer leur programmation dans l'ensemble de la sphère de l'utilisation des terres (voir Graphique 3.19). Les obstacles les plus fréquemment mentionnés sont liés à des difficultés plus générales régulièrement signalées par les acteurs du développement. Pour près de la moitié des Répondants, il s'agit

notamment de capacités et de ressources limitées, de processus de collecte de données de mauvaise qualité et fragmentés, et de l'absence d'opérations conjointes. Les Adhérents des entités des Nations Unies, en particulier, signalent en outre que les difficultés de suivi et d'évaluation et l'identification d'un nombre limité d'exemples de bonnes pratiques constituent des obstacles supplémentaires. Les réponses mettent également en évidence l'absence de systèmes centralisés dans lesquels les informations sont partagées sur des plateformes ouvertes, ainsi que le manque de données de qualité, représentatives et comparables qui sont nécessaires aux niveaux de la programmation et de l'élaboration des politiques, mais dont la production est coûteuse.

### Graphique 3.19. Problèmes liés aux données qui empêchent les Adhérents d'améliorer leur programmation dans l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

104. Les Adhérents se sont efforcés de remédier à certaines des faiblesses en matière de données. Les efforts notables déployés par les Adhérents auprès du CAD pour relever une partie de leurs défis en matière d'apprentissage et de données factuelles à travers les examens par les pairs réalisés par le CAD et leurs Rapports et recommandations connexes. De même, les Adhérents des entités des Nations Unies qui font l'objet d'examens par le Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales sont invités à assurer un suivi des domaines dans lesquels des progrès sont possibles. Ces deux mécanismes, respectivement, constituent des sources d'information utiles sur les travaux et les performances des

Adhérents à des fins de suivi et d'apprentissage collectifs. Les efforts récemment déployés par les Adhérents pour se concentrer sur les méta-analyses dans divers contextes constituent un autre axe de travail (Zuercher, 2022<sub>[13]</sub>) tirer les principaux enseignements des progrès et des échecs.

105. Il existe des exemples de bonnes pratiques pour améliorer la comparabilité et la qualité des données, mais ils restent limités (voir Encadré 3.14).

### Encadré 3.14. Améliorer la comparabilité et la qualité des données

- ***La collecte de données socio-économiques de qualité, représentatives et comparables est coûteuse, et des efforts conjoints peuvent contribuer à améliorer la qualité et la comparabilité des bases de données.*** Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en collaboration avec la Banque mondiale et par l'intermédiaire du Centre de données conjoint sur les déplacements forcés, a investi massivement pour assurer la comparabilité des données entre les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les populations d'accueil. Cette démarche s'est révélée extrêmement précieuse pour les acteurs du développement comme pour les gouvernements des pays d'accueil. Elle a permis de grands progrès dans quelques pays et territoires, les données relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays étant désormais incluses dans les enquêtes nationales auprès des ménages menées par le Bureau des statistiques du gouvernement. Le HCR et l'Organisation internationale pour les migrations renforcent leur collaboration et mettent à profit les outils mondiaux dans 15 pays pilotes pour mettre l'accent sur les données afin de trouver des solutions. Ils mettent en place un outil d'évaluation de la protection destiné aux coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies afin d'aider à la prise de décision.
- ***Cette pratique n'est toutefois pas encore courante, et pour que ces données soient intégrées dans les statistiques nationales, il faut investir davantage dans le renforcement des capacités.*** Il en va de même lorsqu'il s'agit d'inclure ces données dans des instruments d'enquête mondiaux tels que l'Enquête démographique et de santé (USAID), l'Enquête en grappes à indicateurs multiples (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), l'Enquête sur la population active (Organisation internationale du travail) et l'Enquête sur la mesure du niveau de vie (Banque mondiale). De fait, les données sur les personnes déplacées de force n'ont pas encore été intégrées à ces enquêtes et les organismes qui les parrainent doivent y adhérer davantage.

106. Les Adhérents doivent améliorer les systèmes de données entre les équipes travaillant dans les mêmes contextes, d'autant plus que la sensibilité des données et les préoccupations en matière de sécurité ne semblent jouer qu'un rôle marginal dans les obstacles actuels (voir Graphique 3.19). Du fait du manque de données et d'éléments factuels, il est difficile pour les Adhérents d'assurer le déploiement en temps voulu d'approches éclairées et pertinentes de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, le cas échéant. La diversité des processus de données, des bases de données, des calendriers d'évaluation, etc., empêche d'améliorer la programmation collective à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Les lacunes dans les données concernent certains pays et territoires d'accueil et régions, groupes de population (personnes déplacées à

l'intérieur de leur pays et apatrides) et/ou thèmes sectoriels (éducation, emploi, etc.). Compte tenu de l'importance qu'ils revêtent pour adapter correctement leurs interventions au titre du HDP, les Adhérents doivent s'attaquer en priorité à la question de la comparabilité et de la collecte des données.

107. Les réponses soulignent également la nécessité que les processus de gestion des données soient inclusifs et sensibles aux préoccupations et aux besoins d'information liés à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. À ce jour, les processus de collecte de données ne couvrent pas toujours les éléments nécessaires pour éclairer les processus de HDP (voir le paragraphe précédent). En outre, le partage des bonnes pratiques au sein des organisations qui œuvrent à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et entre elles doit être renforcé. Cela renforcerait les efforts de collaboration entre les diverses parties prenantes du HDP, en particulier dans un contexte où la disponibilité des données dans les contextes fragiles et touchés par un conflit demeure un défi durable. La communauté internationale doit au minimum assurer la cohérence et la complémentarité des ensembles de données. Il s'agit là d'un défi technique plus qu'un défi politique ou structurel complexe, qui devrait être traité en priorité à l'avenir.

108. En conclusion, il apparaît qu'un nombre croissant d'Adhérents tirent des enseignements des engagements collectifs en faveur de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et évaluent leurs performances individuelles dans ce domaine. Depuis le Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016, où le concept d'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix a été consolidé, de multiples Rapports et de nombreux projets pilotes ont été publiés sur la mise en œuvre des approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Des interprétations différentes de ce concept ont guidé de nombreux travaux de recherche sur le sujet. La Recommandation du CAD, qui constitue une étape importante pour les donateurs ayant approuvé le concept, a donné un nouvel élan à l'apprentissage et à la recherche sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Dans sa grande majorité, cet investissement dans l'apprentissage provient de la communauté humanitaire - il y a peu de recherches sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix provenant d'organisations oeuvrant pour la paix. Cela reflète les efforts encore nécessaires pour organiser et diffuser les connaissances et l'adhésion aux approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix d'un large éventail d'organisations qui n'ont pas encore participé à la conceptualisation de cette articulation, bien qu'étant des acteurs clés du processus.

### **Pilier 3 sur le financement de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix**

109. La Recommandation du CAD appelle les Adhérents à améliorer le financement dans l'ensemble de l'articulation. Les modalités de financement, mais aussi les modalités de financement, sont au cœur de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, et recouvrent bon nombre des dispositions évoquées plus haut. Les crises et les demandes de financement humanitaire s'accroissant au fil du temps, les montants nécessaires à la réalisation des Objectifs de développement durable continuant d'augmenter, et les stratégies de financement et de programmation limitées mises en place pour s'attaquer aux facteurs à l'origine de ces crises, les préoccupations en matière de financement ont été un facteur essentiel qui a motivé l'élaboration et l'adoption de la Recommandation du CAD.

110. Pour réduire le risque de conflit et « mettre fin aux besoins », il ne suffit pas de dépenser plus, mais de dépenser de manière plus stratégique (OECD, Forthcoming<sup>[14]</sup>). L'appel en faveur de stratégies de financement pour l'ensemble de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix reconnaît que la coordination entre les acteurs du HDP sur les questions de financement est essentielle pour la pertinence et l'efficacité, mais que la coordination peut avoir lieu à un niveau stratégique et ne nécessite pas toujours une mise en œuvre pleinement conjointe ou des approches « par projet ».

***Disposition 1 : Élaborer des stratégies de financement de l'action humanitaire, du développement et de la recherche de la paix fondées sur des données factuelles aux niveaux mondial, régional, national et local, en échelonnant et en superposant efficacement les apports de financement les plus appropriés***

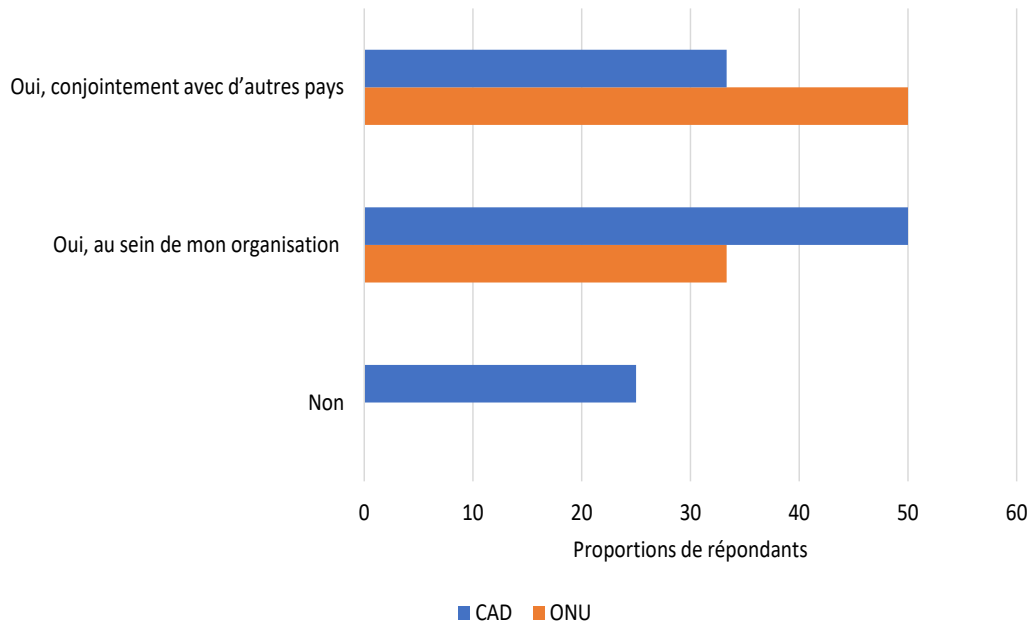
111. La Recommandation du CAD a été élaborée en ayant le sentiment que des opportunités inexploitées étaient à saisir et en s'appuyant sur des données de plus en plus nombreuses montrant que le renforcement de la résilience, le soutien au développement et la promotion de la paix présentaient un bon Rapport coût-efficacité. Les volumes dépensés, la manière dont ils sont fournis et ce qui est de plus en plus reconnu comme jouant un rôle important dans la mise en œuvre des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et le soutien aux options de développement durable à long terme.

112. Les Adhérents, qu'il s'agisse d'entités du CAD ou des Nations Unies, semblent avoir déployé des efforts considérables pour adapter leurs pratiques de financement et participer à l'élaboration de stratégies de financement à l'appui des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Il s'agit là d'un important domaine de progrès, puisque la Recommandation du CAD repose sur l'idée que les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix peuvent mieux tirer parti de la diversité et du volume des ressources financières dans de nombreux contextes fragiles. L'examen intermédiaire des progrès de 2022 faisait état d'un renforcement des instruments de financement, des approches et des projets individuels, en vue de mettre à profit les stratégies de financement collectif pour mener une action cohérente, même si celles-ci restent parfois relativement cloisonnées (OECD, 2022<sup>[5]</sup>). De nombreux mécanismes et efforts existent déjà pour cartographier ou acheminer les apports de financement du développement dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit. L'Évaluation du financement du développement du PNUD est un outil de diagnostic qui fournit une méthodologie permettant de comprendre l'environnement complet du financement dans un pays, en rassemblant les processus de planification et de financement du développement. La pierre angulaire d'un cadre de financement national intégré est une stratégie de financement qui définit la manière dont les priorités des pays seront financées. Si nécessaire, les cadres de financement nationaux intégrés et les stratégies de financement tiennent compte des priorités à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

113. Cette tendance positive se poursuit largement, une grande majorité d'entre eux mentionnant une participation accrue à l'élaboration de stratégies de financement qui couvrent l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, même si les réalités sont très diverses (voir Graphique 3.20). La moitié des Répondants - et, parmi eux, une majorité d'Adhérents du CAD - indiquent participer à des stratégies de financement visant des résultats collectifs, mais uniquement au niveau de leur propre organisation, ce qui limite la nature, la pertinence et l'impact « collectifs » de résultats définis. Un tiers des répondants - dont les entités des Nations Unies Adhérentes sont prédominantes - font également état d'une participation accrue à l'élaboration de stratégies

de financement conjointement avec d'autres au niveau des pays, ce qui constitue une évolution positive.

**Graphique 3.20. La participation des Adhérents à l'élaboration de stratégies de financement qui couvrent l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix a augmenté depuis l'adoption de la Recommandation du CAD**



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.  
Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

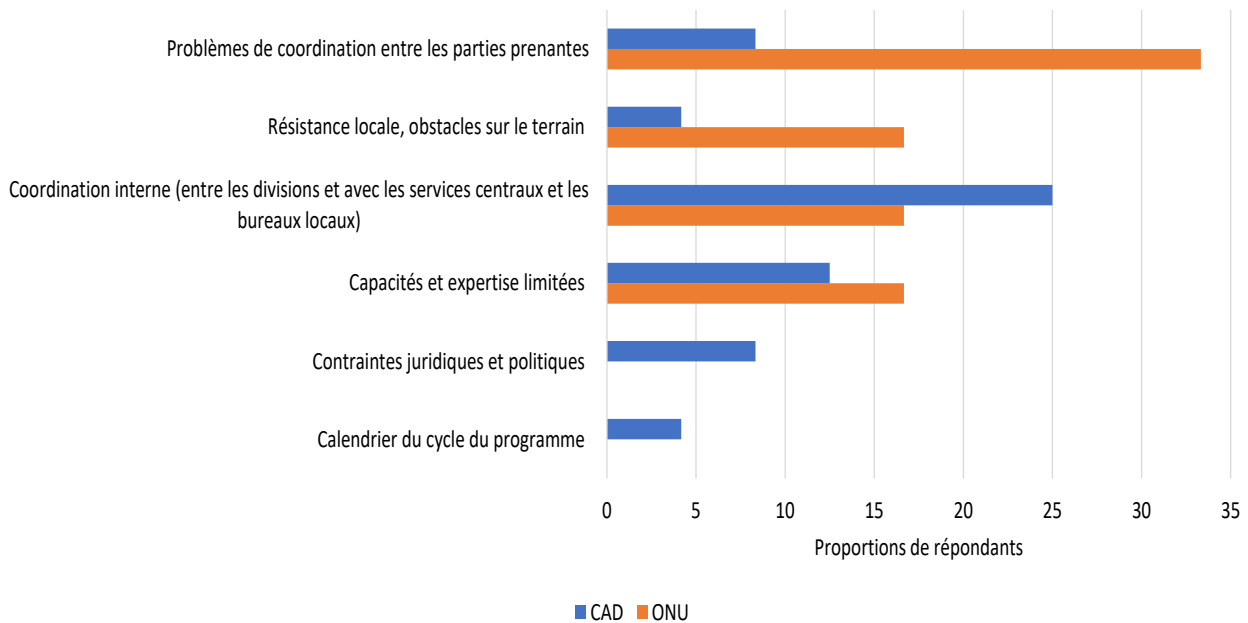
114. La hiérarchisation et l'enchaînement des priorités - que faire de plus, moins et quand - sont difficiles et inévitables, car les besoins dépassent toujours les ressources existantes. Plusieurs efforts sont en cours pour intégrer les stratégies de financement dans l'architecture du financement du développement, en particulier au niveau des pays, afin de soutenir cet exercice (voir Encadré 3.15).

### Encadré 3.15. Promouvoir des stratégies de financement collectif : l'exemple du Yémen

- ***Au Yémen, les donateurs sont une bouée de sauvetage essentielle dans le paysage complexe du fonctionnement et du financement.*** Si les donateurs partagent l'ambition d'une paix inclusive à long terme en tant que condition préalable au développement durable, et l'ambition d'une réorientation vers davantage de financements à l'appui du développement, dans la pratique, ils opèrent principalement selon une approche du financement d'urgence. Il est important d'adopter une approche plus stratégique, plus efficace par rapport à son coût et plus coordonnée des choix de financement et de programmation pour accroître l'impact des efforts déployés par les donateurs pour soutenir la transition vers la paix. Dans ce contexte, l'OCDE, en collaboration avec l'Union européenne, le Bureau du Coordonnateur résident et d'autres parties prenantes clés, a apporté son soutien à un processus de stratégie de financement pour une coordination, un financement et une programmation des donateurs plus efficaces au Yémen. L'acquisition d'une compréhension collective du paysage actuel du financement a permis aux donateurs de réfléchir à la façon dont leur volonté politique, leur cadre, leurs instruments et leurs approches, individuels et collectifs, pourraient être utilisés dans le cadre d'une stratégie collective de financement pour passer d'une approche de crise à une transition et à une intensification du soutien, de sorte que les préparatifs d'un scénario de paix futur commencent tôt et soient aussi cohérents que possible dans l'ensemble de la communauté internationale, englobant des mesures de soutien à court, moyen et long terme.
- En s'appuyant sur diverses études, notamment l'étude sur le financement de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, l'exercice de cartographie des pays du Comité directeur conjoint, l'exercice de cartographie des bonnes pratiques du Comité permanent interorganisations et l'étude de l'INCAF sur le financement de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, le Groupe d'étude 4 du Comité permanent interorganisations vise à renforcer les instruments de financement et de financement des programmes conjoints de développement humanitaire.

115. Les répondants mentionnent plusieurs facteurs qui les empêchent à ce jour de s'engager davantage dans l'élaboration ou l'utilisation de stratégies de financement. Il s'agit là encore de problèmes de coordination limitée, de capacités et d'expertise limitées, et de contraintes juridiques, politiques, opérationnelles ou programmatiques existantes (voir Graphique 3.21). Les répondants ont également mentionné la résistance des homologues locaux. Les calendriers et les cycles de programmation, les lignes de financement cloisonnées et les budgets préaffectés apparaissent également, ici comme dans l'ensemble de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix en général, comme des obstacles récurrents dans les trois dimensions.

### Graphique 3.21. Facteurs que les Adhérents considèrent comme des obstacles à la poursuite de leur contribution aux stratégies de financement ou à leur utilisation



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

116. Pour progresser dans la mise au point de stratégies de financement qui couvrent l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, les Adhérents doivent s'attaquer aux principaux goulets d'étranglement et travailler au-delà du groupe des Adhérents à la Recommandation du CAD. En particulier, le rôle des IBI s'accroît dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit. Pourtant, aucune IBI n'a encore adhéré à la Recommandation du CAD. Au niveau des pays, les CR/HC ont pour mandat d'assurer la coordination avec les IFI et d'autres parties prenantes bilatérales et multilatérales, notamment pour renforcer les synergies, mais la coordination entre les membres du CAD, les entités des Nations Unies et les IFI à ce niveau reste trop souvent tributaire de la volonté individuelle.

117. Les progrès dépendront en outre de l'état d'esprit actuel, qui s'adaptera à la réflexion du HDP. Les Adhérents sont habitués à travailler avec leurs propres budgets, priorités et processus de décision. Pour que les stratégies de financement de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix puissent prendre forme et porter leurs fruits, les Adhérents devraient envisager leur financement comme une contribution à un processus plus large, ce qui n'est guère réaliste compte tenu des contraintes nationales en matière de responsabilité financière.

118. Les processus de réalisations collectives prennent rarement en compte les questions de financement. Le problème tient en partie au fait que les orientations collectives sur les résultats sont distinctes du plan d'action humanitaire et des orientations relatives au cadre de coopération, et qu'il n'existe pas d'outil clair pour les intégrer dans les cadres de planification multilatéraux existants. Cela empêche d'établir des liens entre les piliers de la coordination, de la programmation et du financement qui permettent de mettre en œuvre des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Les financements existants ne sont pas nécessairement alignés sur les réalisations

collectives, et les donateurs demandent à participer au dialogue et à l'exercice de définition des priorités en qualité de partenaires, et pas seulement de bailleurs de fonds, afin que les réalisations collectives puissent être programmables. En outre, les réalisations collectives restent guidées par les acteurs multilatéraux au lieu d'être véritablement inclusives, ce qui ne reflète pas les normes de la Recommandation du CAD concernant la participation des acteurs nationaux et locaux et les processus axés sur les personnes, et manque parfois de cohérence dans l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

119. Faisant écho aux préoccupations exprimées au sujet de la section consacrée à la programmation, le financement de la paix constitue non seulement un déficit important, mais il continue de diminuer (voir le Paragraphe 58) (OECD, 2023<sup>[7]</sup>). La définition et le rôle du financement de la paix restent flous, et il est nécessaire de renforcer l'engagement avec le pilier relatif à la paix et à l'échelle de celui-ci dans la conception et l'élaboration des stratégies de financement. Il est important de noter que l'APD n'est pas la seule source de données permettant de dresser un tableau complet du financement de la paix, ce qui influe sur la façon dont ce financement est comptabilisé. Pourtant, la baisse de l'APD consacrée à la paix est préoccupante. Cela nécessiterait une orientation politique renforcée - de la capitale et dans le pays - pour favoriser une hiérarchisation stratégique de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix dans l'APD programmable, et veiller à ce que ces efforts débouchent sur des ressources supplémentaires.

120. La façon dont les fonds sont actuellement alloués et les programmes financés ne favorisent pas toujours la prévention des conflits et la paix. L'APD en faveur de la paix est inégalement répartie, et les membres du CAD semblent établir des distinctions sectorielles limitées entre les contextes fragiles et les autres pays et territoires en développement dans leurs dépenses consacrées aux activités de consolidation de la paix, à quelques exceptions près. Pour que l'APD contribue effectivement à la réalisation des objectifs de paix et de prévention des conflits, les donateurs doivent faire preuve d'une plus grande prudence lorsqu'ils l'allouent aux pays et territoires bénéficiaires. Il s'agit notamment de veiller à ce qu'il réponde aux besoins spécifiques des contextes fragiles ou touchés par un conflit, à ce qu'il énonce clairement les objectifs de paix et les théories du changement réalistes en matière de consolidation de la paix et/ou de prévention des conflits, et à ce qu'il intègre systématiquement des méthodes d'évaluation de l'impact positif de ces programmes sur la paix. Sous la direction de l'INCAF, des mesures sont prises pour renforcer la prise en compte du pilier relatif à la paix dans les efforts de coordination, de programmation et de financement de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

121. En conclusion, les Adhérents prennent des mesures pour adapter leurs pratiques de financement afin de mieux soutenir les approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, mais, en général, ces processus restent autonomes et non systématisés. Les stratégies de financement collectif envisagées par la Recommandation du CAD font encore largement défaut et constitueront une prochaine étape importante pour soutenir la programmation et la coordination en vue de la réalisation d'objectifs prioritaires communs à l'ensemble des trois piliers du HDP. Il est possible d'intégrer et de normaliser plus pleinement ces approches, et de renforcer la cohérence de la collaboration entre les volets de l'aide humanitaire, du financement du développement et du financement de la paix. Sous la direction de l'INCAF, et en étroite coordination avec le Dialogue CAD-Nations Unies, les Adhérents et d'autres organisations s'emploient à améliorer leur compréhension et leurs pratiques dans ce domaine et à faire en sorte que des stratégies, politiques et mécanismes de financement adéquats soutiennent les approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

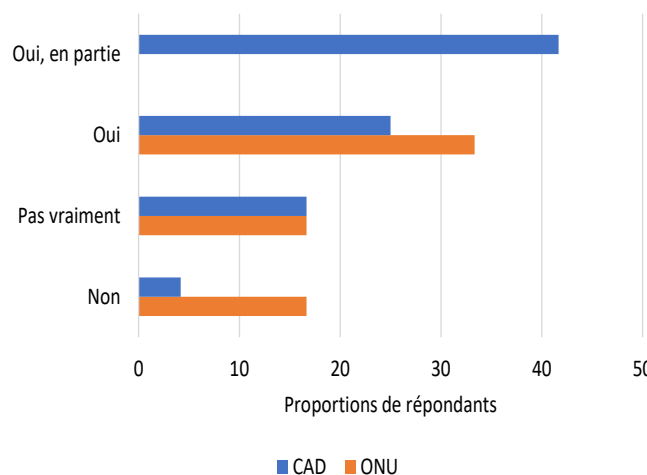
***Disposition 2 : Recourir à un financement prévisible, flexible et pluriannuel chaque fois que possible***

122. Il est également important de déployer le bon type de ressources financières pour atteindre les objectifs de programmation et de coordination énoncés dans la Recommandation du CAD. Il est important que les Adhérents du CAD fournissent des ressources prévisibles et flexibles qui soient disponibles au moment opportun, et que les entités des Nations Unies Adhérentes travaillent dans ces cadres. Cela permettrait de réagir rapidement à la crise et faciliterait une plus grande participation d'un plus large éventail d'acteurs, y compris locaux.

123. Dans l'ensemble, des progrès ont été accomplis dans l'élaboration d'instruments et de mécanismes de financement compatibles avec l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Le Rapport intérimaire de 2022 soulignait que la plupart des Répondants alignaient le financement sur les activités relevant de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix le cas échéant ; qu'ils conservaient les financements non alloués ou conditionnels disponibles en cas d'évolution des besoins ; qu'ils engageaient une proportion suffisante de leurs ressources, y compris d'aide humanitaire, sous la forme de financements pluriannuels ; et qu'ils ajustaient leur financement en fonction de l'évolution du contexte (OECD, 2022<sup>[5]</sup>).

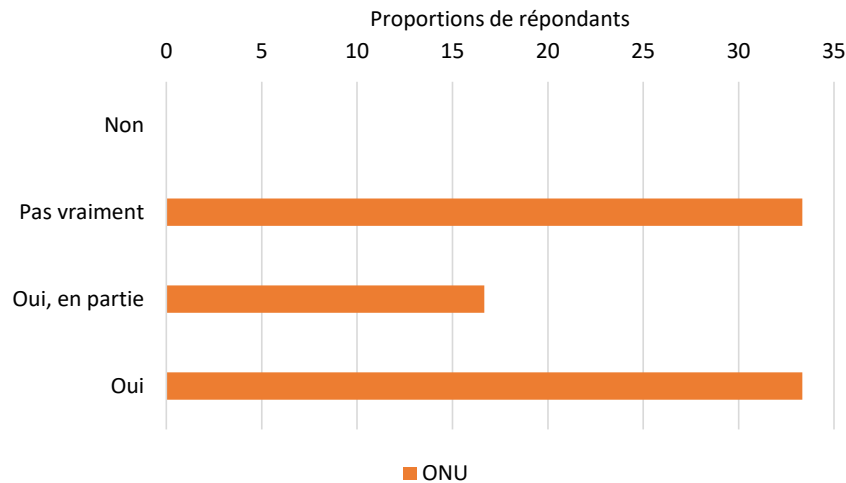
124. Cette tendance se poursuit globalement (voir Graphique 3.22 et Graphique 3.23), malgré des divergences de vues entre les Adhérents membres du CAD et les entités des Nations Unies. Deux tiers des Répondants ont répondu que la prévisibilité, la flexibilité et le financement pluriannuel fournis par les donateurs se sont améliorés depuis l'adoption de la Recommandation du CAD. Toutefois, seule la moitié des Répondants qui reçoivent des ressources (entités des Nations Unies Adhérentes) estiment que c'est le cas. Cela met en évidence un décalage entre la compréhension et les besoins des donateurs et des partenaires d'exécution. Il fait également écho à la conclusion du Rapport intérimaire de 2022 selon laquelle, bien que les Adhérents s'efforcent d'améliorer la préparation à l'articulation de leurs instruments et mécanismes de financement, ceux-ci ne garantissent pas nécessairement que leur organisation est la mieux adaptée pour éviter un financement à court terme fragmenté, cloisonné ou inapproprié (OECD, 2022<sup>[5]</sup>).

**Graphique 3.22. Degré auquel la prévisibilité, la flexibilité et le financement pluriannuel que les Adhérents apportent à leurs partenaires se sont améliorés depuis l'adoption de la Recommandation du CAD**



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.  
Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

### Graphique 3.23. Degré auquel la prévisibilité, la flexibilité et le financement pluriannuel que les entités des Nations Unies Adhérentes reçoivent de leurs donateurs se sont améliorés depuis l'adoption de la Recommandation du CAD



Note : ONU : Nations Unies.  
Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

125. Des progrès ont donc été accomplis dans la mise en œuvre des dispositions de la Recommandation du CAD sur le financement. La plupart des Adhérents ont déployé des efforts notables pour adapter leurs pratiques de financement à l'appui des approches axées sur l'articulation, notamment en procédant à des changements organisationnels pour fournir des financements plus favorables à l'articulation, même si quelques-uns rencontrent encore des difficultés pour adapter leurs systèmes. Il s'agit notamment d'obstacles de nature organisationnelle ou liés aux procédures parlementaires. Un financement plus prévisible et plus flexible est en grande partie associé à des contributions non préaffectées (ou préaffectées selon des critères souples) et à un financement pluriannuel.

126. Plusieurs Adhérents du CAD ont désormais délibérément cessé de travailler avec des budgets humanitaires dédiés pour chaque pays et chaque contexte, afin d'être plus flexibles dans l'adéquation des financements et des programmes avec les besoins et l'analyse des risques (voir Encadré 3.16).

### Encadré 3.16. Ajuster les mécanismes de financement afin d'éliminer les cloisonnements et de promouvoir la flexibilité entre les volets action humanitaire, développement et recherche de la paix

- ***L'Irlande a mis en place un nouveau dispositif de financement sur cinq ans pour les organisations non gouvernementales irlandaises, le Programme irlandais pour la société civile.*** Grâce à un nouveau mécanisme de flexibilité budgétaire, il permet aux partenaires de travailler dans le cadre du « nexus » et de transférer des fonds entre les axes de financement du développement et/ou de l'aide humanitaire/en cas de crise chronique, le cas échéant. Pour faciliter le déploiement du programme, l'Irlande a procédé à d'importants changements structurels internes, par exemple en transférant des fonds du budget de l'Unité humanitaire au budget de l'Unité de la société civile afin de permettre cette approche flexible. Le cadre stratégique qui sous-tend ce dispositif de financement intègre les engagements de l'Irlande à l'égard de la Recommandation du CAD dans son intégralité.
- ***Au Bangladesh, le Canada s'est associé à la Banque mondiale pour adopter un mécanisme de financement novateur afin de mieux répondre aux besoins des réfugiés rohingyas en matière de santé et d'éducation de base.*** Le programme utilise une approche progressive et multisectorielle pour répondre aux besoins immédiats et à moyen terme des communautés déplacées et des communautés d'accueil à Cox's Bazar. Ce mécanisme de financement flexible et à long terme a permis d'améliorer l'accès des réfugiés à la nutrition, aux services de santé sexuelle et reproductive, aux possibilités d'apprentissage et au soutien psychosocial, tout en renforçant les systèmes de prestation de services du gouvernement du Bangladesh au profit des communautés d'accueil touchées par la crise.
- ***Un autre exemple est celui du Fonds pour les conflits, la stabilité et la sécurité (CSSF).*** Le CSSF joue un rôle clé dans la dimension de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix qui touche à la paix, et s'emploie à apporter de la cohérence à la réponse du Royaume-Uni aux situations de conflit et de fragilité. Le CSSF a contribué à renforcer la collaboration ou la « fusion » et la cohérence à l'échelle de l'ensemble de l'administration sur les questions de paix et de stabilité, en particulier sur le terrain dans les pays et territoires partenaires. Il facilite la coopération entre 17 ministères et organismes publics différents, leur permettant de travailler efficacement ensemble sur les priorités en matière de sécurité. Présente dans plus de 85 pays et territoires, le CSSF gère un portefeuille de plus de 90 programmes qui tirent des financements à la fois de sources d'aide publique au développement (APD) et d'autres sources de financement autres que l'APD. Ses programmes portent sur les questions de paix, de sécurité et de gouvernance ; le renforcement de la résilience et de la réponse aux crises ; et la lutte contre l'extrême pauvreté et le soutien aux populations les plus vulnérables du monde.

127. L'intégration financière totale n'est pas toujours souhaitable - elle est même moins réaliste - mais les Adhérents peuvent certainement faire davantage pour améliorer la conception de leurs instruments de financement. Il s'agit notamment d'ajuster les instruments financiers existants pour mieux répondre aux besoins et aux priorités dans l'ensemble de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix - c'est-à-dire d'accroître la flexibilité au sein des réglementations existantes, d'accroître la fongibilité entre les différents flux de financement et d'accroître le potentiel de mélange des flux de financement. Il s'agit également d'étudier les possibilités qui peuvent découler de la

mise en place de financements groupés multi-objectifs par pays ou de fonds d'affectation spéciale multi-partenaires ; d'approches par zone ; de mécanismes de financement régionaux ; de financements conditionnels ; et de l'utilisation de fonds tels que le Fonds pour la consolidation de la paix, le Fonds conjoint pour les ODD, le Fonds central pour les interventions d'urgence, etc.

128. De nombreuses crises exigent un soutien humanitaire sur une période de plusieurs années, et l'aide humanitaire devrait être programmée et financée en gardant cet horizon à l'esprit. Comme l'a montré la crise du COVID-19, tout n'est pas humanitaire dans l'urgence, et tout n'est pas coopération pour le développement dans le long terme : l'allègement de la dette, la stabilité macroéconomique ou l'engagement politique peuvent être urgents dans certains contextes. Il est donc nécessaire de moderniser le modèle de réponse à la crise afin de permettre le financement et la programmation à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, en s'appuyant davantage sur une analyse globale que sur celle des instruments de financement disponibles.

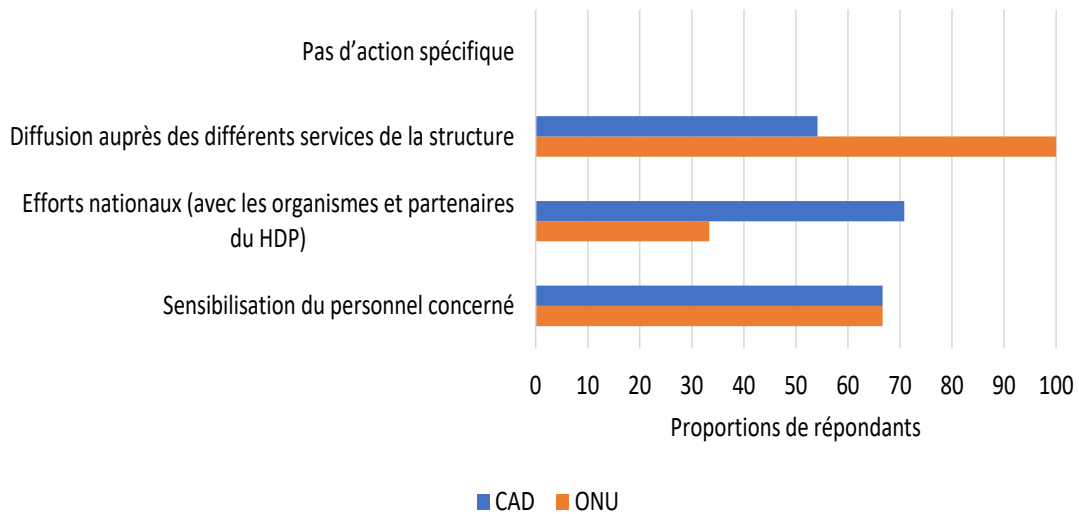
129. Il convient également de noter le rôle accru que jouent les IFI et les BMD dans l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Comme indiqué au Paragraphe 45 un nombre croissant d'IFI adaptent leurs travaux aux besoins des contextes fragiles, la plupart des banques de développement et le Fonds monétaire international adoptant des stratégies de lutte contre la fragilité. Les IFI et les BMD - bien qu'elles ne soient pas Adhérentes à la Recommandation du CAD - sont donc encouragées à s'engager davantage dans des approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, y compris en poursuivant des collaborations financières innovantes avec les Adhérents du CAD, afin de combler certains déficits de financement.

130. Enfin, le renforcement de la collaboration entre les Adhérents du CAD et les entités des Nations Unies Adhérentes est essentiel pour réaliser de nouveaux progrès. Une meilleure compréhension est nécessaire de part et d'autre des défis auxquels sont confrontés les Adhérents du CAD et les entités des Nations Unies Adhérentes pour, respectivement, obtenir ou exploiter des financements dans les contextes fragiles. Tous doivent continuer de veiller à accroître les niveaux de financement du développement et de la recherche de la paix dans les contextes les plus fragiles, ainsi que les ressources affectées à la préparation aux situations d'urgence et aux interventions humanitaires.

#### 4. Diffusion

131. Des efforts importants ont été déployés pour diffuser la Recommandation du CAD. Les Adhérents et le Secrétariat du CAD/INCAF ont fait mieux connaître la Recommandation du CAD et amélioré leur connaissance des approches qu'elle préconise. Tous les Adhérents ont engagé une action de diffusion sous une forme ou une autre au sein de leur administration et ont mené des actions de sensibilisation auprès de leurs partenaires (voir Graphique 4.1). L'ampleur des efforts de diffusion a été un facteur important, le thème de la Recommandation du CAD - l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix - étant une priorité pour l'ensemble de la communauté internationale engagée dans des contextes fragiles ou touchés par un conflit, du moins depuis le Sommet humanitaire mondial de 2016. À ce titre, la Recommandation du CAD a bénéficié d'une dynamique préexistante. En outre, en tant qu'instrument d'action piloté par les donateurs, la Recommandation du CAD a eu un effet multiplicateur important sur la définition des priorités au sein de la communauté internationale du développement, de l'aide humanitaire et de la recherche de la paix.

### Graphique 4.1. Mesures prises par les Adhérents pour assurer la diffusion de la Recommandation du CAD



Note : HDP : action humanitaire-développement-recherche de la paix ; CAD : Comité d'aide au développement; ONU : Nations Unies.

Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

132. S'agissant de la sensibilisation du personnel concerné, les Adhérents déclarent s'engager dans plusieurs activités clés : formation interne et webinaires autour de la Recommandation du CAD et des questions qu'elle soulève, et participation à l'offre de formation de la Nexus Academy (y compris une formation approfondie dédiée et un module d'apprentissage en ligne autogéré). Par exemple, l'Espagne a organisé un cours sur la mise en œuvre de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix en novembre et décembre 2022. L'objectif de cette formation était de permettre une compréhension, au sein de l'organisation, de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, en couvrant ses aspects fondamentaux. Des experts de la Suède, du Comité permanent interorganisations, du Fonds des Nations Unies pour la population et de la Nexus Academy ont participé à ces sessions, qui ont mis en lumière les progrès accomplis et les difficultés rencontrées par les partenaires impliqués dans l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (voir Encadré 4.1). La Corée a pris part à des efforts similaires, en organisant des sessions de formation internes à la KOICA sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix en 2022 et 2023 afin de mieux faire connaître les approches de cette articulation et de renforcer le personnel de soutien au niveau des services centraux et des pays. La communauté de pratique ICVA-Programme alimentaire mondial cartographie les bonnes pratiques pour la mise en œuvre de l'approche de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a mis au point deux podcasts - « Déplacement et articulation » et « Protection dans l'articulation » - sous l'égide du Groupe de résultats 4 du Comité permanent interorganisations sur la collaboration entre l'action humanitaire et le développement. Plusieurs Répondants ont également indiqué avoir inclus des références spécifiques à la Recommandation du CAD et/ou à des dispositions données sur leurs pages web, documents et lignes directrices nationaux, etc.

#### Encadré 4.1. Renforcement des capacités au service de l’articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix

Les Adhérents participent à une série d’activités de renforcement des capacités visant à articuler action humanitaire, développement et recherche de la paix. La création de la Nexus Academy et du Nexus Helpdesk à l’intention des Adhérents du CAD et la création de postes de conseillers sur la question au sein de plusieurs Adhérents présentent un intérêt particulier pour l’apprentissage mutuel.

- **La Nexus Academy, un moyen de développer un langage commun et une compréhension commune des questions de développement humain.** La Nexus Academy est un produit du Dialogue CAD-Nations Unies visant à soutenir la mise en œuvre de la Recommandation du CAD. Il a été élaboré et est géré par le Programme des Nations Unies pour le développement avec le soutien financier de plusieurs membres du CAD, dont l’Allemagne, la Corée et l’Espagne. À ce jour, la Nexus Academy a joué un rôle déterminant en proposant des formations liées au HDP à plus de 300 acteurs du HDP issus de plus de 60 organisations différentes. Il propose « une formation en ligne complète pour laquelle les candidats sont désignés par leurs établissements [...] ; et une version en ligne plus courte largement accessible » - [The Nexus Essentials Course](#). Le Programme des Nations Unies pour le développement soutient également, sur demande, des cours spécifiques organisés par les Adhérents eux-mêmes, y compris un cours organisé en novembre/décembre 2022 par l’Espagne. Des programmes spécifiques similaires ont également été menés en Allemagne et au Portugal.
- **A Nexus Helpdesk.** L’objectif du service d’assistance sur l’articulation HDP est de doter le Secrétariat de l’INCAF de la capacité d’agir en tant que source de soutien *ad hoc* pour aider à l’élaboration d’approches de l’articulation HDP dans les services centraux des ministères et entités ou dans les pays et territoires. Le service d’assistance sur l’articulation HDP soutient l’élaboration de réponses cohérentes et complémentaires, notamment par l’élaboration de stratégies de financement.
- **La création de postes de conseiller HDP Nexus.** Plusieurs Adhérents ont créé des postes dédiés à l’articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Leur nature, leur forme et leur champ d’application varient : dans certains cas, il s’agit de nouveaux postes - conseillers en lien - ou d’unités créées au niveau des services centraux ou des pays pour travailler sur des approches de l’articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix ; dans d’autres, il s’agit de recruter, pour de courtes périodes, des conseillers pour apporter un soutien spécifique ou surmonter des difficultés existantes. La majorité des répondants déclarent disposer d’un point de contact ou d’une petite équipe spécifiquement dédiée à la politique et aux orientations relatives à l’articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix au niveau des services centraux.

133. La moitié des Répondants mentionnent également les efforts déployés au niveau national pour diffuser la Recommandation du CAD auprès des organismes et partenaires concernés (avec une légère prédominance d’Adhérents du CAD), et une autre moitié déclarent prendre des initiatives pour sensibiliser les différents ministères (avec une légère prédominance d’Adhérents d’entités des Nations Unies). Ces activités consistent, par exemple, à organiser des conférences, des séminaires et des webinaires sur la

Recommandation du CAD, et à faire référence à des dispositions spécifiques dans des documents d'orientation donnés afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux dispositions de la Recommandation du CAD. Dans certains cas, des mesures ont été prises pour mettre à jour les politiques organisationnelles afin d'intégrer les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (par exemple, la Corée, les États-Unis, le Danemark, le Royaume-Uni, la Tchéquie, la Suède et la Suisse se sont engagés dans de tels processus). L'importance particulière accordée par les Adhérents du CAD et des entités des Nations Unies à l'une ou l'autre de ces mesures est en adéquation avec leurs rôles et leur nature spécifiques au sein du système d'aide international.

134. On notera également les efforts déployés par plusieurs Adhérents pour mettre à profit la dynamique créée et les grandes instances internationales afin de mieux faire connaître la Recommandation du CAD. Par exemple, la Présidence tchèque de l'UE a fait de la Recommandation du CAD un sujet de discussion au sein de divers groupes de travail de l'UE. Les principes clés de la Recommandation du CAD ont été intégrés dans des analyses thématiques spécifiques telles que la sécurité alimentaire, la réduction des risques de catastrophe, l'égalité femmes-hommes et le développement piloté au niveau local. Les discussions ont abouti à l'élaboration de lignes directrices pratiques pour la mise en œuvre de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix dans les actions extérieures de l'Union européenne. Ces lignes directrices ont ensuite été communiquées à l'ensemble des délégations de l'UE et des ambassades bilatérales. Les efforts engagés par la République tchèque se sont poursuivis tout au long de la Présidence espagnole de l'Union européenne, qui a accordé une attention particulière au lien entre les piliers humanitaire et de la paix, notamment par une visite conjointe en Colombie.

135. Les examens par les pairs réalisés par le CAD ont également joué un rôle central dans la diffusion efficace de la Recommandation du CAD au niveau des Adhérents. Les discussions sur la Recommandation du CAD et l'analyse de sa mise en œuvre dans le contexte des processus d'examen par les pairs du CAD ont contribué à mieux faire connaître la Recommandation du CAD auprès de différentes parties prenantes, notamment les organisations nationales, le secteur privé et les organisations de la société civile, tant parmi les Adhérents du CAD que parmi les pays et territoires partenaires.

136. Une formation dédiée a également été dispensée auprès des donateurs. Des activités visant à présenter et à examiner ce que l'on entend par approches fondées sur le développement humain et à diffuser les principes énoncés dans la Recommandation du CAD ont également été menées à la demande d'Adhérents spécifiques. Par exemple, en mai 2023, l'agence portugaise de développement et le Secrétariat du CAD/INCAFS ont organisé une manifestation en présentiel afin de sensibiliser le personnel de plusieurs ministères concernés, tels que les ministères de l'Intérieur, de la Défense, des Affaires sociales ou de la Santé ; les bureaux de coordination du gouvernement portugais ; et les organisations de la société civile et les milieux universitaires, au contenu, à la signification et à l'implication de la Recommandation du CAD dans leurs travaux quotidiens. Plusieurs ateliers en ligne similaires ont été organisés entre 2019 et 2024.

137. Les première et deuxième Tables rondes à haut niveau du Partenariat pour la paix, qui ont débouché sur la création du Dialogue CAD-Nations Unies, ont également contribué à mieux faire connaître et diffuser les principes énoncés dans la Recommandation du CAD, notamment par le lancement du Rapport intérimaire sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix en mai 2022.

138. À l'avenir, des mesures sont prises pour diffuser plus largement la Recommandation du CAD, notamment en assurant la liaison avec les non-Adhérents, dont certains ont exprimé le souhait d'y adhérer. Les échanges avec d'autres entités des Nations Unies ainsi qu'avec plusieurs IBI font partie des mesures à prendre. Toutefois, les efforts de

diffusion gagneraient à s'étendre au-delà des experts et des Adhérents potentiels, pour couvrir les BMD par exemple. La plupart des banques pourraient se heurter à des obstacles juridiques les empêchant d'adhérer officiellement à la Recommandation du CAD. Pourtant, compte tenu de leur rôle de soutien aux gouvernements des pays et territoires fragiles et de leur collaboration avec les acteurs de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, il est important qu'ils comprennent les avantages des approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix sur leurs portefeuilles de garanties, de prêts et de dons dans les contextes politiques les plus difficiles.

139. En outre, plusieurs Adhérents soulignent un manque de connaissance et de compréhension de la Recommandation du CAD au niveau des pays. Il en est résulté des interprétations différentes et parfois divergentes de ce qu'est et implique l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. La conceptualisation des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix pourrait viser à mieux aligner les activités menées dans le cadre du HDP sur des objectifs communs, tout en respectant les mandats individuels. Toutefois, il est parfois - ce qui n'est pas utile - considéré comme une nouvelle modalité de programmation donnant lieu à des projets relevant de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

## 5. Synthèse et conclusions

140. Les Adhérents accordent beaucoup de valeur et d'importance aux approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Plusieurs membres du CAD, en particulier, ont élaboré des stratégies d'articulation ou intégré des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix dans leurs stratégies de coopération pour le développement ou d'aide humanitaire. Certains Adhérents du CAD ont modifié leur architecture administrative afin d'améliorer la cohérence et la complémentarité à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, ce qui a permis de renforcer la coordination interne et d'aligner la coopération pour le développement sur les objectifs de la politique étrangère. Les données factuelles recueillies et l'analyse montrent que la Recommandation du CAD est un instrument puissant au service d'un changement positif dans le contexte des situations de fragilité ou marquées par un conflit.

141. La Recommandation du CAD n'a pas créé le concept d'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, mais elle a incité les Adhérents à veiller à ce que cette articulation ait un impact sur les pratiques opérationnelles et de financement. Au regard de ses trois piliers, la Recommandation du CAD a soutenu la mise en place d'une série d'initiatives concrètes en lien avec l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix dans différents pays et territoires du monde entier. Un certain nombre de changements dans la coordination, la conception et le fonctionnement des approches des Adhérents, ainsi que dans les questions de mobilisation de financements, ont été encouragés par la Recommandation du CAD.

142. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Recommandation du CAD restent inégaux - tant entre les dispositions qu'entre les Adhérents. En particulier, des problèmes de coordination subsistent, notamment en ce qui concerne les efforts concertés (analyse, programmation, financement, évaluation, etc.), ainsi que plusieurs obstacles fondamentaux à l'amélioration de la programmation et du financement dans l'ensemble de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Les Adhérents doivent poursuivre leurs efforts à cet égard, notamment dans le cadre du Dialogue CAD-Nations Unies. Ce faisant, ils doivent s'ouvrir aux principales parties prenantes non

Adhérentes telles que les IFI et les BMD, ainsi qu'aux organisations et entités jouant un rôle de coordination et de financement.

143. Le potentiel de la Recommandation du CAD ne pourra pas être pleinement exploité sans un changement fondamental des modèles et de l'architecture actuels de réponse à la crise. Les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix visent à assurer la cohérence et la complémentarité entre les composantes de l'engagement international qui relèvent de l'action humanitaire, du développement et de la recherche de la paix dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit. De nombreux Adhérents ont pris autant de mesures que possible pour améliorer les approches axées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, dans le respect de leur cadre administratif, financier et juridique actuel.

144. Toutefois, dans l'ensemble, le modèle actuel de réponse à la crise de la communauté internationale maintient la programmation et le financement comme des processus distincts, segmentés plutôt que complémentaires. Cela ne permet pas de s'attaquer aux principaux facteurs qui facilitent et entravent la mise en œuvre de la Recommandation du CAD identifiés dans cet exercice de notification. Une mise en œuvre efficace de la Recommandation du CAD nécessiterait une analyse solide des difficultés qui subsistent et qui sont exprimées dans ce Rapport, ainsi que l'ouverture d'un débat entre les Adhérents sur les changements qui sont nécessaires, pertinents et, surtout, possibles dans le contexte du cadre existant.

## Mise en œuvre

145. La majorité des Adhérents ont progressé dans la mise en œuvre des dispositions de la Recommandation du CAD. Les Adhérents du CAD, en particulier, ont élaboré de nouvelles politiques, stratégies ou modalités pour renforcer la cohérence et la complémentarité de leurs instruments de développement et d'aide humanitaire au service d'un objectif de paix. Dans une certaine mesure, la Recommandation du CAD a joué un rôle déterminant dans le lancement de nouvelles approches visant à favoriser une compréhension commune des risques, de la fragilité et de l'amélioration de la résilience.

146. Sans surprise, des difficultés subsistent. Compte tenu du champ d'application très large de la Recommandation du CAD et de son effet transformateur potentiel, le plein potentiel de ces nouvelles approches de la fragilité et de la réponse aux crises n'est pas encore réalisé dans la plupart des contextes.

147. La sensibilité aux conflits est de plus en plus comprise et intégrée dans les mécanismes d'aide au développement et d'aide humanitaire. L'approche traditionnelle consistant à « ne pas nuire » évolue progressivement vers un effort conscient en faveur de la paix. Les premières questions sur ce que représentait le pilier relatif à la paix dans la Recommandation du CAD ont quelque peu reculé, mais la compréhension de ce qu'il est en réalité reste inégale. À cet égard, les Adhérents soulignent que l'insuffisance des capacités d'analyse et de l'expertise du personnel en matière de paix et de prévention des conflits constitue un obstacle majeur.

148. La coordination à l'échelle de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix reste inégale. La coordination et la cohérence internes ont commencé à s'améliorer, certains Adhérents ayant procédé à une réorganisation interne. Cet effort doit se poursuivre, mais des changements organisationnels et institutionnels sont nécessaires pour abandonner les modèles centrés sur l'organisation et lancer des travaux plus collectifs sur la programmation et le financement. L'efficacité de ces processus conjoints ou du partage d'informations dépend de leur calendrier et de la participation précoce des donneurs.

149. Il reste difficile de donner l'impulsion requise en matière de coordination à tous les niveaux de l'articulation. La coordination de l'action humanitaire reste la plus solide de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, grâce à un mécanisme solide d'évaluation des besoins, à une communauté d'acteurs animée par un objectif commun, et à des principes applicables à un ensemble limité d'acteurs et d'activités. La coordination du développement, et en particulier la coordination entre les donateurs, reste plus faible. Il convient de soutenir davantage la direction des CR/HC, non seulement en termes de capacités, mais aussi en termes de soutien politique, en particulier dans les contextes où le dialogue politique avec le gouvernement national est limité.

150. Les Adhérents n'ont pas encore pleinement adopté la prévention des conflits et la construction de la paix. Il est tout à fait possible d'ancrer plus fermement la dimension de la paix dans la logique et le déploiement des dimensions humanitaire et du développement, et de réaliser des progrès concrets dans les efforts et les mesures de prévention. Il faut désormais accélérer la collaboration analytique et programmatique avec les acteurs et les organisations oeuvrant en faveur de la paix, afin que la prévention des conflits fasse partie intégrante des programmes.

151. Des programmes centrés sur les personnes nécessitent encore des changements importants. L'élaboration de politiques et de programmes centrés sur l'humain est une priorité déclarée de tous les Adhérents. Pourtant, la programmation centrée sur la personne repose sur l'analyse des risques et de la capacité d'adaptation dans toutes les dimensions de la fragilité. Une telle analyse est rare, et la programmation se fonde principalement sur la nature et les étiquettes des budgets disponibles. Par exemple, les programmes humanitaires sont conçus pour répondre aux « besoins humanitaires » des plus vulnérables qui sont accessibles. Pourtant, la fragilité et les conflits n'affectent pas uniquement les plus vulnérables. Dans l'ensemble de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, le soutien à la transformation nécessaire pour modifier positivement la dynamique des conflits nécessite des mécanismes de réponse aux crises capables de soutenir les facteurs locaux de résilience économique, sociétale ou politique de la même manière qu'ils répondent aux besoins humanitaires.

152. La tolérance et la gestion des risques n'ont pas sensiblement évolué depuis l'adoption de la Recommandation du CAD. Les Adhérents, en particulier les Adhérents du CAD, accordent naturellement une attention particulière à l'atténuation des risques financiers et de réputation auxquels ils peuvent être confrontés lorsqu'ils investissent des fonds publics dans des environnements à risque. Cela peut aller à l'encontre des priorités énoncées et empêcher une certaine souplesse dans l'adaptation à l'évolution des contextes. Les Adhérents pourraient en outre s'adapter aux environnements à risque dans lesquels ils opèrent afin de s'assurer qu'ils développent et adoptent les systèmes et les cadres nécessaires pour répondre efficacement à une crise lorsqu'elle se produit. La compréhension et la gestion des risques nécessitent une analyse contextuelle solide, qui est également une condition préalable à l'adoption d'une approche consistant à « ne pas nuire ». À mesure que les Adhérents adapteront leurs cadres de risque, le partage des enseignements tirés sera précieux à l'heure où de nouveaux acteurs cherchent à s'engager dans les contextes fragiles.

153. Si une majorité d'Adhérents s'emploient à renforcer les capacités nationales et locales, des études récentes font le point sur les difficultés que pose le transfert d'une part plus importante de la prise de décision et de l'APD aux parties prenantes locales. Le programme de développement piloté au niveau local vise à modifier la nature des partenariats entre les Adhérents et les parties prenantes locales en vue d'atteindre des objectifs de développement communs. Le renforcement des capacités locales ne consiste pas principalement à aider les acteurs locaux à gérer leur accès aux financements internationaux, mais plutôt à accepter les risques, les divergences de vues et de priorités et à contribuer à

l'instauration d'un environnement dans lequel l'espace civique peut prospérer. Elle devrait donc déboucher sur un engagement substantiel à long terme.

154. De plus en plus d'Adhérents tirent des enseignements des engagements collectifs en faveur de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et évaluent leurs performances individuelles dans ce domaine. Des efforts sont nécessaires pour améliorer la qualité et le partage des données, de l'apprentissage, des exemples de bonnes pratiques et des cadres d'évaluation liés à l'élaboration et à la mise en œuvre des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Les Adhérents ont désormais la possibilité d'organiser et de diffuser plus régulièrement et plus systématiquement les connaissances et l'adhésion aux approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. La « Nexus Academy », lancée par le Dialogue CAD-Nations Unies et gérée par le PNUD, est un bon instrument pour accroître le « trilinguisme » au sein des communautés de l'aide humanitaire et du développement. Toutefois, les pratiques ne changeront que lorsqu'une masse critique de professionnels aura suivi le programme.

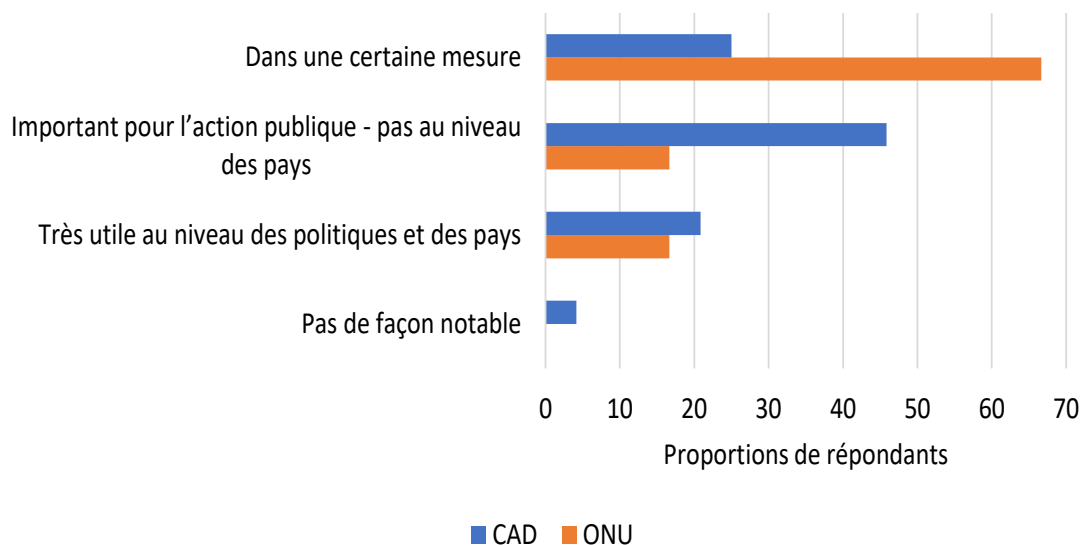
155. Une grande majorité d'Adhérents prennent des mesures pour ajuster leurs pratiques de financement afin de mieux soutenir les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, même si ces processus restent non systématisés. Les stratégies de financement collectif envisagées par la Recommandation du CAD font encore largement défaut et devront constituer une prochaine étape importante pour soutenir la programmation et la coordination en vue de la réalisation d'objectifs prioritaires communs à l'ensemble des trois piliers du HDP. La plupart des Adhérents ont pris des mesures importantes en termes de flexibilité, de prévisibilité et de visibilité à long terme de leur financement.

## Diffusion

156. Des efforts ont été déployés pour diffuser la Recommandation du CAD à plusieurs niveaux. Comme indiqué dans la partie 5 du présent Rapport, les Adhérents membres du CAD et les entités des Nations Unies Adhérentes ont pris des mesures pour accroître la visibilité et la notoriété de la Recommandation du CAD par le biais des examens par les pairs réalisés par le CAD, des discussions et réunions connexes, d'échanges de vues dédiés sur les politiques et/ou de formations, etc. En parallèle, le Secrétariat du CAD/INCAF a également pris des mesures spécifiques pour mieux faire connaître la Recommandation du CAD et mieux en connaître le contenu. Il a notamment participé à des tables rondes et des tables rondes consacrées à la Recommandation du CAD, ainsi qu'à plusieurs manifestations internationales à haut niveau, et les a organisées (voir Partenariats pour la paix I et II).

157. En outre, les Adhérents considèrent le Dialogue CAD-Nations Unies comme une plateforme unique importante, utile et appréciée pour examiner la mise en œuvre des approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix telles qu'elles sont intégrées dans la Recommandation du CAD, et pour partager et diffuser des exemples de bonnes pratiques. Il est toutefois intéressant de noter que, dans l'ensemble, l'évaluation des Adhérents du CAD est généralement plus positive que celle des Adhérents des entités des Nations Unies (voir Graphique 5.1). Les nuances exprimées quant au fonctionnement et à la valeur ajoutée du Dialogue CAD-Nations Unies se rapportent à deux points essentiels. Premièrement, le Dialogue CAD-Nations Unies est considéré comme ayant contribué à dégager une compréhension commune de ce que sont et de ce qu'impliquent les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, mais sans avoir encore permis à ces approches de prendre forme dans les contextes nationaux. Deuxièmement, et en termes d'orientation thématique et stratégique, un certain nombre d'Adhérents ont appelé à mettre davantage l'accent sur le pilier relatif à la paix.

### Graphique 5.1. Commentaires des Adhérents sur l'intérêt du Dialogue CAD-Nations Unies



Note : CAD : Comité d'aide au développement ; ONU : Nations Unies.  
Source : Sur la base des résultats du questionnaire de 2023.

158. Ces dernières années, différentes instances ont adopté des approches axées sur l'articulation. De nombreux Adhérents du CAD et des entités des Nations Unies participent également à ces forums, et il est apparu nécessaire d'éviter les doublons lorsque différentes composantes des administrations des Adhérents examinent l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix dans différentes configurations.

### Maintien de la pertinence

159. Les objectifs et problématiques, les défis et les bonnes pratiques recensés dans la Recommandation du CAD restent pertinents. Ce Rapport reflète, à l'intention des Adhérents, l'importance croissante des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix depuis 2019, notamment au vu de la fragilité croissante consécutive à la pandémie de COVID-19, de la guerre en Ukraine, du déplacement du pouvoir à l'échelle mondiale dans un contexte géopolitique fragmenté et des effets croissants du changement climatique. Le questionnaire réalisé en mai 2023 révèle qu'une majorité écrasante d'Adhérents (95 % des répondants au CAD et 85 % des répondants des entités des Nations Unies) estiment que la Recommandation du CAD remplit son objectif et ne nécessite pas de mise à jour pour le moment.

160. La Recommandation du CAD est devenue une norme commune largement acceptée, au-delà des membres du CAD. Avec l'adhésion des entités des Nations Unies, le dialogue sur les politiques à suivre concernant la mise en œuvre de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix est également ancré dans le système multilatéral, ce qui permet une exécution plus cohérente et plus constructive des approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

161. L'évolution du contexte a mis en évidence le maintien de la pertinence de la Recommandation du CAD malgré les lacunes qui subsistent dans sa mise en œuvre. Afin d'améliorer la mise en œuvre concrète par les Adhérents - et d'autres parties prenantes clés - de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, il

importera de continuer d'aider les Adhérents, notamment en recensant les exemples de bonnes pratiques et les politiques à suivre.

162. L'appel lancé aux Adhérents pour qu'ils donnent la priorité à la prévention et à la construction de la paix ne semble pas encore avoir été pleinement mis en œuvre, ce qui nuit à la pertinence des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Les possibilités sont importantes pour parvenir à une compréhension commune de ce que recouvre le soutien à la paix pour chaque aspect des interventions humanitaires, de développement et de recherche de la paix. Cette démarche est particulièrement pertinente compte tenu de l'augmentation du nombre d'environnements soumis à des contraintes politiques depuis l'adoption de la Recommandation du CAD en 2019, comme le rappelle le [Communiqué de la Réunion à haut niveau du CAD](#) en novembre 2023.

### Prochaines étapes

163. Les conclusions présentées dans ce Rapport montrent que tous les Répondants - même ceux qui sont le plus à l'avant-garde - n'ont pas encore pleinement étudié ou mis en œuvre l'ensemble des mesures énoncées dans la Recommandation du CAD. Cela n'est pas surprenant compte tenu de la portée étendue de la Recommandation du CAD, de l'aspect transformateur de nombre de ses dispositions, et de la complexité des interventions dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit. La Recommandation du CAD demeure un cadre pour la poursuite de la réflexion collective entre les Adhérents membres du CAD et les entités des Nations Unies et au-delà sur les modalités d'engagement dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit.

164. Un soutien accru à la mise en œuvre de la Recommandation du CAD renforcera la capacité des Adhérents à rendre opérationnelles les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et à élaborer un modèle modernisé de prévention des conflits et de réponse aux crises. La qualité de la coopération pour le développement et le Programme 2030 dépendent de la collaboration entre les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix. La poursuite de l'évaluation de la mise en œuvre de la Recommandation du CAD par les Adhérents, notamment au moyen des examens par les pairs réalisés par le CAD ou de demandes *ponctuelles de soutien*, favorisera l'apprentissage collectif et la redevabilité de la part des Adhérents. Plusieurs Adhérents ont souligné le fait que la Recommandation du CAD énumère un ensemble de principes auxquels aspirer, mais qu'elle manque d'orientations concrètes pour soutenir sa mise en œuvre. Des explications plus détaillées et plus ciblées des dispositions de la Recommandation du CAD et des orientations sur la manière de la mettre en œuvre pourraient également contribuer à renforcer son efficacité et sa mise en œuvre.

165. Outre les efforts de diffusion déployés par les Adhérents, notamment dans le cadre du Dialogue CAD-Nations Unies, la diffusion de la Recommandation du CAD pourrait être encore renforcée à la fois au sein des Adhérents et au-delà. D'une part, les objectifs de la Recommandation du CAD pourraient être mieux traduits au niveau opérationnel, tout en renforçant la sensibilisation en interne aux engagements pris par l'Organisation dans le cadre de la Recommandation du CAD. Pour ce faire, on pourrait mettre au point des supports de communication plus conviviaux (infographies, vidéos d'information et d'explication, documents courts et ciblés) en différentes langues ; communiquer de façon ciblée avec les décideurs au niveau des services centraux et des pays ; présenter des exposés sur la mise en œuvre des approches axées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, qui pourraient être adaptés aux capacités des donneurs sur le terrain ; etc. L'organisation de manifestations sur la mise en œuvre des approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix adaptées aux

contextes nationaux spécifiques permettrait aux acteurs concernés de se réunir pour examiner les principaux défis, en réunissant des experts et des praticiens au niveau des services centraux en tant que de besoin. Ces efforts de diffusion pourraient être entrepris conjointement par les membres du Dialogue CAD-Nations Unies au niveau des pays afin de maximiser les efforts et de partager les coûts et les ressources. D'un autre côté, des relations plus actives avec les non-Adhérents jouant un rôle de coordination et de financement pourraient être développées. Par exemple, l'engagement des IFI et des BMD actives dans des contextes fragiles ou touchés par un conflit pourrait permettre d'améliorer les approches de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, étant donné leur rôle central dans de nombreux mécanismes de coordination.

166. Dans cette optique, il est proposé que l'INCAF continue d'assurer un suivi par le biais des examens par les pairs et de faire Rapport au CAD dans dix ans sur la mise en œuvre, la diffusion et le maintien de la pertinence de la Recommandation du CAD à cet égard. Ce calendrier permettrait :

- Laisser suffisamment de temps pour aider les Adhérents à favoriser et catalyser des changements systémiques substantiels dans leur approche de la fragilité et des crises. Cela leur donnerait le temps d'affiner le prisme et l'approche de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix dans leurs cadres et instruments de coordination, de programmation et de financement.
- Permettre le partage d'informations et de multiples échanges entre les Adhérents et les principales parties prenantes concernées en vue de renforcer l'apprentissage mutuel - et l'identification d'exemples de bonnes pratiques - sur la meilleure façon de mettre en œuvre les approches fondées sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit.

167. Des mises à jour *ad hoc* ou des Rapports thématiques, des Rapports réguliers sur l'état d'avancement de la mise en œuvre, ou des données et enseignements spécifiques pourraient être préparés en tant que de besoin. En complément de ces activités, des partenariats pertinents seront recherchés avec d'autres réseaux travaillant sur des approches axées sur l'articulation afin de rapprocher les communautés du développement, de la paix et de l'aide humanitaire pour plus de cohérence et de complémentarité. Il est également proposé de maintenir une discussion régulière au niveau de l'INCAF afin de partager l'expérience sur les efforts et les défis liés à la mise en œuvre de la Recommandation du CAD. Cela favorisera l'apprentissage mutuel et les réponses collectives, en veillant à ce que la dynamique créée autour de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix se poursuive. Ce faisant, ces questions resteront en bonne place dans l'agenda international et seront mieux intégrées aux autres priorités mondiales telles que le climat, le développement piloté au niveau local et l'efficacité du développement.

## Références

- Cliffe et al. (2023), *Aid strategies in 'politically estranged' settings*, [6]  
<https://www.chathamhouse.org/2023/04/aid-strategies-politically-estranged-settings>.
- Morinière, L. et S. Morrison-Métoï (2023), *Working Across the Humanitarian-Development-Peace Nexus: What Can We Learn From Evaluations?*, ODI/ALNAP, London, <https://www.alnap.org/help-library/working-across-the-humanitarian-development-peace-nexus-what-can-we-learn-from>. [12]

- OECD (2023), *HDP Nexus Approaches in the Context of Forced Displacement Situations*, OECD, Paris. [8]
- OECD (2023), *Peace and Official Development Assistance*, OECD Publishing, <https://www.oecd.org/dac/peace-official-development-assistance.pdf>. [7]
- OECD (2023), *Risk management and locally led development: Understanding how to better manage*, [https://one.oecd.org/official-document/DCD\(2023\)48/en](https://one.oecd.org/official-document/DCD(2023)48/en). [11]
- OECD (2022), *States of Fragility 2022*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/65c2c30f-fr>. [1]
- OECD (2022), *The Humanitarian-Development-Peace Nexus Interim Progress Review*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/2f620ca5-en>. [5]
- OECD (2021), *Gender equality across the Humanitarian-Development-Peace Nexus*, OECD, <https://web-archive.oecd.org/2021-07-05/594020-gender-equality-across-the-hdp-nexus-july2021.pdf>. [9]
- OECD (2019), *DAC Recommendation on the Humanitarian-Development-Peace Nexus*, OECD, Paris, <https://legalinstruments.oecd.org/en/instruments/OECD-LEGAL-5019>. [3]
- OECD (2018), *OECD Development Conflict and Fragility*, [https://web-archive.oecd.org/2019-02-28/508329-Final%20summary\\_DAC\\_Roundtable%20Nexus\\_19Nov.pdf](https://web-archive.oecd.org/2019-02-28/508329-Final%20summary_DAC_Roundtable%20Nexus_19Nov.pdf). [2]
- OECD (2010), *Do No Harm: International support for statebuilding*, <https://www.oecd.org/dac/conflict-fragility-resilience/docs/do%20no%20harm.pdf>. [10]
- OECD (Forthcoming), « Financing across the HDP nexus ». [14]
- Schreiber, D. et S. Swithern (2023), « Co-ordination across the Humanitarian-Development-Peace Nexus », *OECD Development Co-operation Working Papers*, n° 114, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/fd302760-en>. [4]
- Zuercher, C. (2022), *Synthesis of systematic reviews in three countries: Afghanistan, Mali and South Sudan*, <https://english.iob-evaluatie.nl/publications/sub-studies/2022/11/10/synthesis-of-systematic-reviews-in-afghanistan-mali-and-south-sudan>. [13]